MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



BURKINA FASO =-=-= Unité – Progrès - Justice

RAPPORT SUR LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET ET DE LA TRESORERIE DE L'ETAT, EXERCICE 2021, AU 31 DECEMBRE

NOTE SYNTHETIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2021 a été élaboré dans un environnement économique marqué au plan international par une volatilité des prix des matière premières avec une remontée de la croissance mondiale attendue à 5,9% en 2021 et au plan national par une campagne agricole défavorable, une recrudescence de la maladie à Corona virus en dépit de l'intensification de la vaccination, une situation sécuritaire difficile et un flux important des déplacés internes de population.

En effet, le taux de croissance du PIB réel se situerait à 6,5% en 2021, contre 1,9% en 2020. Au plan budgétaire, une loi de finances rectificative et des ajustements de crédits dans le cadre de la clôture de l'exercice qui sera ratifié dans la loi de règlement ont été rendus nécessaires.

Ainsi, le niveau de mobilisation des ressources du budget général de l'Etat à fin décembre 2021 s'établit à 2250,84 milliards FCFA, soit un niveau de réalisation de 103,16%. En 2020 à la même période, le taux se situe à 97,40% sur des prévisions de 2053,56 milliards FCFA. Les recettes propres et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de 1974,01 milliards FCFA et 276,83 milliards FCFA à fin décembre 2021, soit des taux respectifs de 105,70% et 88,03%.

Au titre des dépenses budgétaires, pour une prévision annuelle de 2672,78 milliards FCFA de crédits de paiement dans la loi de finances rectificative, les dépenses exécutées à fin décembre 2021 s'élèvent à 2589,04 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 96,87%. En 2020, ce taux se situe à 95,74% sur des prévisions de 2532,76 milliards de FCFA.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin décembre 2021, il a été décaissé 3738,22 milliards FCFA contre des encaissements constatés de 3 834,34 milliards FCFA. Il se dégage un solde créditaire de 96,13 milliards FCFA sous la période entièrement couverte par les disponibilités de début de période.

Au 31 décembre 2021, il se dégage une épargne budgétaire de 131,55 milliards FCFA et un solde budgétaire global déficitaire de -338,20 milliards FCFA. Ce niveau de déficit s'explique par la forte propension des dépenses courantes par rapport à la mobilisation des ressources propres.

Les soldes de perfomance de la gestion budgétaire sont respectés. Par ailleurs, il importe de signaler que le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA a été suspendu temporairement. Aussi, le nouveau programme FEC avec le FMI n'est pas encore conclu.

TABLE DES MATIERES

NOTE SYNTHETIQUE	1
TABLE DES MATIERES	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	5
INTRODUCTION	7
I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL	9
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	<u>9</u>
I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE	12
I.3. PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2021	15
I.3.1. Rappel des priorités du budget 2021	15
I.3.2. Rappel des mesures pour l'exécution du budget 2021	16
I.3.3. Mise en œuvre des reformes budgétaires 2021	18
I.3.4. Configuration du budget de l'Etat, exercice 2021 au 31 decEMBRE	20
II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES	23
II.1. REALISATIONS AU TITRE DU 4EME TRIMESTRE (DU 1ER OCTOBRE AU 31 DECEMBRE 2021)	
II.1.1. Réalisation trimestrielle des recettes ordinaires	23
II.1.2. Réalisation trimestrielle des recettes extraordinaires	26
II.1.3. réalisations CUMULEES de ressources budgétaires au 31 décembre 2021	27
II.2. REALISATION CUMULEE DES RECETTES ORDINAIRES AU 31 DECEMBRE 2021	28
II.2.1. Analyse de l'évolution par nature de recettes	
II.2.2. Analyse par structure de recouvrement	
II.3. REALISATION CUMULEE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES	-
II.3.1. Dons programmes	-
II.3.2. Dons projets	_
III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	
III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE DE DEPENSE	
III.1.1. Les dépenses ordinaires	_
III.1.2. Les dépenses en capital	
III.2. SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME	-
III.2.1. situation d'exécution des crédits de paiement par programme	
III.2.2. SITUATION dE CONSOMMATION DES CREDITS d'AUTORISATION D'ENGAGEMEN	•
Programme/dotation BUDGETAIRE	_
III.3. ANALYSE DES DEPENSES SPECIFIQUES	
III.3.1. Analyse des dépenses sociales	_
III.3.2. Analyse des crédits délégués	_
III.3.3. Les dépenses spécifiques pour la prise en charge des effets de la COVID-19	
III.4. SITUATION DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITE ET DE TELEPHONE	
III.4.1. SITUATION des dépenses de consommation d'électricité	
III.4.2. Analyse des dépenses de consommation d'éAU	
III.4.3. SITUATION des dépenses de consommation de téléphone	
IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PPM	
IV.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET INSTITUTION	5 63

IV.1.1. Situation d'exécution des plans de passation des marchés des Ministères et Instit	tutions
63	
IV.2. SITUATION DES REMISES DE PENALITES DE RETARD ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES	66
IV.2.1. Remises de pénalités de retard	
IV.2.2. IntERETS MORATOIRES	66
IV.3. REPARTITION DES MARCHES PAR PROCEDURE DE PASSATION	66
IV.3.1. Du délai de traitement des dossiers	66
IV.3.2. Du délai de traitement des dossiers et du respect des indicateurs de bonne gouv	ernance
économique en matière de marchés publics	-
V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS	
V.1. SITUATION D'EXECUTION PAR NATURE DE DEPENSES	71
V.2. SITUATION D'EXECUTION PAR MINISTERE ET INSTITUTION	
V.3. SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME	72
V.4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PDF	72
VI. SITUATION DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE ET DES DEPENSES NON ABOUTIES	73
VI.1. SITUATION DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE	······ 73
VI.2. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES NON ABOUTIES DES EXERCICES ANTERIEU	JRS.73
VII. DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE	······ 74
VII.1. AU TITRE DES DOSSIERS TRAITES DANS LES MINISTERES ET INSTITUTIONS	
VII.2. AU TITRE DES DOSSIERS SUR CREDITS DELEGUES	-
VIII. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE	78
VIII.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS, DES DECAISSEMENTS ET DU SOLDE CORRESPONDANT AU 31 DECI	
2021	•
VIII.1.1. De la situation des encaissements	•
VIII.1.2. De la situation des décaissements	•
VIII.2. Du solde des operations d'encaissements et de decaissements	
VIII.3. DE L'EVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENT AU TRESOR PUBLIC DU 31 DECEMBRE 2021	
VIII.4. DE LA SITUATION DES DISPONIBILITES DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021	
VIII.5. DE L'EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DEPOTS AU 1ER JANVIER ET AU 31 DE	
2021	
VIII.6. DES PRINCIPALES DIFFICULTES ET PERSPECTIVES	
X. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE	
IX.1. LES SOLDES BUDGETAIRES	
IX.1.1. L'épargne budgétaire	
IX.1.2. le solde budgétaire global	
IX.2. CRITERE AGREGATS DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (TOFE)	
X. ANALYSE DES DIFFICULTES ET DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	-
X.1. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL	-
X.2. AU TITRE DES MARCHES PUBLICS	-
X.3. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE	
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	
ANNEXES	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2022 (%) 14
Tableau 2 : Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires pour le compte du budget de
l'Etat au titre du 4 ^{ème} trimestre 2020, des 3 ^{ème} et 4 ^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)24
Tableau 3 : Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires pour le compte du budget de l'Etat
au titre du 4 ^{ème} trimestre 2020, des 3 ^{èm e} et 4 ^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)25
Tableau 4 : Etat de recouvrement cumulé des recettes pour le compte du budget général de l'Etat au
31 décembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)27
Tableau 5 : Situation des recettes ordinaires pour le compte du budget général de l'Etat par régie à fin
décembre 2020 et 2021 (en milliards)42
Tableau 6: Situation des decaissements des dons programmes par groupe de donateur au 3143
Tableau 7 : Situation des decaissements des dons projets par groupe de donateur au 31 décembre 2021
44
Tableau 8: Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe donateur au 31
décembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)45
Tableau 9 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards de
FCFA)47
Tableau 10 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards
de FCFA)50
Tableau 11 : Situation d'exécution des charges financières de la dette au 31 décembre 2021 (en milliers
FCFA) 52
Tableau 12 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures
au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA)57
Tableau 13 : Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 202165
Tableau 14 : Situation d'exécution du PDF, par grandes natures de dépenses, à fin décembre 202171
Tableau 15 : délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions
au 31 décembre 2021 et 2020 (en jours)75
Tableau 16 : Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués76
Tableau 17 : Situation des disponibilités de trésorerie au 31 décembre 2021 (en milliards FCFA)79
Tableau 18 : Situation des soldes au 31 décembre 2021 (en milliards de FCFA)81
Tableau 19 : situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et
financière du quatrième trimestre 202184

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2 : Perspectives de croissance économique en 2017-2022 et poids des secteurs 14
Graphique 3 : Evolution du récouvrement des recettes en 2021 par trimestre et par régie (en milliards
de FCFA)26
Graphique 4 : Recouvrements des recettes ordinaires à fin décembre 2020 et 2021 par nature28
Graphique 5 : Recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin décembre 2020 et 202129
Graphique 6 : Recouvrements de quelques impôts et taxes leaders des recettes non fiscales à fin
décembre 2020 et 2021
Graphique 7 : Recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la
Comptabilité Publique à fin décembre 2020 et 2021
Graphique 8 : Recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des
Impôts à fin décembre 2020 et 2021
Graphique 9 : Recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des
Douanes à fin décembre 2020 et 202139
Graphique 10 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2021 (en milliards de
FCFA)51
Graphique 11 : Evolution des dépenses exécutées par nature au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards
de francs CFA)51
Graphique 12 : Situation de mise en oeuvre du plan annuel de passation des marchés 202164
Graphique 13 : Situation de mise en oeuvre du plan annuel de passation des marchés 202180
LISTE DES ANNEXES
Annexe 1 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin décembre (en milliard FCFA)
2021 à fin décembre (en milliard FCFA)
2021 à fin décembre (en milliard FCFA)
2021 à fin décembre (en milliard FCFA)
2021 à fin décembre (en milliard FCFA)
2021 à fin décembre (en milliard FCFA)

Annexe 9 : Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA)a
Annexe 10 : Situation d'exécution des dépenses Covid-19 au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA)b
Annexe 11 : Situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 31 décembre (en milliers FCFA)c
Annexe 12 : Situation des dépenses de consommation d'eau entre 2020 et 2021 au 31 décembre (en milliers FCFA)d
Annexe 13 : Situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 31 décembre (en milliers FCFA)e
Annexe 14 : situation des restes à liquider en procédure normale des ministères et institutions au 31 décembre 2021 (en milliers de FCFA)f
Annexe 15 : Situation des DNA de 2020 à réengager en 2021 (au 31 décembre) des ministères et institutions (en milliers FCFA)g
Annexe 16 : Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 31 décembre 2021 (en milliers de FCFA)h
Annexe 17 : Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par programme au 31 décembre 2021 (en milliers de FCFA)i
Annexe 18: Situation de transmission des rapports mensuels de mise en œuvre des PPM des Ministères et Institutions au titre du mois de décembre 2021k

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été adopté par la Loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021. Promulguée par le décret n°2020-0936/PRES du 24 novembre 2020, ladite loi a été mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2021.

Son exécution a enregistré la loi de finances rectificative n°027-2021/AN du 11 mai 2021 qui a permis les ajustements de crédits budgétaires induits par la nouvelle configuration du gouvernement mis en place par décret n°2021-002/PRES/PM du 10 janvier 2021 suite aux élections couplées présidentielle et législative du 22 novembre 2020. Cette loi de finances rectificative a été promulguée par le décret n°2021-0443/PRES du 21 mai 2021.

Le rapport trimestriel répond aux exigences de rédition des comptes et de transparence de la gestion budgétaire et aux impératifs de contrôles parlementaire et citoyen édictés par le législateur à l'article 94 de la LOLF qui dispose que : « Sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, la Commission des finances veille au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application du texte de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 au 31 décembre, tant en recettes qu'en dépenses, sur la base de la loi de finances rectificative de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2020 (LFR) et des ajustements opérés dans le cadre de la clôture de l'exercice budgétaire.

Pour l'analyse des recettes, il est fait usage des données d'exécution extracomptables qui sont plus actuelles pour la période sous revue. Aussi, les taux d'exécution budgétaire sont calculés sur la base des prévisions de la LFR. Le taux repère pour apprécier les performances de réalisation est celui des objectifs mensuels de la période sous revue assignés aux unités de recouvrement des régies de recettes.

Quant à l'analyse des dépenses, le rapport fait le point de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, base « ordonnancement CP », au 31 décembre 2021. Les données sont issues du CID et du SIGASPE. Les taux d'exécution budgétaire sont calculés sur la base des prévisions ajustées de la LFR d'une part, des mouvements de crédits opérés par les différents ordonnateurs dans le cadre de la fongibilité assymétrique des credits et des opérations de clôture budgétaires d'autre part.

Outre la situation d'exécution du budget, ce rapport présente l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national (I), la nouvelle configuration du budget à fin décembre 2021 (II), la situation d'exécution budgétaire en matière de mobilisation des recettes et d'exécution des dépenses (III), la situation d'exécution du plan de passation des marchés (IV) et du plan de déblocage des fonds (V), l'évolution des délais de paiement de la dépense publique (VI) la situation de la gestion de la trésorerie (VII), les soldes et principaux indicateurs de performance de la gestion budgétaire (VIII) et les recommandations générales (IX).

I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL

Le budget de l'Etat, exercice 2021 s'est exécuté dans un environnement économique international marqué par une reprise progressive de l'activité économique, un an après le début de la crise sanitaire du corona virus (COVID-19) qui a entrainé une contraction du taux de croissance à 3,1% en 2020.

Les pays de la zone UEMOA, à l'instar du reste du monde enregistrent un regain de dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activités suite à la réouverture des frontières aériennes et la relance des chaînes d'approvisionnement mondial en intrants.

Au plan national, l'exécution du budget 2021 s'est déroulée dans un climat socio-politique relativement apaisé avec toutefois un regain des tensions sociales et une remontée des contaminations à la COVID-19 au quatrième trimestre, une accélération des campagnes de vaccination, une poursuite des efforts de lutte contre les attaques terroristes et la réalisation des grands projets d'investissements.

I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL

Au niveau mondial', un an après le début de la crise sanitaire du corona virus (COVID-19) qui a entrainé un marasme sans précédent, l'activité économique semble amorcer une reprise en 2021. Les échanges mondiaux de marchandises se seraient redressés, portés par la hausse de la demande en biens manufacturés, notamment en équipements et matériels informatiques et électroniques ainsi qu'en fournitures médicales. En outre, l'accélération des campagnes de vaccination dans la plupart des pays et la poursuite de la mise en œuvre des mesures de soutien budgétaire et monétaire ont permis l'amélioration des perspectives économiques mondiales au cours des premier et deuxième trimestre de 2021. Toutefois, au quatrième trimestre de l'année, les incertitudes se seraient renforcées, en raison de la résurgence des cas de contaminations au nouveau variant Omicron.

En somme, les projections faites en octobre 2021 indiquent que la croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à 5,9% en 2021 contre une contraction de 3,1% en 2020. Dans les pays avancés, la croissance devrait se situer à 5,2% tandis que pour les pays émergents et les pays en développement, elle est attendue à 6,4%.

_

¹ FMI : « Perspectives de l'économie mondial (PEM), octobre 2021 »

En perspective pour 2022, le taux de croissance de l'économie mondiale se situerait à 4,9%. Il serait de 4,5% et de 5,1%, respectivement dans les pays avancés ainsi que dans les pays émergents et en développement.

L'inflation mondiale connaîtrait des pressions à la hausse, en raison d'une accélération de la demande qui se heurte à des pénuries temporaires d'approvisionnement, à des goulets d'étranglement logistiques ainsi qu'à la hausse des cours des matières premières, notamment ceux du pétrole et des denrées alimentaires. En moyenne annuelle, la progression des prix se raffermirait pour ressortir à 1,6% en 2021 dans les économies avancées contre 0,7% en 2020. En revanche, dans les économies émergentes et les pays en développement, le taux d'inflation est projeté en baisse à 4,9% en 2021 contre 5,1% en 2020.

En perspective pour 2022, l'inflation est projetée à 1,7% pour les pays avancés et à 4,4% pour les pays émergents et en développement.

En Afrique subsaharienne², le taux de croissance économique ressortirait à 3,7% en 2021 contre (-1,7%) en 2020. Toutefois, cette croissance demeure sous la menace d'une recrudescence des nouveaux variants de la COVID-19 (Delta et Omicron). Dans les deux grandes économies de la zone, l'activité économique afficherait des taux de croissance de 5,0% et 2,6% respectivement en Afrique du Sud et au Nigeria, contre des taux respectifs de (-6,4%) et (-1,8%) en 2020. En particulier pour le Ghana, cette croissance serait de 4,7% après un ralentissement de 0,4% en 2020.

En perspective, pour 2022, le taux de croissance de la zone se situerait à 3,8%. En Afrique du Sud, au Nigeria et au Ghana, il est prévu des niveaux respectifs de 2,2%, 2,7% et 6,2%.

Au niveau des prix, les pressions inflationnistes en Afrique Subsaharienne s'accentueraient quelque peu en 2021 avec un taux attendu à 10,7% contre 10,3% en 2020. Au Nigeria, en Afrique du Sud et au Ghana, l'inflation s'établirait respectivement à 16,9%, à 4,4% et à 9,1% en 2021 contre des taux respectifs de 13,2%, 3,3% et 9,9% en 2020. En perspective, en 2022, l'inflation globale de la zone est attendue à 8,6%. Elle est projetée à 13,3%, 4,5% et 8,8%, respectivement au Nigeria, en Afrique du Sud et au Ghana.

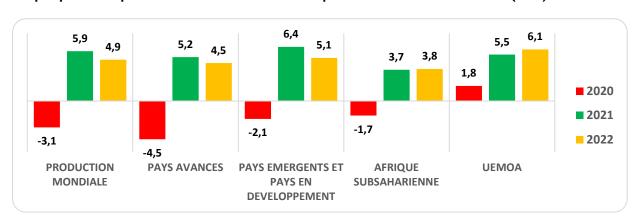
Dans l'UEMOA³, les dernières estimations indiquent un raffermissement de la reprise de l'activité économique au deuxième trimestre 2021, avec une croissance de 7,7%, en rythme

² FMI : « Perspectives économique régionale, Afrque Subsaharienne », octobre 2021.

³ « Pespectives économique régionale Afrique Subsaharienne, octobre 2021 », Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA, juin 2021.

annuel après 3,4% au trimestre précédent. Cette évolution a été portée par l'ensemble des secteurs d'activités. Pour l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique devrait connaître une reprise vigoureuse, avec un taux de croissance attendu de 5,5% contre 1,8% en 2020. Cette reprise serait imprimée par une bonne exécution des plans de relance élaborés par les Etats de l'Union, en réponse aux effets négatifs de la crise sanitaire. En perspective, la croissance économique serait de 6,1% en 2022.

Le niveau d'inflation de l'Union s'est établi à 3,1% au troisième trimestre 2021 contre 3,3% un trimestre plus tôt, imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires, du fait de la baisse de la production céréalière dans certains pays et des difficultés d'approvisionnement des marchés induites par les crises sanitaire et sécuritaire dans d'autres pays. En somme, le taux d'inflation ressortirait à 3,2% en 2021 contre 2,1% en 2020, en nonconformité avec la limite de 3,0% au maximum. En perspective, le taux est projeté à 2,6% en 2022.



Graphique 1: Perspectives de croissance économique dans les différentes zones (en %)

Source: DGEP, à partir des perspectives de l'économie mondiale du FMI, octobre 2021

Sur le marché des changes, le cours du dollar US par rapport au FCFA s'est situé à 580,3 FCFA en décembre 2021, contre 574,8 FCFA en novembre, en appréciation de 1,0%. Comparativement au même mois de l'année 2020, le cours du dollar US s'est apprécié de 7,7%.

En moyenne, au cours du quatrième trimestre 2021, le cours du dollar US se situe à 573,5 FCFA contre 550,2 FCFA au même trimestre de l'année 2020, soit une appréciation de 4,2%.

Concernant les cours des principales matières premières exportées, le cours de l'once d'or s'est affiché à 1 788,8 dollars US en décembre 2021, contre 1 820,3 dollars US un mois plus tôt, en recul de 1,7%. En glissement annuel, il est en baisse de 3,5%.

En moyenne trimestrielle, le cours s'est élevé à 1 794,5 dollars US au quatrième trimestre 2021, soit une baisse de 4,3% par rapport à celui de l'année 2020.

Quant au **cours du coton**, il a enregistré une baisse de 5,1% en décembre 2021, se situant à 2 646,4 dollars US contre 2 789,7 dollars US en novembre. En comparaison avec décembre 2020, il est en progression de 48,2% en décembre 2021.

En moyenne, le cours ressort en hausse de 55,9% au quatrième trimestre 2021 en s'affichant à 2 674,6 dollars US, contre 1 715,6 dollars au quatrième trimestre 2020.

Pour ce qui est du **cours du baril de pétrole,** produit importé, il a enregistré une baisse de 8,0% en décembre 2021, en variation mensuelle. En effet, il s'est affiché à 74,3 dollars US contre 80,8 dollars US un mois auparavant. En glissement annuel, le baril de pétrole est en hausse de 49,0%.

En moyenne, le cours du baril s'est établi à 79,6 dollars US au dernier trimestre 2021 contre 44,5 dollars à la même période en 2020, en augmentation de 78,7%.

I.2. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NATIONALE

Après le fort ralentissement observé en 2020 suite aux perturbations socio-économiques et budgétaires induites par la pandémie de la COVID-19, la croissance économique nationale a renoué, en 2021, avec son dynamisme d'antan. Toutefois, l'année 2021 est singulièrement marquée par une mauvaise campagne agricole. En particulier au quatrième trimestre, la situation nationale est caractérisée par une recrudescence de la maladie à Corona virus en dépit de l'intensification de la vaccination, une rupture de l'apaisement du climat socio-politique en lien avec la dégradation continue de la situation sécuritaire et son corollaire de victimes et de déplacés internes.

Par ailleurs, l'économie nationale demeure vulnérable à la volatilité des cours des principales matières premières importées et exportées et au durcissement des conditions financières internationales, en lien avec les incertitudes de la situation sanitaire mondiale.

En somme, sur la base des dernières estimations⁴ en date du mois de décembre 2021, l'activité économique en 2021 connaîtrait une accélération de son rythme de croissance après un ralentissement en 2020. Le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 6,5% en 2021 contre 1,9% en 2020. Le PIB nominal s'établirait à 10 997,7 milliards de FCFA en 2021 contre 10 157,7 milliards FCFA en 2020⁵.

Cette performance est imprimée par les secteurs secondaire et tertiaire, le secteur primaire affichant une contraction.

⁴ Cadrage macroéconomique du Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC), décembre 2021.

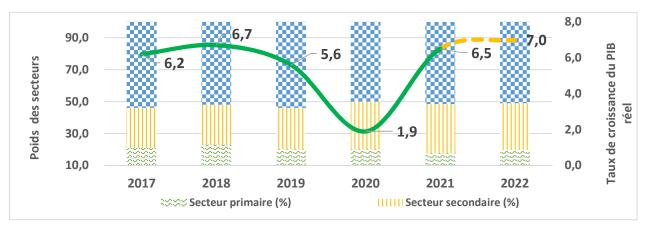
⁵ En 2020, des travaux de rebasage des comptes nationaux en 2015 ont entrainé une évaluation à la hausse du PIB.

- La valeur ajoutée du **secteur secondaire** enregistrerait une croissance de 10,3% en 2021 contre 5,8% en 2020. Cette dynamique serait imputable à l'extraction d'or (+8,7%) et aux travaux de construction, d'installation et de finition (+16,0%).
 - La bonne tenue du sous-secteur de l'extraction d'or s'expliquerait par l'apport des sociétés minières entrées en production en 2020, notamment les mines de Sanbrado (SOMISA SA) et de Samtenga (Nordgold Samtenga). Au total, la production industrielle annuelle de l'or passerait de 62,138 tonnes en 2020 à 67,969 tonnes en 2021, soit une hausse de 9,4%. Quant au sous-secteur des travaux de construction, d'installation et de finition, sa valeur ajoutée serait soutenue par la poursuite des grands travaux.
- ➤ La valeur ajoutée du **secteur tertiaire** ressortirait en hausse de 9,5% en 2021 après une baisse de 2,7% en 2020. Cette performance est due à la reprise des activités dans les soussecteurs « hôtellerie et restauration » (+26,3%), « éducation » (+22,4%) et « postes et télécommunications » (+9,2%). En outre, le secteur tertiaire a bénéficié de l'atténuation des effets de la COVID-19, du retour des grandes manifestations, notamment le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO).
- ➤ Le **secteur primaire** enregistrerait une contraction de 4,4% en 2021 après une croissance de 6,5% en 2020. Cette récession est en rapport avec la mauvaise répartition spatiotemporelle des pluies et la réduction des superficies emblavées du fait de l'insécurité. Cette contreperformance se trouve principalement au niveau de l'agriculture vivrière (-8,1%) avec un niveau de 4 731 806 tonnes pour la campagne agricole 2021/2022, soit une baisse de 8,1% par rapport à la campagne précédente.

L'agriculture de rente baisserait de 5,2% en raison de la contreperformance des filières arachide (-7,6%) et sésame (-19,5%). La production cotonnière quant à elle s'est inscrite en hausse de 9,1% avec une quantité attendue de 538 013 tonnes en 2021, en lien avec la hausse du prix d'achat du coton graine qui passe de 240 FCFA/kg en 2020 à 270 FCFA/kg en 2021.

Du côté de l'inflation, elle serait en expansion au cours de l'année 2021 et se situerait en dehors de la limite de 3% maximum. En effet, l'inflation en moyenne annuelle⁶ est ressortie à 3,4% à fin novembre 2021 contre 1,5% à fin novembre 2020. Pour l'ensemble de l'année, l'inflation ressortirait en moyenne annuelle à 3,9%, en hausse de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2020.

⁶ Moyenne des indices des 12 derniers mois comparée à celle des 12 derniers mois précédents



Graphique 2: Perspectives de croissance économique en 2017-2022 et poids des secteurs

Source: CPC, cadrage macroéconomique, décembre 2021

En perspective, pour l'année 2022, les performances de l'activité économique se renforceraient sous les hypothèses d'une maîtrise de la COVID-19 devant engendrer un accroissement de la vigueur de l'économie mondiale, d'une situation sécuritaire normalisée, d'un climat social apaisé, d'une bonne campagne agricole et la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère.

Le taux de croissance de l'économie nationale est projeté à 7,0% et serait porté par l'ensemble des secteurs primaire (+19,1%), tertiaire (+4,3%) et secondaire (+3,7%). Le PIB nominal se situerait à 11 925,0 milliards de FCFA. L'inflation en moyenne annuelle ralentirait à 2,6%, dans la norme de 3% maximum.

Tableau 1: Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2022 (%)

Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB Nominal en milliards de FCFA	8 191,3	8 920,4	9 369,2	10 157,7	10 997,7	11 925,0
Taux de croissance du PIB réel	6,2%	6,7% 5,7% 1,		1,9%	6,5%	
Secteur primaire	-0,2%	13,3%	1,7%	6,5%	-4,4%	19,1%
Secteur secondaire	5,9%	2,8%	2,3%	5,8%	10,3%	3,7%
Secteur tertiaire	6,2%	3,7%	8,4%	-2,7%	9,5%	4,3%
Impôts et taxes nets sur les produits	21,6%	16,3%	11,8%	3,5%	4,6%	7,0%
Inflation moyenne	1,5%	2,0%	-3,2%	1,9%	3,9%	2,6%

Source: CPC, cadrage macroéconomique, décembre 2021

Il ressort un accroissement de la vigueur de l'économie mondiale, d'une situation sécuritaire normalisée, d'un climat social apaisé, d'une bonne campagne agricole et la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère.

I.3. PRIORITÉS ET MESURES POUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2021

I.3.1. RAPPEL DES PRIORITES DU BUDGET 2021

En rappel, les priorités du budget 2021 s'inscrivent dans la dynamique du budget programme 2021-2023. Les orientations et choix stratégiques reposent sur les axes stratégiques de la mise en œuvre du PNDES et les défis liés au contexte économique et social actuel. Il s'agira de :

- renforcer la sécurité et la cohésion sociale ;
- promouvoir une bonne gouvernance;
- développer le capital humain;
- dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie.

Pour faire face à ces priorités, les choix stratégiques budgétaires s'inscrivent dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la politique budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement:

- la poursuite du processus de modernisation des procédures à travers la simplification et la dématérialisation des actes pour plus de célérité et d'efficacité aussi bien en matière de recouvrement de recettes que d'exécution de la dépense publique ;
- l'accroissement significatif des ressources internes à travers une plus grande performance des régies de recettes d'une part, et l'élargissement de l'assiette fiscale d'autre part;
- le respect des différents engagements pris avec la communauté des bailleurs en matière de bonne gouvernance financière;
- la rationalisation des dépenses dans le sens de réaliser plus d'économies pour le financement des dépenses prioritaires ;
- l'optimisation de l'allocation des ressources, face à la contrainte budgétaire et le recours aux partenaires techniques et financiers de plus en plus aux appuis projets au détriment des appuis budgétaires.

Au regard de ce qui précède, la gestion budgétaire au cours de l'année 2021 présentait de nombreux défis à relever.

I.3.2. RAPPEL DES MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2021

Elles s'inscrivaient dans le cadre d'une mobilisation optimale des ressources d'une part, et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses d'autre part.

1.3.2.1. EN MATIERE DE RECETTES

Les régies de recettes devraient poursuivre avec diligence la mise en œuvre de leurs stratégies à travers des mesures déjà engagées et des nouvelles mesures adaptées au nouveau contexte notamment sécuritaire. Outre la mise à disposition de moyens de recouvrement (matériels, humains, financiers et appuis divers) conséquents à temps, on peut essentiellement retenir :

- le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de contrôle des valeurs, la poursuite des réformes institutionnelles à travers la transformation de certains postes en Brigades, la spécialisation des offices avec de nouveaux contrats de performances, le renforcement de la lutte contre la fraude douanière sous toutes ses formes et la poursuite des actions de modernisation à travers le renforcement de l'informatisation et de la numérisation des opérations douanières;
- l'implication des Perceptions spécialisées dans les cadres de concertation, la sensibilisation et le contrôle des acteurs chargés de la collecte des ressources, la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service, l'évaluation et le suivi des participations financières de l'Etat dans les sociétés d'Etat et les sociétés minières, le contrôle périodique des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendues et l'informatisation du système de recouvrement des recettes de service.

1.3.2.2. EN MATIERE DE DEPENSES

Il s'agissait, outre le respect de la règlementation en matière de finances publiques, de :

renforcer l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les différents acteurs. Nonobstant des avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire, la mise en œuvre de la réforme des finances publiques devrait se poursuivre en 2021 avec : i) le renforcement du système d'ordonnateurs multiples à travers la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les Cellules ordonnancement des ministères et institutions ; ii) le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure budgétisation en AE/CP et un suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution ; iii) le renforcement du rôle des Responsables de programme dans le pilotage des programmes

budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion; iv) le renforcement du processus d'évaluation des performances; v) la poursuite des actions en cours, notamment la dématérialisation des procédures, la rationalisation des dépenses de fonctionnement de l'Etat et la mise en œuvre de la comptabilité des matières;

- dynamiser le dialogue de gestion (cadres de concertation) pour un suivi rapproché de l'exécution du budget dans les ministères et institutions. Chaque Ministre ou Président d'institution devrait effectivement s'impliquer et impliquer, par le biais du dialogue de gestion, tous les acteurs dans le suivi de l'exécution du budget de son département. A cet effet, il devrait veiller à la production à son attention:
 - ✓ d'un rapport mensuel sur l'exécution financière et physique du budget par le Directeur de l'administration et des finances. Il en transmet au plus tard le 5 de chaque mois une copie au Ministre chargé du budget pour suivi. Ce rapport met particulièrement en exergue : i) la situation des dépenses non abouties des exercices 2020 et antérieurs et l'état d'apurement y afférent ; ii) l'état de mise en œuvre des plans de déblocages de fonds faisant ressortir pour chaque déblocage effectué, la date limite de justification et la durée restant pour la justification ; iii) la situation des décaissements des prêts et subventions ; iv) la situations des déclencheurs d'appuis budgétaires ; v) la situation des autorisations d'engagements (AE) consommées depuis 2017 en vue d'assurer un suivi manuel de la consommation des AE et de la liquidation des crédits de paiement (CP) liés ;
 - ✓ d'un rapport mensuel de mise en œuvre des plans de passation des marchés conformément à la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 portant transmission des situations d'exécution des plans de passation de marchés publics et des données statistiques sur les contrats approuvés. En effet, cette circulaire oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions, pour compter de l'exercice budgétaire 2019, à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours ;
- améliorer la qualité de la dépense publique. A ce titre, et outre le strict respect de la règlementation en matière de gestion des finances publiques, les Ministres et Présidents d'institutions ont été invités à prendre les dispositions idoines pour :
 - ✓ réengager, obligatoirement en priorité, les dépenses régulièrement engagées au cours des exercices 2020 et antérieurs dont le paiement n'a pas abouti et ce, au cours du premier trimestre conformément au plan d'apurement dont le suivi sera assuré par le Contrôle financier;

✓ respecter les PPM et les PDF dans le cadre de l'exécution de la dépense ainsi que du calendrier de leur élaboration; à cet effet, ils veillent à les arrimer au programme d'activités du ministère ou de l'institution. En ce qui concerne les PDF, les ministres et présidents d'institution devraient également se conformer aux dispositions de la circulaire n°2019-0040/MINEFID/SG/DGB/DEB/SAEB du 10 janvier 2019, qui stipule qu'aucune requête d'utilisation des ressources débloquées au titre des exercices antérieurs ne sera accordée. A cet effet, les reliquats des ressources débloquées au titre des années antérieures doivent être reversés au Trésor public conformément au délais fixé dans la décision de déblocage et dans la circulaire relative au cadre de clôture de l'exercice budgétaire.

1.3.3. MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES 2021

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2021, les activités menées pour l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les acteurs se sont poursuivis au niveau du cadre de la réforme budgétaire et sur le volet informatique .

Dans le cadre de la réforme budgétaire, les activités menées sont celles relatives à l'accompagnement des ministères et institutions dans la définition des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) et des Unités Opérationnelles de Programme (UOP) et la nomination de leurs responsables (RBOP et RUOP), à la prise en compte des opérateurs dans le budget programme et à la mise en œuvre de la comptabilité budgétaire de l'ordonnateur.

- ➤ au titre de l'opérationnalisation des BOP et des UOP, une lettre circulaire du Ministre en charge des Finances à été adressée à l'ensemble des Ministères et Institutions les invitant à définir leur BOP et leur UOP;
- ➤ au titre de la prise en compte des opérateurs du budget programme, les canevas de présentation du DPPD, du PAP et du RAP des EPE ainsi que le guide méthodologique de préparation, d'exécution et de suivi-évaluation de leur budget programme ont été élaborés;
- > sur le plan de la mise en œuvre de la comptabilité de l'ordonnateur, il y a l'adoption en conseil des ministres du décret portant modalités de tenue de la comptabilité budgétaire des ordonnateurs du budget de l'Etat.

Au niveau informatique, les activités menées ont consisté aux travaux d'actualisation du volet « exécution » du Système Intégré de Gestion des Finances publiques (SI-N@folo) à travers les modules « évaluation de l'exécution des dépenses » et « engagement, proposition de liquidation, la gestion des droits constatés et ordonnancement et le paiement » .

Nonobstant ces avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire en 2022, les perspectives pour la mise en œuvre de la réforme consisteront à :

- poursuivre l'accompagnement des Responsables de Programme ;
- poursuivre les actions pour une mise en œuvre de la comptabilité budgétaire (adoption des textes d'application du décret portant modalités de tenue de la comptabilité budgétaire des ordonnateurs du budget de l'Etat, expérimentation de la tenue de cette comptabilité par les sectoriels, renforcement des capacités des acteurs sur la comptabilité budgétaire de l'ordonnateur);
- valoriser les résultats de la performance en vue de maintenir cette culture de résultats;
- relire certains textes régissant la fonction publique;
- élaborer le Document de répartition initiale des crédits et des Emplois (DRICE);
- poursuivre la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs de la reforme;
- améliorer progressivement les outils d'élaboration et d'exécution du budget programme (revue des canevas de présentation des DPPD, des PAP et des RAP);
- renforcer le rôle des responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion (élaboration d'un guide de contrôle de gestion dans l'administration publique);
- finaliser et adopter le guide méthodologique pour la préparation, l'exécution et le suivi-évaluation du budget programme des EPE et ses différents canevas ;
- poursuivre la mise en place du dispositif de contrôle interne et de gestion dans les ministères et institutions;
- élaborer et mettre en œuvre les outils nécessaires à l'implantation du contrôle interne comptable;
- > mettre en œuvre le plan d'engagement global des dépenses de l'Etat;
- Opérationnaliser les nouveaux postes comptables ;
- Implémenter dans le système d'information de la comptabilité budgetaire de l'Etat, des modules sur le principe des plafonds, des canévas RAP;
- adopter le décret portant organigramme-type des départements ministèriels. L'adoption de cet décret devrait permettre d'avoir une approche harmonisée pour la mise en place de la chaine managériale au sein des différents programmes

budgétaires. Cependant, le retard constaté dans l'adoption de ce décret impacte non seulement la pleine opérationnalisation de la déconcentration de l'ordonnancement mais également la stabilisation de la chaine managériale des programmes budgétaires.

I.3.4. CONFIGURATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021 AU 31 DECEMBRE

La configuration du Gouvernement mis en place suite aux élections couplées de 2020 imposait des ajustements de la loi de finances initiale pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, afin d'assurer une cohérence entre les allocations budgétaires et les nouveaux périmètres d'actions des départements ministériels pour plus d'efficacité.

Il s'est agi essentiellement, de regrouper les ressources des anciens ministères fusionnés et de prendre en compte les changements de dénomination.

Outre ces principales modifications qui ont justifié la loi de Finances Rectificative (LFR), l'occasion a été offerte aux ministères et institutions de réaliser leurs besoins d'ajustements qui ne peuvaient pas s'opérer par la voie règlementaire.

Tenant compte des inquiétudes sur l'impact de la seconde vague de la pandémie à corona virus sur l'économie nationale qui se dissipent de plus en plus, l'espoir d'une véritable relance de l'activité économique au plan mondial est désormais permis et augure de meilleures performances des régies de recettes en cette année 2021.

Aussi, le gouvernement a proposé un relèvement des prévisions de ressources propres, afin de créer de l'espace pour prendre en charge certaines priorités qui n'ont pas pu l'être dans la loi de finances initiale du fait des fortes contraintes budgétaires.

Par ailleurs, certains partenaires techniques et financiers (Agence française de développement, Banque Mondiale) ont précisé davantage leurs intentions en matière d'appuis budgétaires et il en est résulté un léger accroissement de ces ressources.

Ces différents ajustements ont été faits dans le respect des équilibres de la loi de finances initiale. Ces ajustements ont fait l'objet de ratification par la répresentation nationale à travers l'adoption de la loi n°027-2021/AN du 11 mai 2021 portant Loi de finances rectificative de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021.

Ainsi, le budget de l'Etat a été arrêté en recettes et en dépenses (crédits de paiement) respectivement à 2 131,98 milliards FCFA et à 2 672,78 milliards FCFA avec une épargne budgétaire de 35,92 milliards FCFA et un besoin de financement de 540,80 milliards FCFA.

Les autorisations d'engagement s'élevent à 634,50 milliards FCFA. Par rapport aux prévisions de la LFI 2021, les prévisions des recettes ordinaires et extraordinaires enregistrent respectivement une hausse de 18,00 milliards FCFA et 3,01 milliards FCFA. Quant aux prévisions des dépenses ordinaires, elles enregistrent une hausse de 6,55 milliards FCFA. Les prévisions des dépenses en capital enregistrent une légère hausse de 14,46 milliards de FCFA.

Cette configuration va évoluer avec les différents ajustements opérés par les ministères et institutions (fongibilité asymétrique, transferts et virements de crédits) et ceux entrepris dans le cadre des opérations de clôture du budget. Les ajustements intervenus dans le cadre des opérations de clôture du budget ont permis d'une part, de régulariser une partie des avances de trésorerie accordées et le dépassement constaté dans l'exécution des dépenses de personnel de certains ministères et institutions et d'autre part, de prendre en charge les nouveaux besoins exprimés.

A cet effet et conformément aux dispositions des articles 25, 27 et 51 de la loi organique précitée, ces ajustements ont consisté à l'ouverture, par décret d'avances, de crédits de paiements d'un montant total de 194,01 milliards de FCFA adossée à une annulation de crédits de paiement du même montant. Ce décret d'avance sera ratifié dans la loi de règlement de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat exercice 2021.

Tous ces ajustements ont été opérés dans les limites des équilibres budgétaire et financier établis dans la LFR. En prenant en compte ces ajustements, la nouvelle configuration du budget de l'Etat, exercice 2021 se présente par nature de dépense comme suit :

- ✓ la charge financière de la dette demeure à son niveau initial à savoir 173,60 milliards de FCFA;
- ✓ les dépenses de personnel restent à leur niveau initial de 950,00 milliards de FCFA;
- ✓ les dépenses d'acquisition de biens et services ressortent à 199,95 milliards de FCFA contre initialement 198,50 milliards de F CFA dans la LFI;
- ✓ les dépenses de transferts courants ressortent à 447,20 milliards de FCFA contre initialement 452,45 milliards de F CFA dans la LFI;
- ✓ les dépenses en atténuation des recettes à 0,82 milliard de FCFA contre initialement 0,50 milliards F CFA dans la LFI;

- ✓ les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ressortent à 891,67 milliards de FCFA contre initialement 856,73 milliards FCFA dans la LFI;
- ✓ les dépenses de transferts en capital à 9,55 milliards de FCFA contre initialement 20 milliards FCFA dans la LFI.

Ces ajustements ont néanmoins impacté l'épargne budgétaire qui est passé de 35,92 milliards FCFA dans la LFR à 45,95 milliards de FCFA.

Il est à noter que l'ensemble des opérations de clôture s'est déroulé conformément aux dispositions du décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics dont l'alinéa 5 de l'article 67 précise que « ... le ministre chargé des finances peut, si les circonstances l'exigent, fixer de nouveaux délais pour l'arrêt des opérations d'engagement, de liquidation et d'ordonnancement au titre de l'exécution du budget » sans pour autant excéder le 31 décembre.

Le tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2020-2021 fait l'objet de **l'annexe 1**.

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

La performance en matière de mobilisation des ressources budgétaires notamment des régies de recette sera analysée en mettant en exergue la mobilisation annuelle et trimestrielle des ressources.

II.1. RÉALISATIONS AU TITRE DU 4ÈME TRIMESTRE (DU 1ER OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2021)

Au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice budgétaire 2021, les recettes totales ont été recouvrées à hauteur de 672,94 milliards FCFA. Par rapport aux réalisations du 3^{ème} trimestre qui s'élevaient à 515,20 milliards FCFA, il ressort une hausse du volume des réalisations trimestrielles de 157,74 milliards FCFA. Comparativement au recouvrement du 4^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 572,34 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 100,60 milliards FCFA en valeur absolue.

Les réalisations des recettes ordinaires constituent 80,06% de la mobilisation totale de ressources du trimestre contre 95,90% au 3^{ème} trimestre 2021 et 85,40% au 4^{ème} trimestre 2020. Les encaissements au titre des recettes extraordinaires enregistrent une hausse de 113,07 milliards de FCFA et de 50,63 milliards de FCFA par rapport respectivement au 3^{ème} trimestre 2021 et au 4^{ème} trimestre 2020.

II.1.1. REALISATION TRIMESTRIELLE DES RECETTES ORDINAIRES

Les réalisations des recettes ordinaires au titre du 4^{ème} trimestre se sont chiffrées à 538,76 milliards FCFA sur un montant attendu de 497,06 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de l'objectif périodique de 108,39%.

Comparé au 3^{ème} trimestre où les réalisations étaient de 494,09 milliards FCFA, il ressort une hausse en volume de 44,67 milliards de FCFA avec cependant une baisse du taux de réalisation trimestriel de 0,81 point de pourcentage par rapport à celui du 3^{ème} trimestre qui était de 109,20%.

Par rapport au 4^{ème} trimestre 2020 qui enregistrait un volume de 488,79 milliards FCFA, les réalisations trimestrielles sont en hausse de 49,97 milliards FCFA avec également une hausse du taux de réalisation qui était de 105,04% en 2020.

L'analyse par nature du recouvrement des recettes ordinaires fait ressortir la répartition suivante :

✓ Recettes fiscales: sur une prévision trimestrielle de 446,85 milliards FCFA, base loi de finances rectificative, les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de 475,43 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 106,39%.

Par rapport aux réalisations de 427,84 milliards de FCFA pour le 3^{ème} trimestre, il ressort un accroissement de 47,58 milliards de FCFA. Comparativement au recouvrement du 4^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 398,91 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 76,51 milliards FCFA en valeur absolue.

✓ Recettes non fiscales: sur une prévision trimestrielle de 50,21 milliards FCFA, base loi de finances rectificative, les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 63,33 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 126,14%. Par rapport aux réalisations du 3^{ème} trimestre de 66,24 milliards FCFA, il ressort une baisse de 2,91 milliards FCFA.

Comparativement au recouvrement du 4^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 89,87 milliards FCFA, il est enregistré une baisse de 26,54 milliards FCFA en valeur absolue imputable à un faible niveau de recouvrement des dividendes (-18,23 milliards de FCFA notamment).

<u>NB</u>: Les **ventes de produits et services**, les **produits financiers** et les **Recettes exceptionnelles** n'ont pas fait l'objet de prévision ni de recouvrement pour ces catégories de recettes.

En somme, il ressort de l'analyse par nature de recettes que la performance globale des régies s'explique principalement par le fort taux de réalisation des recettes non fiscales (126,14%). Le tableau ci-dessous récapitule par nature de recettes l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 4ème trimestre 2020, 3ème trimestre 2021 et 4ème trimestre 2021.

<u>Tableau 2</u>: Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires pour le compte du budget de l'Etat au titre du 4^{ème} trimestre 2020, des 3 ^{ème} et 4^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)

	3 ^{eme}	trimestre	2021	4 ^{ème}	trimestre	4 ^{ème} tri	mestre :	Ecarts en %			
Nature de recette	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	LCai ts Cii	/0
	a	b	c=b/a	d	е	f=e/d	g	h	i=h/g	e-h	e-b
Ventes de produits et services	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes fiscales	400,18	427,84	106,91%	446,85	475,43	106,39%	418,37	398,91	95,35%	19,18%	11,12%
Recettes non fiscales	52,27	66,24	126,73%	50,21	63,33	126,14%	46,95	89,87	191,43%	-29,53%	-4,40%
Produits financiers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Total	452,45	494,09	109,20%	497,06	538,76	108,39%	465,32	488,79	105,04%	10,22%	9,04%

Source: DGB

Par régie de recettes, la situation des recouvrements du trimestre se présente comme suit :

- ✓ **DGI**: sur des objectifs de recouvrement trimestriels de 244,03 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 269,34 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 110,37%. Les réalisations de la DGI, qui ont augmenté de 3,42 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2021 et baissé de 11,53% par rapport au 4^{ème} trimestre 2020, répresentent 49,99% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 52,71% au 3^{ème} trimestre 2021 et 49,41% au 4^{ème} trimestre 2020.
- ✓ **DGD**: sur des objectifs de recouvrement du trimestre de 206,33 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 210,45 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 102%. Les réalisations de la DGD, qui ont augmenté de 22,89 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2021 et augmenté de 30,77% par rapport au 4^{ème} trimestre 2020, représentent 39,06% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 34,66% au 3^{ème} trimestre 2021 et 32,92% au 4^{ème} trimestre 2020.
- ✓ **DGTCP**: sur des objectifs de recouvrement du trimestre de 46,70 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 58,97 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 126,27%. Les réalisations de la DGTCP qui ont baissé de 5,50 % par rapport au 3 ème trimestre 2021 et baissé de 31,72% par rapport au 4ème trimestre 2020, représentent 10,95% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 12,63% au 3 ème trimestre 2021 et 17,67% au 4ème trimestre 2020.

Le tableau ci-dessous récapitule par régie l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 4ème trimestre 2020, le 3ème et 4ème trimestre 2021.

<u>Tableau 3</u>: Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires pour le compte du budget de l'Etat au titre du 4^{ème} trimestre 2020, des 3^{èm e} et 4^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)

	4 ^{ème} trim	estre 2020		3 ^{ème}	trimestre	2021	4 ^{ème}	trimestre	Ecarts en %		
Régie de recette	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	LCai C	C11 /6
	а	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g	h-b	h-e
DGI	228,57	241,49	105,65%	229,12	260,44	113,67%	244,03	269,34	110,37%	11,53%	3,42%
DGD	193,24	160,93	83,28%	173,87	171,25	98,49%	206,33	210,45	102,00%	30,77%	22,89%
DGTCP	43,50	86,36	198,52%	49,47	62,40	126,13%	46,70	58,97	126,27%	-31,72%	-5,50%
Total	465,32	488,79	105,04%	452,45	494,09	109,20%	497,06	538,76	108,39%	10,22%	9,04%

Source : DGB

Il ressort que le niveau de réalisation trimestriel des recettes ordinaires se situe à 108,39% sur des prévisions trimestrielles de 497,06 milliards de FCFA.

Cette performance globale réalisée dans le recouvrement des recettes ordinaires est imputable aux performances de la DGI, de la DGD et de la DGTCP qui enregistrent respectivement des niveaux de réalisation de 110,37%, de 102,00% et de 126,27%.

De l'examen de l'évolution des recouvrements trimestriels de l'année, il ressort comme l'indique le graphique ci-dessous une amélioration progressive des performances de recouvrement au niveau de chaque régie de recette.

600,00

500,00

400,00

300,00

200,00

100,00

1er Trimestre 2ème Trimestre 3ème Trimestre 4ème Trimestre

DGI DGD DGTCP Recouvrement Total

<u>Graphique 3 :</u> Evolution du récouvrement des recettes en 2021 par trimestre et par régie (en milliards de FCFA)

Source: DGB

II.1.2. REALISATION TRIMESTRIELLE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

De la répartition des mobilisations de ressources budgétaires extraordinaires du trimestre, l'analyse fait ressortir au titre des :

- ✓ **Dons programmes**: sur des objectifs de décaissement du trimestre de 47,95 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 52,01 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 108,46%. L'on constate une hausse des décaissements de 9,01 milliards FCFA par rapport au 4^{ème} trimestre 2020. Les Dons programmes représentent 38,76% des recettes extraordinaires.
- ✓ **Dons projets :** les décaissements effectifs du trimestre des dons projets se chiffent à 82,17 milliards FCFA. Par rapport aux décaissements du 3ème trimestre 2021 de 21,11 milliards FCFA, il ressort une hausse de 61,06 milliards FCFA. Il est à signaler la difficulté de mesurer et d'apprécier la performance de décaissement des dons projets en raison de l'absence d'informations sur les échéanciers de décaissement liés aux PTBA des projets.

II.1.3. REALISATIONS CUMULEES DE RESSOURCES BUDGETAIRES AU 31 DECEMBRE 2021

Les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances rectificative pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 se chiffrent à 2181,98 milliards FCFA, dont 1867,52 milliards FCFA et 314,47 milliards FCFA respectivement pour les recettes ordinaires et les ressources extraordinaires. Les données relatives aux recettes intègrent les recettes ordinaires destinées au compte CAST « remboursement crédits TVA » (50 milliards de FCFA en prévision).

Le niveau de mobilisation des recettes du budget général de l'Etat se chiffre à 2250,84 milliards FCFA au 31 décembre 2021, soit un taux de recouvrement annuel de 103,16% correspondant à une hausse de 196,42 milliards FCFA par rapport à 2020 à la même période.

Les recettes ordinaires, avec une progression en volume de 221,20 milliards de FCFA en valeur absolue et de 12,62% en valeur relative par rapport à celles de 2020 à la même période, représentent 87,70% du montant des recouvrements réalisés.

Les encaissements au titre des recettes extraordinaires connaissent une baisse de 24,78 milliards FCFA en valeur absolue et de 8,22% en valeur relative imputable aux dons projets (notamment la baisse des contributions des partenaires multilatéraux de 60,89 millards de FCFA).

Le tableau ci-après fait ressortir le niveau de réalisation cumulé des recettes inscrites au titre du budget général de l'Etat, exercice 2021 à fin décembre.

<u>Tableau 4 :</u> Etat de recouvrement cumulé des recettes pour le compte du budget général de l'Etat au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

Ji decembre 202	2020							2021						
Nature de recettes	Prévisions annuelles LFR trimestre		Recouvrements Recouvrem au 31 décembre 4eme trir					Prévisions du 4eme trimestre	31 décembre		Recouvrements du 4eme trimestre		Absolue	Relative
	ыĸ	LFR	Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)		LFR	Montant	Taux LFR (%)	Montant	Taux trimestriel (%)	Montant	Taux(%)
	a	b	с	d=c/a	e	f=e/b	g	i	k	l=k/g	n	o=n/i	s=k-c	t=s/c
RECETTES ORDINAIRES	1 722,83	465,32	1 752,81	101,74	488,79	105,04	1867,52	497,06	1 974,01	105,70	538,76	108,39	221,20	12,62
Vente de produits et services	1	-	1	0,00	-	0,00	0,00	-	1	0,00	-	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 490,41	418,37	1 461,59	98,07	398,91	95,35	1647,05	446,85	1 733,35	105,24	475,43	106,39	271,76	18,59
Recettes non fiscales	232,42	46,95	291,22	125,30	89,87	191,43	220,47	50,21	240,66	109,16	63,33	126,14	-50,56	-17,36
Produits financiers	-	-	-	0,00	-	0,00	0,00	-	-	0,00	-	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	385,52	101,64	301,61	78,23	83,55	82,20	314,47	130,13	276,83	88,03	134,19	103,12	-24,78	-8,22
Dons programmes	176,68	61,09	159,68	90,37	43,00	70,38	93,38	47,95	97,53	104,44	52,01	108,46	-62,15	-38,92
Dons projets	208,83	40,55	141,93	67,96	40,55	100,00	221,09	82,17	179,30	81,10	82,17	100,00	37,37	26,33
TOTAL	2 108,35	566,97	2 054,42	97,44	572,34	100,95	2 181,98	627,19	2 250,84	103,16	672,94	107,29	196,42	9,56

Source: DGB

II.2. RÉALISATION CUMULÉE DES RECETTES ORDINAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les prévisions annuelles LFR des recettes ordinaires se chiffrent à 1867,52 milliards de FCFA dont 1647,05 milliards de FCFA au titre des recettes fiscales et 220,47 milliards de FCFA au titre des recettes non fiscales.

Au 31 décembre 2021, le recouvrement des recettes ordinaires se chiffre à 1974,01 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement annuel de 105,70%. Par rapport aux recouvrements de 2020 à la même période qui étaient de 1752,81 milliards FCFA, les recettes ordinaires sont en hausse de 221,20 milliards de FCFA en volume (12,62%).

1 733,35 2 000,00 1 461,59 1500,00 1 000,00 240,66 500,00 Vente de produits Recettes fiscales Recettes non **Produits** Recettes financiers et services fiscales exceptionnelles ■ déc-20 🔊 déc-21

Graphique 4: Recouvrements des recettes ordinaires à fin décembre 2020 et 2021 par nature.

Source: DGB

L'analyse de la situation des recettes ordinaires à fin décembre 2021 est faite par nature de recettes et par structure de recouvrement.

II.2.1. ANALYSE DE L'EVOLUTION PAR NATURE DE RECETTES

Elle porte sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les produits financiers.

II.2.1.1. LES VENTES DES PRODUITS ET SERVICES

Aucune prévision n'a été faite pour cette nature de recettes. La prévision a été ventilée au niveau des recettes non fiscales.

II.2.1.2. LES RECETTES FISCALES

Au 31 décembre 2021, il a été recouvré 1733,35 milliards FCFA sur des prévisions annuelles LFR de 1647,05 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 105,24%.

Comparée à la même période en 2020, avec un niveau de réalisation cumulé de 1461,59 milliards FCFA, il ressort une progression de 18,59% en valeur relative correspondant à 271,76 milliards de FCFA en valeur absolue. Les recettes fiscales représentent 87,81% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Graphique 5: Recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin décembre 2020 et 2021.

Source: DGB

Les impôts et taxes intérieures sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La prévision annuelle base LFR de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2021 est de 657,68 milliards de FCFA dont 347,95 milliards FCFA à l'importation et 309,73 milliards FCFA à l'intérieur.

À la date du 31 décembre 2021, le montant total cumulé recouvré par l'ensemble des régies est de 633,01 milliards FCFA, soit un taux d'exécution annuel de 96,25%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement cumulé à fin décembre 2020 et 2021, fait ressortir une hausse en volume de l'ordre de 11,40% en valeur relative et de 64,78 milliards F CFA en valeur absolue. Les réalisations de cette recette représentent 36,52% du recouvrement des recettes fiscales.

Taxe sur les produits pétroliers (TPP)

Sur une prévision annuelle LFR de 112,02 milliards F CFA, la TPP a été recouvrée au 31 décembre 2021 à hauteur de 125,77 milliards FCFA, soit un taux de réalisation annuel de 112,28%. Comparativement à la même période de l'année 2020 où le recouvrement cumulé était de 106,86 milliards FCFA, il est observé une hausse de 17,69% correspondant à un montant de 18,91 milliards FCFA. Les réalisations de recette représentent 7,26% du recouvrement des recettes fiscales.

Les impôts sur les revenus et bénéfices

L'analyse porte sur quelques impôts leaders tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), et sur les autres droits d'enregistrement (IRCM ou ADE).

✓ L'impôt sur les sociétés (IS)

Sur une prévision annuelle LFR de 220,87 milliards FCFA, le montant cumulé recouvré de l'IS se chiffre à 325,66 milliards FCFA au 31 décembre 2021, soit un taux d'exécution annuel de 147,45%. L'IS représente 18,79% des recettes fiscales.

En 2020 à la même période, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés s'est établi à 225,53 milliards F CFA. De ce qui précède, il ressort une hausse du niveau de recouvrement de l'IS de 100,13 milliards FCFA (soit un taux de progression de 44,40%).

✓ <u>L'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)</u>

Prévu annuellement base LFR à hauteur de 150,93 milliards FCFA, le recouvrement cumulé de l'IUTS s'élève à 131,22 milliards de FCFA à fin décembre 2021, soit un taux de réalisation annuel de 86,94%. Comparativement à la même période en 2020, le niveau de recouvrement de l'IUTS a baissé de 3,56 milliards FCFA en valeur absolue, correspondant à un taux de régression de l'ordre de 2,64%. L'IUTS représente 7,57% des recettes fiscales.

✓ <u>Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)</u>

Pour l'exercice budgétaire 2021 base LFR, il est prévu un montant de 47,10 milliards FCFA au titre des IRCM. Sur la période de janvier à décembre, la DGI en a recouvré 61,23 milliards FCFA qui représentent 130,01% de l'objectif annuel sur ces droits. Comparativement à fin décembre 2020 où le recouvrement était de 51,06 milliards FCFA, il ressort une hausse de 10,17 milliards

FCFA correspondant à un taux de progression de 19,93%. L'IRCM représente 3,53% des réalisations des recettes fiscales.

Droits et taxes à l'importation et à l'exportation

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des Droits de douanes, de la redevance statistique et des droits d'accises.

Les droits de douane

Le recouvrement cumulé des droits de douane (DD) s'est établi à 144,16 milliards FCFA et 169,38 milliards FCFA respectivement à fin décembre 2020 et 2021, soit une augmentation de 17,50%.

Par rapport à la prévision annuelle base LFR qui s'élève à 169,87 milliards F CFA, le taux d'exécution s'établit à 99,71% à fin Décembre. Les DD représentent 9,77% des réalisations de recettes fiscales.

La redevance statistique

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en hausse de 2,24 milliards FCFA comparativement à 2020 à la même période. En effet, le recouvrement cumulé de ladite taxe est passé de 19,43 milliards FCFA au 31 décembre 2020 à 21,67 milliards FCFA au 31 décembre 2021.

Relativement à la prévision de 2021 qui se chiffre à 22,76 milliards FCFA, le taux d'exécution se situe à 95,24%. Le montant recouvré représente 1,25% des réalisations des recettes fiscales.

Les droits d'accises

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la Cola et la taxe sur les café et thé perçus en régime intérieur et de porte.

Le recouvrement cumulé desdits droits s'est établi à 68,89 milliards FCFA au 31 décembre 2021, contre 59,77 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une hausse en volume de 9,12 milliards FCFA (15,26%). Cette catégorie de recettes représente 3,97% de la réalisation des recettes fiscales.

II.2.1.3. LES RECETTES NON FISCALES

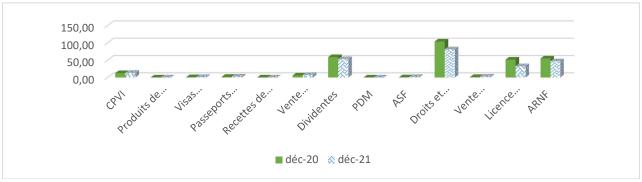
Les recettes non fiscales ont enregistré globalement une baisse en volume de 50,56 milliards FCFA, passant de 291,22 milliards FCFA à fin décembre 2020 à 240,66 milliards FCFA en 2021 au 31 décembre.

Cette est notamment imputable à la baisse (-22,56 milliards de FCFA) dans le recouvrement des droits proportionnels (droits d'octroi, du renouvellement, du transfert des titres miniers ou des autorisations administratives délivrés en vertu du code minier) et taxes superficiaires (taxes payées par les sociétés minières en exploration et en exploitation, en fonction de la nature de leurs activités et de la superficie occupée).

Les recouvrements au titre des licences des téléphonies mobiles sont aussi en baisse de 19 millards de FCFA.

Les recettes non fiscales représentent 12,19% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

<u>Graphique 6:</u> Recouvrements de quelques impôts et taxes leaders des recettes non fiscales à fin décembre 2020 et 2021.



Source: DGB

II.2.2. ANALYSE PAR STRUCTURE DE RECOUVREMENT

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances rectificative (LFR).

Les objectifs annuels de recouvrement assignés aux régies intègrent des parts de recettes reversées à d'autres budgets (dont le compte CAST « Remboursement de crédits TVA) et se chiffrent à 1974,01 milliards FCFA dont 1924,01 milliards FCFA pour le budget général de l'Etat.

II.2.2.1. LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

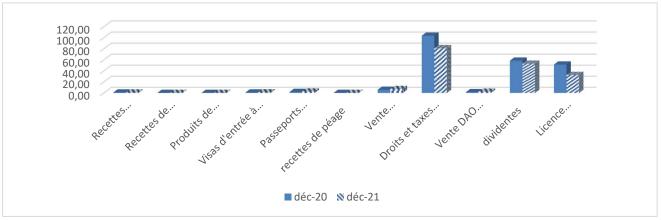
Au titre de l'exercice budgétaire 2021, l'objectif annuel de recouvrement de recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) sur la base de la Loi de finances rectificative (LFR), est de 208,54 milliards FCFA. Cet objectif, qui est constitué essentiellement de recettes non fiscales (98,06%), connait une baisse de 5,74% correspondant à 12,71 milliards FCFA en terme nominale comparativement à la prévision revisée de 2020.

Les réalisations cumulées au 31 décembre 2021 se chiffrent à 227,02 milliards FCFA pour des prévisions de 208,54 milliards de FCFA, faisant ressortir un taux d'exécution de 108,86% au titre de l'année 2021. Au 31 décembree 2020, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffraient à 279,60 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 126,37%, par rapport aux prévisions qui étaient de 221,25 miliards de FCFA.

Entre 2020 et 2021, les recettes mobilisées par la DGTCP ont connu une baisse en volume de 52,57 milliards FCFA, soit un taux de regression de 18,80% essentiellement portée par les recettes non fiscales. Cette baisse est due au montant recouvré au titre de la licence 4G de téléphonie mobile et des droits proportionnels ou redevance proportionnelle et taxe superficiaire qui est passé respectivement de 51,50 milliards F CFA et 103,71 milliards en 2020 à 32,50 milliards F CFA et 81,16 milliards en 2021.

Hors recouvrement licence téléphonie mobile, le montant recouvré se chiffre à 194,52 milliards de francs CFA sur des prévisions hors licence téléphonie mobile de 176,04 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 110,50% pour une cible au 31 décembre (hors licence téléphonie mobile) de 84,42%. Soit un dépassement de 26,08 points.

<u>Graphique 7</u>: Recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin décembre 2020 et 2021.



Source: DGB

De façon globale, les performances de la DGTCP au titre de l'année 2021 ont été impactées par le niveau de réalisation substantielle des natures de recettes suivantes :

- les droits proportionnels ou redevances proportionnelles;
- les dividendes ;
- les acquisitions de licences 4G;
- la vente des imprimés de titres de transport ;
- les opérations de maintien de la paix (contingents déployés sur le terrain des opérations, location matériels);
- les visas des contrats des travailleurs expatriés ;
- les inscriptions en ligne aux concours d'entrée de la fonction publique (versement notamment des reliquats des années antérieures par les sociétés de téléphonie);
- les inscriptions aux examens et concours du secondaire;
- la vente de sous-produits agro industriels et de divers matériels de production ;
- les amendes et confiscations;
- l'autorisation spéciale d'importation;
- la vente des dossiers d'appels d'offres ;
- les reversements de l'ARCEP.

Au titre de l'exercice budgétaire 2021, les objectifs de recouvrement assignés à la DGTCP ont été fixés à 232,50 milliards de FCFA. Ces prévisions de recouvrement sont en hausse de 23,96 milliards de FCFA en valeur nomiale et 11,49% en valeur relative, comparées à celles de 2021.

En vue de l'atteinte de ses objectifs, la DGTCP poursuivra la mise en œuvre de certaines actions ou mesures identifiées. Comme actions ou mesures, on peut noter entre autres :

✓ En matière de recouvrement :

- la relance des sociétés minières en vue du recouvrement des dividendes dues ;
- la poursuite et l'extension des opérations de réimmatriculation du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national ;
- la poursuite de la modernisation du mode de gestion et de perception des recettes de services;

- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées;
- la tenue de cadres de concertation avec les acteurs de la chaine de mobilisation des recettes de services.

✓ En matière de mise en œuvre des actions du PAP :

- la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes de services ;
- le contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de contrôle.

II.2.2.2. LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Les réalisations de la Direction Générale des Impôts (DGI) représentent 53,24% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources fiscales intérieures, la DGI s'est vue assigner, au titre de l'exercice budgétaire 2021 et sur la base de la Loi de finances rectificative (LFR), un objectif de recouvrement de **956,71 milliards F CFA**.

A fin décembre 2021, les recouvrements de la DGI se chiffrent à 1050,93 milliards F CFA, soit un taux d'exécution de 109,85%. Les recouvrements du quatrième trimestre se chiffrent à 269,34 milliards FCFA, rapportés aux prévisions du trimestre qui se chiffrent à 244,03 milliards FCFA, il en résulte un taux de réalisation appréciable de 110,37% correspondant à un dépassement de 25,31 milliards F CFA.

Cette performance est expliquée en grande partie par :

- ✓ le renforcement des actions de poursuite des entreprises à l'endroit des déclarations de TVA non suivies de paiement ;
- ✓ le renforcement des actions d'apurement des arriérés fiscaux par les unités de recouvrement ;
- ✓ le durcissement des conditions d'obtention des attestations de situation fiscale notamment par le paiement conséquent des arriérés d'impôts à la faveur de la réduction du délai de validité de trois (03) mois à un (01) mois desdites attestations ;

- ✓ la forte réalisation et la progression de l'IS et de l'IBICA s'explique essentiellement par le renforcement des actions menées par les unités de recouvrements dans le cadre de l'apurement des arrierés fiscaux au cours de ladite période ;
- ✓ les effets induits des actions de contrôle ciblées au cours du second semestre 2020 à l'endroit du secteur des prestations intellectuelles ;
- ✓ l'acceptation par les acteurs du rehaussement du taux de la taxe sur les entreprises de télécommunication (TS/ET) à 7% qui a permis de booster le niveau de recouvrement de ladite taxe ;
- ✓ l'augmentation de la part des recettes liées à la TS/ET reversée au budget de l'Etat qui est passée de 20% à 35%.

Pour relever le défi de mobilisation des recettes de l'ordre de 1 105 042 790 000 FCFA qui lui est assigné pour l'année 2022, la Direction Générale des Impôts s'engage à poursuivre le processus de l'élargissement de l'assiette, la modernisation de l'administration fiscale et les actions administratives comme suit :

✓ Concernant **l'élargissement de l'assiette,** il s'agira, entre autres de :

- l'opérationnalisation des services de recensement fiscal dans les DCI pour une meilleure prise en charge du recensement fiscal permanent et de la mise à jour du portefeuille;
- la poursuite de l'application effective de la TAF;
- la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route de la réforme de la fiscalité des microentreprises;
- l'application effective de la méthode d'évaluation des investissements au niveau des Guichets Uniques du Foncier, en vue d'asseoir une base adéquate pour l'imposition des impôts fonciers.

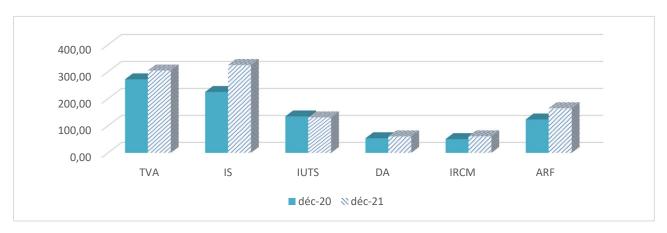
✓ Quant à la modernisation de l'administration fiscale, il sera question notamment de :

- développer une application e-CME (automatisation de la gestion de la Contribution de la micro entreprise permettant de déceler des contribuables cachés en vue de leur transfert vers les segments du réel d'imposition);
- dématérialiser la procédure d'enregistrement des marchés publics et autres actes soumis à l'enregistrement (comme source supplémentaire de recoupement d'information pour alimenter le contrôle fiscal);
- opérationnaliser le système décisionnel, source efficace de recoupement pour alimenter le contrôle fiscal.

- ✓ Pour ce qui est des actions administratives, elles concerneront essentiellement :
 - la poursuite des actions de maîtrise et d'apurement des RAR à travers l'opérationnalisation de l'admission en non-valeur;
 - le suivi et de l'accompagnement des contribuables aux télé procédures ;
 - les actions d'amélioration du pilotage des unités opérationnelles et du suivi des réformes.

Le graphique ci-dessous présente le recouvrement cumulé à fin décembre 2020 et 2021 de quelques impôts leaders au niveau de la DGI.

<u>Graphique 8</u>: Recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin décembre 2020 et 2021.



Source: DGB

La DGI pourrait nettement améliorer les résultats obtenus si elle n'était pas confrontée à de nombreuses difficultés dont les plus importantes se résument comme suit :

Les difficultés d'ordre organisationnel

Elles sont constituées par :

- ✓ l'accroissement des arriérés fiscaux à travers l'augmentation des déclarations non suivies de paiements qui ne font toujours pas l'objet de poursuite systématique ;
- ✓ la non appropriation par les contribuables des nouvelles échéances déclaratives des impôts et taxes contenues dans la LFI 2021; toute chose qui nécessite un accompagnement de l'administration en terme de communication et de sensibilisation pour une meilleure appropriation par les contribuables des nouvelles exigences liées à ces nouvelles échéances;
- ✓ les difficultés de localisation des contribuables immatriculés au Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) qui ne permettent pas une meilleure prise en charge de ceux-ci.

• Les difficultés liées aux moyens

Ces difficultés portent notamment sur la mise à disposition tardive des frais de recouvrement au profit des unités opérationnelles, la dotation insuffisante du fonds d'équipement de la DGI (besoin d'un appui budgétaire conséquent) et le manque de matériels techniques pour les services du cadastre et des travaux fonciers.

Des actions d'intensification des recouvrements et du contrôle pédagogique de certains secteurs d'activités se poursuivront en 2022. Il s'agira spécifiquement des actions suivantes :

- ✓ la poursuite de l'application de la taxe sur les activités financières (TAF);
- √ la poursuite des visites pédagogiques auprès des contribuables ;
- ✓ le suivi régulier des déclarations non suivies de paiements ;
- ✓ l'assainissement des restes à recouvrer (RAR) par des actions plus ciblées ;
- ✓ les négociations amiables avec les contribuables pour le paiement des arriérés fiscaux ;
- ✓ le renforcement des actions d'information et de sensibilisation des contribuables sur les nouvelles échéances déclaratives des impôts et taxes contenues dans la loi de finances 2021 et sur l'utilisation des télé procédures pour la déclaration et le paiement des impôts.

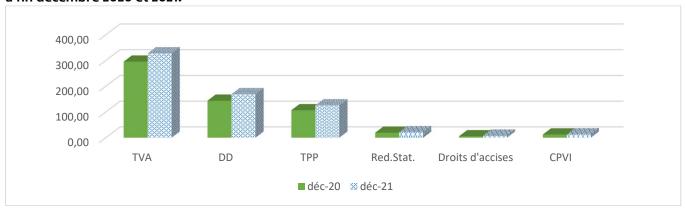
II.2.2.3. LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD), y compris les parts de recettes à reverser à d'autres budget s'élève à 702,26 milliards F CFA selon la loi de finances rectificative (LFR).

Au 31 decembre 2021, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à **696,06** milliards FCFA, soit un taux de réalisation annuelle de **99,12%.** Ces réalisations, qui représentent 35,26% des recouvrements cumulés de recettes ordinaires au 31 decembre 2021, se décomposent comme suit :

- √ 682,33 milliards FCFA au titre des recettes fiscales;
- √ 13,74 milliards FCFA au titre de recettes non fiscales.

A la même période de l'année 2020, les réalisations de la DGD étaient de **611,30** milliards FCFA. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de réalisations entre fin decembre 2020 et 2021, une augmentation de **84,76** milliards FCFA soit un taux de progression de **13,87**%.



<u>Graphique 9</u>: Recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin décembre 2020 et 2021.

Source: DGB

La contre-performance dans le recouvrement des recettes de la DGD s'explique par :

- la suspension de la TVA des sociétés;
- la situation sécuritaire qui ne favorise pas un recouvrement optimal des recettes dans tout le pays;

Pour relever le défi de mobilisation des recettes de l'ordre de **772 489 211 000** FCFA qui lui est assigné pour l'année 2022, la Direction Générale des Douanes s'engage à poursuivre le processus de modernisation de ses services et les réformes institutionnelles visant à accroitre ses capacités de mobilisation des recettes. Dans ce sens, un certain nombre d'actions sont en cours ou à venir:

- ✓ la poursuite des réformes institutionnelles à travers la transformation et la spécialisation des offices avec de nouveaux contrats de performances ;
- ✓ le renforcement des interconnexions des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso avec ceux du Togo, de la Cote- d'Ivoire et du Niger;
- ✓ l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso avec ceux du Benin;
- ✓ l'informatisation de la gestion des recettes des offices non connectés au SYDONIA;
- ✓ la mise en œuvre de la plateforme de paiement électronique à travers le projet e-Douanes (payement des droits et taxes de douane par un procédé électronique);
- ✓ le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de classement tarifaire ;
- ✓ le contrôle des entrepôts sous douane et la destination finale des marchandises exonérées de droits et taxes ;

- ✓ l'informatisation de la gestion des Laissez-passer des véhicules étrangers pour un meilleur suivi des véhicules immatriculés à l'étranger sur le territoire national et une réduction de la fraude sur l'importation et la circulation des véhicules étrangers. Il permettra également un suivi de la traçabilité des véhicules suspects dans le cadre de la lutte contre l'insécurité;
- ✓ la relecture des textes relatifs aux compétences des bureaux frontières. Elle permettra d'adapter les compétences des bureaux frontières aux réalités économiques actuelles, de réduire les infractions liées au transit et de maîtriser davantage le transit;
- ✓ la finalisation de l'interfaçage entre le SYstème de Liaison Virtuelle des opérations d'Importation et d'Exportation (SYLVIE) et le SYDONIA. Elle permettra aux vérificateurs d'avoir accès aux documents du commerce extérieur fournis par SYLVIE. Ainsi, les marchandises seront mieux évaluées et la lutte contre la falsification des documents bien renforcée ;
- ✓ le renforcement de la surveillance du territoire, tout au long des frontières;
- ✓ la mise à contribution des brigades de ligne pour canaliser les importateurs vers les bureaux compétents en vue d'accomplir les opérations souhaitées. Les patrouilles seront davantage mieux organisées pour lutter contre les contrebandes et autres opérations illicites utilisant des pistes de contournement de la route légale. En cas de besoins, il sera organisé des opérations conjointes avec les autres forces de défense et de sécurité pour optimiser les résultats en matière de lutte contre la fraude douanière ;
- ✓ le renforcement des contrôles sur les axes routiers;
- ✓ la synergie d'action des brigades mobiles (BM), du bureau de suivi du transit (BST), de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) avec les brigades de ligne pour suivre le mouvement des chargements de marchandises. En particulier, pour les marchandises mises à la consommation à la frontière, les éléments de la taxation seront davantage contrôlés. Pour les marchandises en transit, les constatations de passage aux endroits prévus à cet effet seront renforcées ;
- ✓ le renforcement des capacités des agents des services de contrôle après dédouanement;
- ✓ le recours de l'administration des douanes au contrôle immédiat en adoptant les bonnes pratiques, des procédures de facilitations recommandées par l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) et la Convention de Kyoto Révisée (CKR). Il s'agira d'outiller les agents chargés du contrôle après dédouanement, pour qu'ils puissent contrôler la comptabilité des entreprises, leurs bilans et comptes d'exploitation etc;

- ✓ le renforcement des systèmes d'escorte et du suivi satellitaire des marchandises en transit. la mise en œuvre de cette mesure consistera premièrement, à impliquer davantage les agents dans la pose des balises au niveau des bureaux frontières et deuxièmement, à mettre davantage à contribution les brigades mobiles positionnées sur les axes routiers pour le pointage de passage des véhicules en transit et leur recherche en cas de disparition. Une patrouille permanente sur les différents axes routiers des agents du BST permettra de découvrir et de réprimer les dépôts frauduleux et de toutes autres infractions en cours de route;
- ✓ l'engagement du BST à garantir que toutes les marchandises en transit arrivent à destination;
- ✓ le renforcement du contrôle non intrusif ;
- ✓ le volume important du trafic enregistré ne permet plus de mener des contrôles physiques systématiques des marchandises importées. Cette mesure consistera à renforcer l'usage du scanner comme moyen de contrôle des chargements homogènes dans les offices qui en disposent, pour diligenter les formalités de dédouanement et aider considérablement à la détection de la fraude. Ainsi, tout chargement contenant plus d'un article fera l'objet de déchargement systématique dans les magasins et aires de dédouanement, en vue d'une visite effective des marchandises ;
- √ le suivi des apurements des sommiers non apurés;
- ✓ la prise en charge et le dédouanement dans les délais prévus par la règlementation des chargements arrivés dans les bureaux de destination. Des notes de rappel seront signées par la hiérarchie douanière pour instruire les chefs d'offices des dits bureaux à exécuter convenablement ces tâches qui les incombent, tout en s'appropriant le mécanisme de suivi de l'apurement des sommiers ;
- ✓ le contrôle par les directeurs régionaux de l'exécution des protocoles d'accords conclus avec certains opérateurs dans le cadre de la facilitation des procédures pour s'assurer du respect des engagements souscrits ;
- ✓ le contrôle permanent des acheminements directs sur site en vue de garantir les apurements des différents titres dans les délais prescrits.

<u>Tableau 5</u>: Situation des recettes ordinaires pour le compte du budget général de l'Etat par régie à fin décembre 2020 et 2021 (en milliards)

			2020					2021				Variation:	s 2020-2021
Nature de recettes	Prévisions annuelles LFR	ielles			10		Prévisions du 4eme trimestre	Recouvr au 31 déc				Absolue	Relative
	LFK	Montant	Гаих (%)	Montant	Taux trimestriel (%)	LFR	LFR	Montant	Taux LFR (%)	Montant	Taux trimestriel (%)	Montant	Taux(%)
	a	c	d=c/a	e	f=e/b	g	i	k	l=k/g	n	o=n/i	s=k-c	t=s/c
I. DGTCP	221,25	279,60	126,37	86,36	198,52	208,54	46,70	227,02	108,86	58,97	126,27	-52,57	-18,80
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	3,91	2,02	51,62	0,20	22,68	4,05	1,00	1,89	46,84	0,18	18,37	-0,12	-6,15
Recettes non fiscales	217,34	277,58	127,72	86,16	202,23	204,50	45,70	225,13	110,09	58,78	128,62	-52,45	-18,90
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II. DGI	843,88	861,92	102,14	241,49	105,65	956,71	244,03	1 050,93	109,85	269,34	110,37	189,01	21,93
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	842,80	861,26	102,19	241,31	105,71	955,97	243,85	1 049,13	109,74	269,13	110,37	187,87	21,81
Recettes non fiscales	1,08	0,66	60,76	0,18	61,02	0,74	0,18	1,80	242,01	0,21	117,00	1,14	174,14
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	657,71	611,30	92,94	160,93	83,28	702,26	206,33	696,06	99,12	210,45	102,00	84,76	13,87
Vente de produits et services		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	643,70	598,31	92,95	157,40	83,20	687,30	202,01	682,33	99,28	206,11	102,03	84,01	14,04
Recettes non fiscales	14,01	12,99	92,75	3,53	87,26	14,96	4,33	13,74	91,83	4,34	100,28	0,75	5,74
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (IV=I+II+III)	1 722,83	1 752,81	101,74	488,79	105,04	1 867,52	497,06	1 974,01	105,70	538,76	108,39	221,20	12,62

Source: DGB

II.3. RÉALISATION CUMULÉE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

Les montants attendus au titre de la loi de finances rectificative 2021 se chiffrent à 314,47 milliards FCFA dont 93,38 milliards FCFA pour les dons programmes et 221,09 milliards FCFA au titre des dons projets.

Au 31 décembre 2021, un montant de 276,83 milliards de FCFA a été enregistré, soit un taux de décaissement global annuel de 88,03%. Comparé à 2020 à la même période, où le taux était de 78,33% sur des prévisions de 385,52 milliards FCFA, il ressort une baisse des décaissements de 24,78 milliards FCFA.

Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets.

II.3.1. DONS PROGRAMMES

Sur une prévision annuelle de 93,38 milliards de FCFA, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 97,53 milliards de FCFA à fin décembre 2021, soit un taux annuel de décaissement de 104,44%. On note que des décaissements ont été effectués hors prévision.

Il s'agit notamment des décaissements de l'Allemagne, du Danemark, de la Suisse et de l'UEMOA. Pour l'année 2020, ce taux annuel de décaissement s'est situé à 90,37% pour une prévision de 176,68 milliards de FCFA. On constate ainsi pour la période 2020-2021, une hausse de 14,07 points de pourcentage.

Les dons programmes repartis selon les groupes de donateurs en dons bilatéraux et multilatéraux font ressortir la situation suivante :

- Au niveau bilatéral en 2021, le taux de décaissement annuel s'est affiché à 130,50% et à 126,65% pour le taux de décaissement de la période. Pour l'année 2020, ces taux annuels et du quatrième trimestre étaient respectivement de 92,12% et 100,00%.
- Au niveau multilatéral (82,79% des prévisions de dons programmes de 2021), le taux de décaissement du quatrième trimestre est de 99,29%, et celui de décaissement annuel se situe à 99,02%, correspondant ainsi à un décaissement total de 76,55 milliards de FCFA. Cette performance est imputable au décaissement de l'UEMOA intervenu dans le cadre d'une contribution financière pour la mise en œuvre des activités retenues dans le Plan national de réponses 2022 du pays. On note que ces fonds n'étaient pas enregistrés en prévision. A la même période en 2020 ces taux de décaissement étaient de 90,10% pour le taux annuel, et 377,19% pour le quatrième trimestre. Le tableau suivant fait ressortir la situation des décaissements des dons programmes par groupe donateurs au 31 Décembre 2020 et 2021.

<u>Tableau 6:</u> Situation des decaissements des dons programmes par groupe de donateur au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

			a. a.s	,			
Groupe	Prévisions	Prévisions du	Montants	Montants	Taux	Taux annuel	Montant
Donateur	2021	4 ^{ème} trimestre	décaissés 4è	cumulés	périodique	de	non décaissé
		2021	trimestre	décaissés	décaissem.	décaissement	de la
			2021				période
Bilatéral	16,07	16,07	20,35	20,97	126,65%	130,50%	0,00
Multilatéral	77,31	31,88	31,7	76,55	99,29%	99,02%	0,23
Total	93,38	47,95	52,01	97,53	108,46%	104,44%	0,23

Groupe Donateur	Prévisions 2020	Prévisions du 4 ^{ème} trimestre 2020	Montants décaissés 4 ^è trimestre 2020	Montants cumulés décaissés	Taux périodique décaissem.	Taux annuel de décaissement	Montant non décaissé de la période
Bilatéral	24,14	6,56	6,56	22,23	100,00%	92,12%	0,00
Multilatéral	152,55	54,53	36,44	137,44	377,19%	90,10%	18,09
Total	176,68	61,09	43,00	159,68	70,38%	90,37%	18,09

Source: DGCOOP

II.3.2. DONS PROJETS

Au 31 décembre 2021, le taux de réalisation annuel des dons projets est de 81,10% correspondant à un décaissement total de 179,30 milliards de FCFA sur des prévisions de 221,09 milliards FCFA. A la même période en 2020, ce taux était de 67,96% correspondant à des décaissements de 141,93

milliards FCFA sur des prévisions de 208,83 milliards FCFA. Il ressort un accroissement en valeur relative de 26,33%. Les dons projets proviennent des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les partenaires bilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de 86,35 milliards de FCFA sur une prévision de 95,35 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 90,54%. La contribution des bilatéraux représente 48,16% du décaissement total des dons projets.

Au 31 décembre 2021, les montants décaissés des gouvernements affiliées au club de Paris se chiffrent à 85,99 milliards de FCFA.

Quant à la contribution des partenaires multilatéraux, elle représente respectivement 56,86% et 51,84% des prévisions et réalisations totales des dons projets.

En effet, sur des prévisions annuelles de 125,71 milliards FCFA, les décaissements effectifs desdits partenaires s'élèvent à 92,96 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 73,94%.

Ces décaissements se répartissent comme suit :

<u>Tableau 7</u>: Situation des decaissements des dons projets par groupe de donateur au 31 décembre 2021

Partenaires Bilatéraux	Decaissements	Partenaires Multilatéraux	Decaissements
AFD-FRANCE	32 621 654 331	BAD/FAD	8 680 993 335
Autriche	327 978 500	BADEA	61 001 000
Belgique	23 791 594	FED/UE	7 341 394 159
LUXEMBURG	4 288 235 935	FIDA	6 893 220 959
RFA (GIZ+KFW+SAD)	29 455 356 679	BM/IDA	66 746 315 796
SUEDE	1 459 150 648	UNFPA	2 635 518 517
SUISSE	1 824 338 443	UNICEF	598 377 752
DANIDA	1 012 747 760		
JAPON	1 500 000 000		
CANADA	6 606 317 634		
PDSEB-PME	6 873 586 845		
USA	354 741 576		
Total	86 347 899 945	Total	92 956 821 517

Source: DGTCP

L'appréciation de la performance de décaissement des dons projets s'avère difficile en l'absence d'informations sur les échéanciers de décaissement liés aux PTBA des projets qui permettent d'avoir les objectifs de décaissements périodiques. Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse du niveau de décaissement des recettes extraordinaires.

<u>Tableau 8</u>: Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe donateur au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

		2020			2021		ECART 2	020-2021
BAILLEURS	PREVISION CP	DECAISSEMENT AU 31 DECEMBRE	TAUX(%)	PREVISION CP	DECAISSEMENT AU 31 DECEMBRE	TAUX(%)	ABSOLUE	RELATIF
DONS PROJETS	208,83	141,93	67,96	221,09	179,30	81,10	37,37	26,33
MULTILATERAL	73,97	83,51	112,89	125,71	92,96	73,94	9,45	11,32
BILATERAL	134,86	58,42	43,32	95,37	86,35	90,54	27,92	47,80
DONS PROGRAMME	176,6843	159,6783	90,37	93,38	97,53	104,44	-62,15	-38,92
Bilatéral	24,14	22,23	92,12	16,07	20,97	130,50	-1,26	-5,68
MULTILATERAL	152,55	137,44	90,10	77,31	76,55	99,02	-60,89	-44,30
RECETTE EXTRAORDINNAIRE	385,52	301,61	78,23	314,47	276,83	88,03	-24,78	-8,22

Source: DGTCP-DGCOOP

III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

La présente partie fait le point du niveau d'exécution du budget de l'Etat exercice 2021, volet dépense, à la date du 31 décembre. Les données sont issues du Circuit informatisé de la Dépense (CID) et du Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE). L'objectif escompté en termes d'exécution des dépenses budgétaires de l'Etat à fin décembre 2021 est de 90% pour les ordonnancements et de 100% pour les liquidations.

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses à fin décembre prend en compte les données sur les financements extérieurs (subventions et prêts), les paiements réels de la « charge financière de la dette » ainsi que la Loi de Finances rectificative (LFR) et les opérations de clôture budgétaire.

Les prévisions du budget de l'Etat, suivant la Loi de Finances Initiale (LFI) 2021 se chiffrent à 625,34 milliards FCFA en crédits d'autorisation d'engagement (AE) et à 2 651,77 milliards FCFA de crédits de paiement (CP) dont 66,94% au titre des dépenses courantes. A la suite de l'adoption de la LFR et la prise en compte des ajustements opérés dans le cadre de clôture budgétaire, les prévisions révisées se sont établies à 2 672,78 milliards FCFA en crédits de paiement (CP) et à 643,64 milliards FCFA en autorisations d'engagement.

Au terme du quatrième trimestre 2021, le niveau des dépenses ordonnancées cumulées se chiffre à 2589,05 milliards FCFA contre 1 990,15 milliards FCFA ; 1 261,46 milliards FCFA et 606,46 milliards FCFA respectivement à fin septembre, fin juin et fin mars 2021.

Il ressort un volume de dépenses ordonnancées au cours du 4^{ème} trimestre de **598,90 milliards FCFA**. Ce volume trimestriel de dépenses ordonnancées est en baisse de **129,78 milliards FCFA** en valeur absolue et de 17,81% en valeur relative par rapport à celui du 3 ^{ème} trimestre.

Cette baisse du volume de dépenses ordonnancées est portée principalement par les dépenses en capital dont le montant trimestriel est passé de 253,98 milliards FCFA au troisième trimestre à 217,11 milliards FCFA au quatrième trimestre, soit une baisse de 36,87 milliards FCFA.

Le taux d'exécution global annuel, base « ordonnancement » correspondant au cumul des dépenses ordonnancées au 31 décembre 2021 est de **96,87**%. Hors subventions et prêts, ce taux est de **98,20**%.

A la même date en 2020, le volume des dépenses ordonnancées était de 2 424,89 milliards FCFA, correspondant à un taux d'ordonnancement de 95,74% pour des crédits de paiements

révisés de **2 532,76 milliards FCFA**. Entre 2020 et 2021, il ressort une hausse des dépenses ordonnancées de **164,16 milliards FCFA** correspondant à un taux d'accroissement de 6,48%.

Cette hausse est imputable essentiellement à la progression de la consommation des dépenses ordinaires (+112,18 milliards FCFA) et des dépenses en capital (+51,98 milliards FCFA) sur la période.

L'analyse du taux d'exécution global fait ressortir un repli de 1,99 point, passant de 95,74% à fin décembre 2020 à 93,75% à la même date en 2021. Comparé au taux repère de 90% escompté à fin décembre, le taux d'exécution global (93,75%) se situe au-dessus de la cible avec un écart positif de 3,75 points.

La synthèse de l'exécution budgétaire par nature est consignée dans le tableau n°9 ci-après.

<u>Tableau 9</u>: Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards de FCFA)

		2020					2021			VARIATION	
NATURE	AE ajust*	CP ajust*	Execut°	Taux exécut° (en %)	AE AJUSTE	CP LFR	CP LFR ajust*	Execut°	Taux exécut° (en %)	MONTANT	EN %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 682,00	1 665,90	99,04	0,00	1 781,60	1 771,57	1 778,07	100,37	112,18	6,73
DEPENSES EN CAPITAL	695,47	850,76	759,00	89,21	643,64	891,19	901,22	810,98	89,99	51,98	6,85
TOTAL GENERAL	695,47	2 532,76	2 424,89	95,74	643,64	2 672,78	2 672,78	2 589,05	96,87	164,16	6,77

Source: DGB

L'analyse détaillée de la situation d'exécution des dépenses est déclinée par nature et par programme budgétaire tout en mettant en exergue l'exécution de certaines dépenses spécifiques que sont les dépenses sociales de réduction de la pauvreté, les crédits délégués aux structures déconcentrées, les dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone, les dépenses communes interministérielles (subventions sociales, besoins de financement accordés aux ministères....), l'apurement des dépenses non abouties de 2020 et exercices antérieurs ainsi que l'apurement de la dette intérieure.

<u>Tableau 10</u>: Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

		20)20				2021			VARIAT	ION
NATURE	AE ajust*	CP ajust*	Execut°	Taux exécut° (en %)	AE AJUSTE	CP LFR	CP LFR ajust*	Execut°	Taux exécut° (en %)	MONTANT	EN %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 682,00	1 665,90	99,04	0,00	1 781,60	1 771,57	1 778,07	100,37	112,18	6,73
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	0,00	113,38	139,91	123,40	0,00	173,60	173,60	191,84	110,51	51,93	37,12
DÉPENSES DE PERSONNEL	0,00	898,00	897,21	99,91	0,00	950,00	950,00	949,55	99,95	52,34	5,83
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	0,00	181,61	175,84	96,82	0,00	205,51	199,95	196,73	98,39	20,90	11,88
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	0,00	488,51	452,48	92,63	0,00	451,99	447,20	439,13	98,20	-13,35	-2,95
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,00	0,50	0,46	91,18	0,00	0,50	0,82	0,82	100,00	0,36	79,78
DEPENSES EN CAPITAL	695,47	850,76	759,00	89,21	643,64	891,19	901,22	810,98	89,99	51,98	6,85
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	630,47	785,76	697,30	88,74	623,64	871,19	891,67	801,43	89,88	104,13	14,93
ETAT	327,19	433,47	411,91	95,03	378,76	525,61	546,09	497,63	91,13	85,72	20,81
SUBVENTION	114,24	208,83	141,93	67,96	135,22	221,09	221,09	179,30	81,10	37,37	26,33
PRÊT	189,03	143,46	143,46	100,00	109,66	124,49	124,49	124,49	100,00	-18,97	-13,22
TRANSFERTS EN CAPITAL	65,00	65,00	61,69	94,91	20,00	20,00	9,55	9,55	100,00	-52,14	-84,52
TOTAL GENERAL	695,47	2 532,76	2 424,89	95,74	643,64	2 672,78	2 672,78	2 589,05	96,87	164,16	6,7

III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE DE DEPENSE

Au 31 décembre 2021, les dépenses ordinaires affichent un taux base « ordonnancée » de 100,37% sur des prévisions annuelles de crédits de paiement ajustées de 1 771,57 milliards FCFA.

Quant aux dépenses en capital, elles enregistrent des dépenses ordonnancées de 810;98 milliards FCFA sur des CP ajustés de 901,22 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 89,99%.

En termes de volume trimestriel, les dépenses ordinaires enregistrent des montants ordonnancés de **381,80 milliards FCFA** au cours du quatrième trimestre, soit une baisse de **92,91 millairds de FCFA** par rapport au trimestre précédent.

Quant au volume trimestriel des dépenses en capital, il a diminué de 51,64%, passant de 253,98 milliards FCFA au troisième trimestre à 217,11 milliards FCFA au quatrième trimestre. Cette baisse est imputable à la baisse des dépenses relatives aux prêts (-148,07 milliards FCFA).

Le tableau suivant donne les cumuls et les volumes trimestriels des dépenses ordonnancées du premier au quatrième 2021.

Tableau 10: Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards de FCFA)

CATEGORIE	Cumul	des dépenses	s ordonnance	ées 2021	Volume trimestriel des dépenses ordonnancées 2021			onnancées	Variation du volume des dépenses ordonnancées 2021		
CATEGORIE	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	4e trim./ 2e trim.	4e trim./ 3e trim.	
DEPENSE COURANTES	429,80	921,57	1396,28	1778,07	429,80	491,78	474,70	381,80	-109,98	-92,91	
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	14,51	79,51	136,94	191,84	14,51	65,00	57,42	54,91	-10,09	-2,52	
DÉPENSES DE PERSONNEL	218,86	497,89	738,82	949,55	218,86	279,02	240,93	210,73	-68,30	-30,21	
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	18,88	77,38	144,36	196,73	18,88	58,50	66,99	52,37	-6,13	-14,62	
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	177,38	266,10	375,34	439,13	177,38	88,72	109,24	63,79	-24,93	-45,45	
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,16	0,70	0,82	0,82	0,16	0,54	0,12	0,00	-0,53	-0,12	
DEPENSES EN CAPITAL	176,66	339,89	593,87	810,98	176,66	163,23	253,98	217,11	53,88	-36,87	
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	175,95	338,66	586,93	801,43	175,95	162,71	248,27	214,50	51,79	-33,78	
FINANCEMENT ETAT	64,36	152,84	302,51	497,63	64,36	88,48	149,66	195,13	106,65	45,47	
o-ETAT SEUL	60,69	138,01	265,62	443,30	60,69	77,31	127,61	177,68	100,37	50,07	
1-CONTRE PARTIE	3,67	14,84	36,89	54,33	3,67	11,17	22,05	17,44	6,28	-4,61	
FINANCEMENT EXTERIEUR	111,59	185,82	284,43	303,79	111,59	74,23	98,61	19,37	-54,86	-79,24	
2-SUBVENTION	45,85	83,79	97,13	179,30	45,85	37,94	13,34	82,17	44,23	68,83	
3-PRÊT	65,74	102,03	187,30	124,49	65,74	36,29	85,27	-62,81	-99,09	-148,07	
TRANSFERTS EN CAPITAL	0,71	1,23	6,94	9,55	0,71	0,52	5,71	2,61	2,09	-3,10	
TOTAL GENERAL	606,46	1 261,46	1 990,15	2 589,05	606,46	655,00	728,69	598,90	-56,10	-129,78	

Le graphique suivant donne la situation d'exécution cumulée des dépenses par nature au 31 décembre 2021.

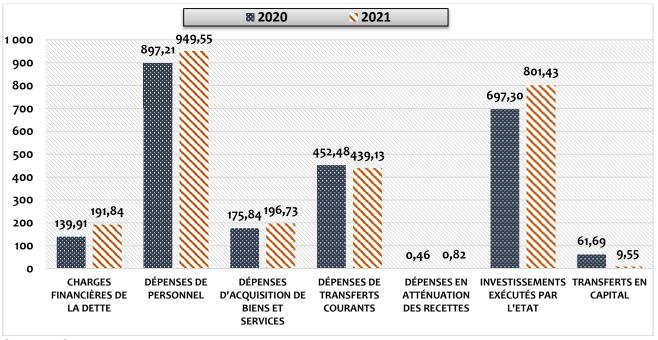
950,00 1 000,00 120,00 891,67 801,43 110,51 900,00 100,00 99,95 100,00100,00 89,88 98,39 98,20 800,00 700,00 80,00 En montant 600,00 447,20 439,13 60,00 🖁 500,00 400,00 191,84 173,60 40.00 199,95 196,73 300,00 200,00 20,00 100.00 0,82 0,82 9,55 9,55 0,00 0,00 DÉPENSES EN TRANSFERTS EN **DÉPENSES DE DÉPENSES DE** INVESTISSEMENTS D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES ATTÉNUATION DES RECETTES FINANCIÈRES DE LA PERSONNEL TRANSFERTS **EXÉCUTÉS PAR** CAPITAL COURANTS DETTE L'ETAT CP AJUSTE MT ORD TAUX VISE

Graphique 10: Situation d'exécution des dépenses par nature au 31 décembre 2021 (en milliards de FCFA)

Source: DGB

Le graphique suivant donne la situation d'exécution des dépenses par nature entre 2020 et 2021 au 31 décembre.

<u>Graphique 11</u>: Evolution des dépenses exécutées par nature au 31 décembre 2020 et 2021 (en milliards de francs CFA)



III.1.1. LES DEPENSES ORDINAIRES

A fin décembre 2021, le montant ordonnancé au titre des dépenses ordinaires se chiffre à 1778,07 milliards de francs CFA sur des crédits de paiement ajustés de 1771,57 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 100,37% contre 99,04% à la même période en 2020. Ce taux d'exécution est supérieur à la cible escomptée à cette date (90,00%) avec un écart de 10,37 points.

Entre les deux exercices budgétaires, 2020 et 2021, le niveau d'exécution de ces dépenses affiche une hausse de 112,18 milliards de francs CFA. Cet accroissement est principalement porté en volume par les charges financières de la dette (+51,93 milliards de francs CFA), les dépenses de personnel (+52,34 milliards de francs CFA) et les dépenses d'acquisition de biens et services (+20,90 milliards de francs CFA).

Quant au taux d'exécution des dépenses ordinaires, il affiche une hausse de 1,33 point par rapport à l'exercice précédent, imputable essentiellement aus dépenses d'acquisition de biens et services (1,57 points) et des dépenses de transferts courants (5,57 points).

Par composante, la situation des dépenses courantes se présente comme suit :

III.1.1.1. LES CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE

A fin décembre 2021, les dépenses ordonnancées de la charge financière de la dette s'élèvent à 191,84 milliards de francs CFA sur des crédits de paiement ajustés de 173,60 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 110,51% contre 123,40% en 2020.

En valeur absolue, les paiements effectifs de la charge financière de la dette en 2021 ont augmenté de 51,93 milliards de francs CFA (37,12% en valeur relative) par rapport à 2020. Cette hausse s'explique notamment par la mise en exécution de certaines garanties de prêt des titres publics (bons et obligations assimilables du Trésor) et de la Société Burkinabé de Télédiffusion.

Quant au taux d'exécution, il a régressé de 12,49 points par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 11: Situation d'exécution des charges financières de la dette au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministeres	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)
14 - Min. Economie Finances et de la Prospective	173 600 000 000	173 600 000 000	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51
Total général	173 600 000 000	173 600 000 000	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51

III.1.1.2. LES DEPENSES DE PERSONNEL

Le budget de l'Etat, exercice 2021, enregistre au titre des dépenses de personnel à la date du 31 décembre 2021 une exécution « base ordonnancée » de 949,55 milliards de FCFA sur une prévision ajustée de 950,00 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 99,95% contre 99,91% en 2020.

Une analyse comparative des niveaux d'exécution en 2020 et 2021, montre que le volume des dépenses de personnel a augmenté en 2021 de 67,79 milliards FCFA justifiée notamment par : l'incidence cumulée des effectifs additionnels, des corrections salariales et des mises à jour au niveau des traitements et salaires (56,97 milliards FCFA), de l'allocation familiale (0,31 milliard de FCFA), des avantages en nature (13,97 milliards FCFA) ainsi que par les rappels sur les indemnités (13,92 milliards FCFA). Cependant, une régression de 17,38 milliards FCFA est constatée au niveau des autres dépenses de personnel non ventilées.

L'annexe 1 donne le détail des dépenses de personnel par section à fin décembre 2021.

III.1.1.3. LES DEPENSES D'ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Le montant ordonnancé des dépenses d'acquisition de biens et services à fin décembre 2021 se chiffre à 196,73 milliards de francs CFA sur des crédits de paiement ajustés de 205,51 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 98,39% contre 96,82% à la même date en 2020.

Entre les deux (02) exercices budgétaires, les dépenses ordonnancées enregistrent une hausse de **20,90 milliards de francs CFA** imputable essentiellement aux paragraphes, 622-Prestation de services (+7,58 milliards de francs CFA), 611-Frais de transport et de mission (+6,28 milliards de francs CFA), 605-Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie (+2,70 milliards de francs CFA) et 612-Loyer et charges locatives (+2,65 milliards de francs CFA).

L'analyse par le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières enregistre un taux inférieur (76,,39%) au taux repère (90%) attendu à fin décembre.

A l'échelle trimestrielle, le volume de dépenses ordonnancées du 4^{ème} trimestre de 2021 ressort à 52,37 milliards FCFA contre 66,99 milliards FCFA au 3^{ème} trimestre, soit une baisse de 14,62 milliards FCFA en valeur absolue et de 21,82% en valeur relative.

Le détail est illustré dans l'annexe 2.

III.1.1.4. LES DEPENSES DE TRANSFERTS COURANTS

A la date du 31 décembre 2021, sur des crédits de paiement ajustés de **447,20 milliards de francs CFA**, les dépenses de transferts courants exécutées base « ordonnancée » se chiffrent à **439,13 milliards**

de francs CFA, soit un taux d'exécution de **98,20**% contre **92,63**% en 2020. Ce taux d'exécution est supérieur au taux repère escompté (**90,00**%) à fin décembre avec un écart de **5,00 points**.

Toutefois, il ressort de l'analyse par section que six (o6) d'entre elles affichent un taux d'exécution inférieur à 90%. Il s'agit du parlement (89,68%), du conseil économique et social (47,77%), du ministère de l'énergie, des mines et des carrières (62,96%), du ministère de l'agriculture (67,95%), du Ministère de l'Economie numériques, des postes et de la transformation digitale (83,61%) ainsi que du Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la ville (69,77%).

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses ordonnancées ont enregistré une baisse de 26,83 milliards de francs CFA imputable essentiellement au paragraphe 649-Autres transferts (-59,30 milliards de francs CFA). Par contre, le taux d'exécution s'est amélioré de 2,37 points. Cette baisse est consécutive à la baisse des subventions inscrites au profit de la SONABEL et de l'ONEA au titre du règlement gracieux des factures d'eau et d'électricité suite à la mesure de confinement de la population en 2020.

Les dépenses de transferts courants connaissent une baisse entre le 3^{ème} et le 4^{ème} trimestre 2021, passant de 109,24 milliards FCFA à 63,79 milliards FCFA (soit une baisse de 45,45 milliards FCFA). Cette baisse s'explique par le fait que cette nature de dépense s'exécutant par voie de déblocage de fonds, la programmation des déblocages du dernier trimestre est la plus faible.

Le détail des dépenses de transferts courants au 31 décembre 2021 est joint en annexe 3.

III.1.1.5. LES DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES

A la date du 31 décembre 2021, les dépenses en atténuation des recettes, inscrites en crédits de paiement ajustés pour un montant de **0,82 milliard de francs CFA**, enregistrent un niveau d'exécution « base ordonnancée » de **0,82 milliard de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **100**%.

En 2020 à la même période, ce taux était de 91,18% correspondant à des dépenses ordonnancées de 0,46 milliard de francs FCFA.

Entre les deux (02) exercices budgétaires, les dépenses ordonnancées enregistrent une hausse de **0,36 milliard de francs CFA.** Quant au taux d'exécution, il a régressé de **12,90 points** par rapport à l'exercice précédent.

III.1.2. LES DEPENSES EN CAPITAL

Les prévisions du budget initial 2021 au titre des dépenses en capital s'élèvent à 625,34 milliards de francs CFA en crédits d'autorisation d'engagement et à 876,73 milliards de francs CFA en crédits de paiement.

A la suite des réajustements opérés dans la cadre de la clôture de l'exercice, ces prévisions se sont établies à 901,22 milliards de francs FCFA en crédits de paiement (CP) et à 634,64 milliards de francs CFA en autorisations d'engagement.

Au 31 décembre 2021, l'exécution de ces dépenses base « ordonnancement » se chiffre à **810,98** milliards FCFA. Rapportées aux prévisions révisées de **901,22** milliards FCFA, le taux d'exécution se situe à **89,99**% contre **89,21**% en 2020 à la même date.

Entre les deux (02) exercices budgétaires, le montant ordonnancé des dépenses en capital a enregistré une hausse de 51,98 milliards de francs CFA. Cette hausse résulte de l'effet conjugué de l'augmentation des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat d'un montant (+104,13 milliards de francs CFA) et de la baisse des transferts en capital d'un montant de (-52,14 milliards de francs CFA). Concernant le taux d'exécution base « ordonnancé », il affiche une progression de 6,85% par rapport à l'exercice précédent.

En termes de volume trimestriel, les dépenses en capital ordonnancées sont passées de 253,98 milliards de FCFA au 3ème trimestre à 217,11 milliards de FCFA au 4^{ème} trimestre, soit une baisse relative 36,87 milliards de FCFA en valeur absolue.

Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (y compris les subventions et prêts) et des transferts en capital.

III.1.2.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENTS EXECUTEES PAR L'ETAT (Y COMPRIS SUBVENTIONS ET PRETS)

A fin décembre 2021, le montant des dépenses ordonnancées au titre des investissements exécutés par l'Etat, toutes sources de financement confondues, s'élèvent à 801,43 milliards de francs CFA sur des prévisions de crédits de paiement ajustés de 891,67 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 89,88% contre 88,74% en 2020 à la même période. Comparé au taux repère escompté à fin décembre 2021 (90,00%), ce taux est en deçà de la cible avec un écart de 0,12 points.

L'analyse comparative entre les deux (02) exercices budgétaires à la même période fait ressortir une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de 104,13 milliards de francs CFA. Cette hausse est attribuable à l'effet conjugué de la hausse des dépenses d'investissements financées sur ressources propres (+85,72 milliards de francs CFA) et des subventions (+37,37 milliards de FCFA) et de la baisse de celles financées sur prêts (-18,97 milliards de francs CFA) sur la période.

Quant au taux d'exécution, il s'est amélioré de 1,24 points par rapport à l'exercice précédent.

❖ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS SUR RESSOURCES PROPRES

A la date du 31 décembre 2021, sur des crédits de paiement ajustés de **546,09 milliards de francs CFA**, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau d'exécution « base ordonnancée » de **497,63 milliards de francs CFA**, correspondant à un taux d'exécution de **91,13**%.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de **95,03**% correspondant à des dépenses ordonnancées de **411,91 milliards de francs FCFA**.

L'analyse comparative entre les deux (02) exercices budgétaires à la même période fait ressortir une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de 85,72 milliards de francs CFA, soit un accroissement de 20,81%.

L'analyse par section budgétaire montre que vingt-trois (23) départements ont enregistré des taux d'exécution inférieurs à 90%. Les taux les plus faibles sont enregistrés au niveau : du conseil supérieur de de la communication (12,33%), des transferts de ressources aux collectivités territoriales (36,84%) et du ministère de l'énergie, des mines et des carrières (49,21%).

Le volume de dépenses d'investissements exécutés sur ressources propres au cours du 4ème trimestre (195,13 milliards FCFA) a augmenté de 45,47 milliards FCFA par rapport au 3ème trimestre qui enregistrait 149,66 milliards FCFA.

L'annexe 5 fournit le détail sur l'état d'exécution des investissements sur ressources propres.

❖ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS FINANCÉS SUR RESSOURCES EXTÉRIEURES

A fin décembre 2021, le montant total des décaissements (base ordonnancement) s'élève à 303,79 milliards de francs CFA répartis en subvention pour 179,30 milliards de francs CFA et 124,49 milliards de francs CFA en prêt.

Le taux d'exécution se situe ainsi à **87,91**% (dont 81,10% pour les subventions et 100% pour les prêts) par rapport aux crédits de paiement ajustés d'un montant de **345,58 milliards de francs CFA**.

Ce taux est en deçà de l'objectif de **90,00**% attendu à fin décembre avec un écart de **2,09 points**. Il convient de noter que cette situation n'intègre pas les décaissements hors budget d'un montant de **183,00 milliards de francs CFA** à fin décembre 2021.

Entre les deux (02) exercices budgétaires, il est à noter une baisse des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures (prêts + subventions) de 27,12 milliards de francs CFA. Cette baisse est liée à la diminution simultanée des subventions (-8,15 milliards de francs CFA) et des prêts (-18,97 milliards de francs CFA).

<u>Tableau 12</u>: Situation d'exécution des dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

	•									
LIBELLE	AE_INIT	ie_lfr_ajus'	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mtliq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)
Subvention	135 215 757	135 215 758	221 086 083	221 086 083	179 304 721	81,10	179 304 721	81,10	179 304 721	81,10
Prêt	109 663 275	109 663 275	124 490 000	124 490 000	124 490 000	100,00	124 490 000	100,00	124 490 000	100,00
Total général	244 879 032	244 879 033	345 576 083	345 576 083	303 794 721	87,91	303 794 721	87,91	303 794 721	87,91

Source: DGB

III.1.2.2. LES TRANSFERTS EN CAPITAL

A la date du 31 décembre 2021, les dépenses de transferts en capital inscrites en crédits de paiement ajustés pour un montant de **9,55 milliards FCFA**, enregistrent un taux d'exécution de **100**%, soit un montant ordonnancé de **9,55 milliards F CFA**. Les transferts de capital en 2021 ont servi à :

- la prise en charge des effets de la COVID -19 pour un montant de 5,00 milliards de F CFA au profit de l'Agence pour le Financement de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (1,00 milliard de FCFA), du Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social (2,00 milliards F CFA) et du Fonds National de la Finance Inclusive (2,00 milliards FCFA);
- payer la souscription du Burkina Faso à diverses augmentations générales de capital pour un montant de 3,75 milliards FCFA ;
- prendre en charge les arriérés de paiement d'un montant de 0,80 milliard F CFA au profit du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique ainsi que du Fonds Spécial de Bonification.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 94,91% correspondant à des dépenses ordonnancées de 61,69 milliards FCFA. Il se dégage donc une baisse des dépenses exécutées de 52,72 milliards FCFA. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des prises de participation à l'intérieur (-55,0 milliards F CFA) dont les crédits de paiement ont été fortement réduits d'un montant de 50,0 milliards F CFA entre les deux années. La baisse est également expliquée par les efforts particuliers déployés par le gouvernement en 2020 pour soutenir les entreprises nationales et l'économie dans son ensemble suite à la crise sanitaire du corona virus

Quant au taux d'exécution, il s'est détérioré de 50,07 points par rapport à l'exercice précédent.

En termes de volume trimestriel, les dépenses de transferts en capital ordonnancées sont passées de 5,71 milliards FCFA au 3ème trimestre à 2,03 milliards FCFA au 4ème trimestre, soit une baisse de 3,68 milliards FCFA, principalement imputable au paragraphe 261-Prises de participations à l'intérieur (-5,0 milliards FCFA).

III.2. SITUATION D'EXÉCUTION PAR PROGRAMME

Cette partie présente la situation d'exécution des crédits de paiement et des crédits d'autorisation d'engagement par programme et dotation. Le nombre des programmes et des dotations s'élève à cent trente-trois (133). Toutefois, cent trente (130) programmes sont concernés par la présente analyse qui n'intègre pas les données sur les financements extérieurs et les dépenses de personnel.

III.2.1. SITUATION D'EXECUTION DES CREDITS DE PAIEMENT PAR PROGRAMME

L'état de consommation des crédits de paiement, hors dépense de personnel et hors financement extérieur, indique à la date du 31 décembre 2021 que cinquante-quatre (54) programmes et dotations budgétaires, soit 41,54% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 90%. La situation détaillée se présente comme suit :

- √ aucun programme n'enregistre un taux d'exécution inférieur à 25%;
- ✓ quatre (04) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 25% et 50%;
- ✓ vingt-trois (23) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 50% et 75% inclus;
- ✓ cent-trois (103) programmes enregistrent un taux d'exécution supérieur à 75%.

L'<u>annexe 6</u> donne la Situation d'exécution des programmes budgétaires hors dépenses de personnel et les financements extérieures au 31 décembre 2021.

III.2.2. SITUATION DE CONSOMMATION DES CREDITS D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT PAR PROGRAMME/DOTATION BUDGETAIRE

L'examen de la situation de consommation des crédits d'autorisation d'engagement (base « engagée visée » révèle que sur un total de cent-quatre (104) programmes et dotations budgétaires, quatre-vingts (80) programmes et dotations, soit 76,92% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 100% au 31 décembre 2021.

La synthèse de la répartition des programmes et dotations suivant les taux d'exécution base engagévisé se présente comme suit :

- √ trois (03) programmes enregistrent un taux d'exécution inférieur à 25%;
- ✓ huit (08) programmes enregistrent un taux d'exécution des autorisations d'engagement compris entre 25% et 50%;
- ✓ dix-neuf (19) programmes enregistrent un taux d'exécution des autorisations d'engagement compris entre 50% et 75% inclus;

✓ soixante-quatorze (74) programmes enregistrent un taux d'exécution de plus de 75%.

En somme, il ressort que les crédits d'AE ont été globalement engagés visés (hors financements extérieurs) à hauteur de 313,38 milliards FCFA sur des prévisions totales ajustées au titre de dépenses en capital de 389,62 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 80,43%.

<u>L' annexe 7</u> donne le niveau d'exécution par programme des Autorisations d'Engagement au 30 septembre 2021.

III.3. ANALYSE DES DÉPENSES SPÉCIFIQUES

III.3.1. ANALYSE DES DEPENSES SOCIALES

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans le PNDES pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. A fin décembre 2021, le niveau d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté base « ordonnancée » se chiffre à 381,75 milliards de francs CFA sur des crédits de paiement ajustés de 408,04 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 92,54%, supérieur au taux repère (90,00%).

L'exécution desdites dépenses est composée de dépenses courantes (241,70 milliards de francs CFA) et de dépenses en capital (140,05 milliards de francs CFA) avec des taux d'exécution respectifs de 98,16% et 79,85%.

A la même date en 2020, le taux d'exécution des dépenses sociales était de **86,32**%, pour des dépenses ordonnancées de **384,29 milliards FCFA**.

<u>L'annexe 8</u> fournit le détail de l'exécution par ministère et instiuttion.

III.3.2. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES

Dans cette partie, il sera analysé les crédits délégués aux structures déconcentrées des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services.

A fin décembre 2021, lesdites dépenses ont enregistré un montant ordonnancé de **30,30 milliards FCFA**, correspondant à un taux d'absorption de **97,81**%.

A la même date en 2020, le taux d'exécution des crédits délégués était de 100% pour des dépenses ordonnancées de 22,80 milliards FCFA. La situation d'exécution des crédits délégués par régions à <u>l'annexe 9</u>.

III.3.3. LES DEPENSES SPECIFIQUES POUR LA PRISE EN CHARGE DES EFFETS DE LA COVID-19

LLe montant des crédits de paiement ajustés au titre de ces dépenses s'élève à 13,81 milliards de francs CFA. Par département, ces dépenses sont reparties entre les ministères en charge de la santé, de la solidarité nationale, de l'énergie et de l'eau pour des montants respectifs de 0,90 milliard de francs CFA; 4,73 milliards de francs CFA et 1,69 milliards de francs CFA.

A fin décembre, ces dépenses affichent un niveau d'exécution « base ordonnancée » de **8,48** milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de **61,43**%. L'analyse par ministère fait ressortir des taux d'exécution de **100**% pour les ministères en charge de la solidarité et de l'eau tandis que ceux en charge de la santé et de l'énergie affichent des taux d'exécution respectifs de **80,36**% et **20,62**%.

Les dépenses exécutées sont destinées à la prise en charge de « la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité », des factures d'eau et d'électricité des couches sociales et à « assurer la logistique ». A la même date en 2020, le taux d'exécution des dépenses COVID était de 94,13%, soit des dépenses ordonnancées de 146,97 milliards FCFA.

L'annexe 10 donne la situation d'exécution dépenses de Covid-19 au 31 décembre 2021.

III.4. <u>SITUATION DES DÉPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITÉ ET</u> DE TÉLÉPHONE

Les mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat se poursuivent par :

- le renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau,
 d'électricité et de téléphone;
- la mise en œuvre des recommandations des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;
- le suivi et le contrôle des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone des ministères et institution.

Aussi, l'analyse se fera selon la disponibilité en fin décembre des données sur les dépenses de consommation d'électricité, d' eau et de téléphone. Aussi la situation des paiements effectifs par ministère est jointe en annexe.

III.4.1. SITUATION DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin décembre 2021 à 20,50 milliards de francs CFA contre 19,52 milliards de francs CFA à la même période en 2020, soit une hausse de la consommation de 05,03%. Ce taux était de 4,33% entre 2019 et 2020.

Tableau 1: Evolution de consommation d'électricité à fin décembre sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin decembre 2020	A fin decembre 2021
Consommation d'électricité	19 515 997 659	20 496 681 913
Ecart (%)	4,33%	5,03%

Source: DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du ministère en charge des transport (+110,45%), du ministère de l'Energie des mines et carrières (+89,01%)et le Ministère en charge de la Jeunesse (+37,27%).

III.4.2. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU

Les dépenses de consommation d'eau se sont établies à fin décembre 2021 à 8,86milliards de francs CFA contre 8,52 milliards de francs CFA à la même période en 2020, soit une hausse de 4,03% ce taux était de 1,37% en baisse entre 2019 et 2020.

Tableau 2: Evolution de consommation d'eau à fin décembre sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin decembre 2020	A fin decembre 2021
Consommation d'électricité	8 517 846 920	8 860 848 294
Ecart (%)	-1,37%	4,03%

Source: DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations d'eau de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du ministère de l'Energie des mines et carrières (+91,43%), du ministère en charge de la jeunesse (+71,32%) et le Ministère en charge du Développement de l'Economie Numérique (+17,27%).

Au regard du fort accroissement du niveau de consommation de l'eau de ces ministères, il y a lieu de les interpeler afin qu'ils prennent des mesures allant dans une meilleure maitrise de leur consommation et de un meilleur contrôle des abonnements afin de résilier ceux inactifs.

III.4.3. SITUATION DES DEPENSES DE CONSOMMATION DE TELEPHONE

A fin décembre 2021, les dépenses de communications téléphoniques se sont établies à 5,85 milliards de francs CFA contre 6,17 milliards de francs CFA à la même période en 2020, soit une baisse de 5,07%. Ce taux était de 4,39% en hausse entre 2019 et 2020.

Tableau 3: Evolution des dépenses de communications de téléphone à fin décembre sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin decembre 2020	A fin decembre 2021
Consommation de téléphone	6 167 186 703	5 854 603 907
Ecart (%)	4,39%	-5,07%

Source: DGAIE

Cette baisse est imputable principalement à la baisse des consommations de téléphone de certains ministères et institutions. Il s'agit notamment de la Commission Nationale Indépendante (-77,07%), du Ministère de la santé (-52,24%) et du Médiateur du Faso (-40,05%).

Les contrôles effectués ont permis de désactiver les lignes inactives et surtout la période électorale de 2020 ayant généré une grande consommation des lignes téléphoniques (passant de 212,23 millions FCFA à 48,66 millions entre 2020 et 2021).

<u>Les annexes 11, 12 et 13</u> donnent respectivement la consommation d'electricité, d'eau et de téléphone.

IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PPM

IV.1. <u>SITUATION D'EXÉCUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHÉS DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS</u>

Conformément aux articles 48 et 49 du Décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la nature et l'étendue des besoins de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2021 ont été déterminées à travers un plan annuel de passation des marchés (PPM). Le PPM est examiné par un comité avant son approbation par les Ministres et Présidents d'Institutions.

En rappel, la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 invite les Ministres et les Présidents d'Institutions à bien vouloir transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours.

A cet effet, les ministères et institutions n'ayant pas encore transmis leur situation de mise en œuvre de leur PPM disposent du délai du 25 du mois en cours pour le faire, conformément à la circulaire cidessus citée.

Toutefois, Il y a lieu de signaler que ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation exhaustive sur la situation d'exécution globale des PPM au 31 décembre 2021.

L'état de mise en œuvre du PPM permet de faire le point suivant en fin décembre 2021.

IV.1.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET INSTITUTIONS

Au 31 décembre 2021 et sur la base des informations transmises à la DGCMEF, la situation d'exécution des plans de passation des marchés (PPM) s'établit en prévision à deux mille cent cinquante-six (2156) dossiers pour un montant de 635,16 milliards de FCFA contre mille six cent cinq (1605) dossiers représentant un montant de 317,73 milliards de FCFA à la même période en 2020. D'où, une hausse de cinq cent cinquante et un (551) dossiers qui pourraient s'expliquer d'une part, par l'effet Covid-19 qui a contraint les Ministères et Institutions à revoir leur programmation en termes de marchés à passer et d'autre part, par une transmission plus régulière des situations d'exécution des PPM à la DG-CMEF.

A la date du 31 décembre 2021, mille six cent trente-trois (1633) dossiers ont connu un début d'exécution pour un montant de 558,33 milliards de FCFA soit un taux d'exécution globale de 75,74% en nombre et 87,91% en valeur contre mille cent quatre-vingt-quatre (1184) dossiers représentant un

montant de **279,94 milliards de FCFA** soit un taux de **73,77**% en nombre et **88,11**% en valeur à la même période en 2020.

Par ailleurs, on note que sur les mille six cent trente-trois (1633) dossiers ayant connu un début d'exécution au 31 décembre 2021, mille trois cent cinquante-neuf (1359) marchés ont été approuvés ou sont en cours d'approbation pour un montant total de 484,54 miliards de FCFA dont sept (07) conventions de MOD pour un montant de 1,61 milliards FCFA.

Les dossiers n'ayant pas connu un début d'exécution au 31 décembre 2021 sont au nombre de cinq cent vingt-trois (523) pour un montant de 76,82 milliards de FCFA soit 24,26% en nombre et 12,09% en valeur (sur la base des situations transmises).

A la même période en 2020, on note que neuf cent quatre-vingt-treize (993) dossiers qui avaient connu un début d'exécution avaient été approuvés ou étaient en cours d'approbation pour un montant global de 180,45 milliards FCFA. Quant aux dossiers n'ayant pas connu de début d'exécution à cette date, ils représentaient quatre cent vingt et un (421) pour un montant global de 37,79 milliards de FCFA soit un taux de 26,21% en nombre et 11,89% en valeur.

Toutefois, il y a lieu de signaler que ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation exhaustive sur la situation d'exécution globale des PPM au 31 décembre 2021, dans la mesure où certains ministères et institutions n'ont pas transmis de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM au cours de la période considérée.

Le graphique n°12 illustre d'état d'exécution du PPM sur la base des dossiers transmis à la DGCMEF au 31 décembre 2021.

Dossiers non encore exécutés

Dossiers non encore exécutés

Dossiers en cours d'exécution

Graphique 12 : Situation de mise en oeuvre du plan annuel de passation des marchés 2021

Source: DGCMEF

Les difficultés relatives à l'exécution du PPM peuvent se résumer en ces points :

- → la non-transmission à temps des expressions de certains besoins à la Direction des Marchés Publics entrainant un retard dans la mise en œuvre des procédures du Plan de Passation des Marchés (PPM);
- → la non-maturité des dossiers techniques ne permettant pas le lancement à bonne date des dossiers d'appel à concurrence y relatifs;
- → les difficultés liées à l'opérationnalisation du SIMP version 2 ainsi que la non maitrise dudit logiciel par certains acteurs.

De façon globale, la situation d'exécution du PPM des ministères et institutions ayant transmis la situation d'exécution de leur PPM à la DGCMEF à fin décembre 2021 est présentée dans le tableau ciaprès.

<u>Tableau 13</u>: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin décembre 2021.

Désignation	Dossiers		Dossiers		
	Nombre	Part (%)	Valeur (FCFA)	Part (%)	
Dossiers non encore lancés	523	24,26	76 820 989 943	12,09	
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	523	24,26	76 820 989 943	12,09	
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	1 633	75,74	558 334 688 424	87,91	
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai règlementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	139	6,45	29 034 556 673	4,57	
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	128	5,94	43 810 030 939	6,90	
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)	7	0,32	951 899 443	0,15	
Projets de contrats en cours d'approbation	84	3,90	13 718 365 081	2,16	
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	31	1,44	3 881 325 545	0,61	
Contrats en cours d'exécution	573	26,58	108 754 905 993	17,12	
Contrats dont l'exécution est achevée	671	31,12	358 183 604 750	56,39	
Total Général	2 156	100,00	635 155 678 367	100,00	

Source: DGCMEF/DCEPS

Les informations contenues dans le tableau pourraient être améliorées si l'ensemble des Ministères et Institutions transmettaient de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM à la DGCMEF conformément aux dispositions de la circulaire prise à cet effet.

Aussi, il y a lieu de rendre beaucoup plus opérationnel le SIMP 2 afin d'avoir une situation exhaustive de l'exécution du PPM de l'ensemble des Ministères et Institutions et matérialiser toute modification du PPM dans le logiciel SIMP 2.

IV.2. SITUATION DES REMISES DE PÉNALITÉS DE RETARD ET DE PAIEMENT DES INTÉRÊTS MORATOIRES.

IV.2.1. REMISES DE PENALITES DE RETARD

A la date du 31 décembre 2021, il a été accordé des remises de pénalités de retard à hauteur de 188 650 900 F CFA correspondant à trente un (31) requêtes. A la même date en 2020, on a enregistré quarante-six (46) requêtes ayant bénéficié de remise pour un montant de 443 266 769 F CFA.

Ces remises de pénalités de retard s'expliquent essentiellement par des cas de force majeure intervenus dans l'exécution des prestations relatives aux marchés ou par des manquements des autorités contractantes dans le suivi de l'exécution des contrats. Elles peuvent s'expliquer également par des pénalités de retard indument calculées.

Pour permettre d'atténuer les montants liés aux remises de pénalités de retard, il sied donc :

- de former les différents acteurs dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics ;
- d'interpeler les autorités contractantes pour une programmation à bonne date des réceptions des prestations après les requêtes des titulaires des marchés;
- de veiller à ne pas émettre d'ordre de service sans tenir compte du degré de maturité des dossiers, notamment sur l'identification des sites et la disponibilité de plan des travaux.

IV.2.2. INTERETS MORATOIRES

Au 31 décembre 2021, il n'a été émis aucun avis favorable pour le paiement d'intérêts moratoires contre deux (02) dossiers en 2020 correspondant à un montant de 3 265 915 F CFA.

IV.3. RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR PROCÉDURE DE PASSATION.

Dans le cadre du suivi des délais de traitement des dossiers de marchés publics et des délégations de service public, il peut être fait le point suivant :

IV.3.1. DU DELAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

À fin décembre 2021, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, trois mille trente-trois (3033) marchés dont mille huit cent quatorze (1814) conventions ont été approuvés pour un montant total de 187,63 millards FCFA.

En 2020, à la même période, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, mille trois cent quarante-neuf (1349) marchés dont quatre cent soixante-treize (473) conventions ont été approuvés pour un montant total de 346,75 milliards FCFA.

La situation des indicateurs se présente comme suit :

Validité des offres

Pour l'indicateur IP18 qui apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres, il peut être noté qu'à fin décembre 2021, sur un total de mille deux cent dix-neuf (1 219) marchés approuvés concernés par le délai de traitement, tous les marchés ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100% pour une cible supérieure à 90% selon la matrice du cadre de résultats 2021-2023 du PTA du MINEFID.

Les dits marchés approuvés et concernés par le délai de validité des offres se décomposent comme suit par source de financement :

- Neuf cent soixante-neuf (969) marchés financés sur ressources propres ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100%;
- > Deux cent cinquante (250) marchés sur fonds extérieurs ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100%.

Il ressort donc un respect de l'indicateur IP 18 à fin décembre 2021.

IV.3.2. DU DELAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS ET DU RESPECT DES INDICATEURS DE BONNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS.

Le détail des marchés approuvés à fin décembre 2021 suivant le type de procédure (IP19) se présente comme suit :

A- Calcul de l'indicateur IP19 en prenant en compte les marchés passés par entente directe sur la base des textes PUS, COVID, autorisations spécifiques, article 06 de la loi n°06-039/AN du 02 décembre 2016

□ Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin décembre 2021 est de **39,96** % selon la valeur et **75,23**% selon le nombre pour une norme d'au moins **85**% dans les deux cas.

□ Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).

Trois cent deux (302) marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin décembre 2021 représentant des taux de 60,04% selon la valeur et de 24,77 % selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à 15 % dans les deux cas.

Le taux à fin décembre 2021 des procédures exceptionnelles s'explique par :

• Les ententes directes :

- a. Selon la valeur : A la date du 31 décembre 2021, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, le montant global des marchés approuvés, passés par entente directe s'élève à 36,18 milliards FCFA, dont 9,93 miliards FCFA enregistrés au cours du même mois.
- b. Selon le nombre: pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, cent quatre-vingt et un (181) marchés ont été approuvés à la date du 31 décembre 2021 sur la base d'une procédure d'entente directe dont cinquante (50) marchés enregistrés au cours du mois de décembre 2021.

Les appels d'offres restreints et consultations restreintes

- a. Selon la valeur: A la date du 31 décembre 2021, pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondue, le montant des marchés passés suivant appel à concurrence restreinte s'élève à 52,50 milliards FCFA dont 16,97 milliards FCFA enregistrés au cours du mois de décembre 2021.
- b. Selon le nombre: Pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondue, cent vingt et un (121) marchés ont été approuvés au 31 décembre 2021 sur la base d'un appel d'offres restreint et consultations restreintes dont trente-quatre (34) marchés enregistrés au cours du mois de décembre 2021.

A fin décembre 2021, en prenant en compte les marchés passés par entente directe sur la base des textes PUS, COVID, autorisations spécifiques, article 06 de la loi n°06-039/AN du 02 décembre 2016, il est noté un non-respect de l'indicateur IP 19 en nombre et en valeur.

B- Calcul de l'indicateur IP19 en ne prenant pas en compte les marchés passés par entente directe sur la base des textes PUS, COVID, autorisations spécifiques, article 06 de la loi n°06-039/AN du 02 décembre 2016

□ Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin décembre 2021 est de 49,56 % selon la valeur et 83,36% selon le nombre pour une norme d'au moins 85% dans les deux cas.

□ Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appel à concurrence restreinte).

Cent quatre-vingt-trois (183) marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin décembre 2021 représentant des taux de 50,44% selon la valeur et de 16,64 % selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à 15 % dans les deux cas. Cette situation s'explique en partie par le recours de plus en plus aux procédures exceptionnelles. Toutefois, elle n'exclue pas la nécessité d'interpeller les différents acteurs quant aux efforts à poursuivre pour une maîtrise des indicateurs de bonne gouvernance en matière de marchés publics et de délégations de service public.

Le taux à fin décembre 2021 des procédures exceptionnelles s'explique par :

• Les ententes directes :

- a. Selon la valeur : A la date du 31 décembre 2021, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, le montant global des marchés approuvés, passés par entente directe s'élève à 26,10 milliards FCFA, dont 9,90 milliards FCFA enregistrés au cours du mois de décembre.
- b. Selon le nombre: pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, cent vingt-huit (128) marchés ont été approuvés à la date du 31 décembre 2021 sur la base d'une procédure d'entente directe dont trente-trois (33) marchés enregistrés au cours du mois de décembre 2021.

• Les appels d'Offres Restreints et Consultations Restreintes

- c. Selon la valeur: A la date du 31 décembre 2021, pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondue, le montant des marchés passés suivant appel à concurrence restreinte s'élève à 33,97 milliards FCFA dont 14,12 milliards FCFA enregistrés au cours du mois de décembre 2021 dont vingt-cinq (25) marchés enregistrés au cours du mois de décembre 2021.
- b. Selon le nombre : Pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondue, cinquante-cinq (55) marchés ont été approuvés au 31 décembre 2021 sur la base d'un appel d'offres restreint.

A fin décembre 2021, en ne prenant pas également en compte les marchés passés par entente directe sur la base des textes PUS, COVID, autorisations spécifiques, article 06 de la loi n°06-039/AN du 02 décembre 2016, il est noté un non-respect de l'indicateur IP19 en nombre et en valeur.

Le non-respect de l'indicateur IP 19 (voir point A) à la date du 31 décembre 2021 est le fait d'une diversité de facteurs dont le prépondérant est l'urgence dans la satisfaction de certains besoins rendant nécessaire le recours aux procédures exceptionnelles.

A ce titre, les marchés les plus significatifs au nombre de trois cent deux (302) sont relatifs :

- à la construction d'infrastructures socioéconomiques, à l'acquisition d'équipements divers et la fourniture et transport de vivres dans le cadre des personnes déplacées internes ;
- à la construction d'infrastructures routières;
- à l'acquisition de billets d'avion au profit du ministère en charges des affaires étrangères
- à l'acquisition d'équipements et de réalisation d'infrastructures au profit du Ministère de la sécurité;
- à l'acquisition d'imprimés administratifs et de reproduction de manuels scolaires au profit du MENAPLN.

En conclusion, on peut noter qu'à fin décembre 2021, des deux indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics ci-dessus visés, seul l'indicateur IP 18 est respecté.

V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS

L'analyse de la situation d'exécution du plan de déblocage de fonds (PDF) des ministères et des institutions au 31 décembre 2021 est faite sur la base des objectifs de l'exercice 2021, par nature des dépenses d'une part et par programme d'autre part.

V.1. SITUATION D'EXÉCUTION PAR NATURE DE DÉPENSES

Les prévisions de déblocage de fonds sur le budget de l'Etat, exercice 2021 s'élèvent à 909,72 milliards de FCFA et au 31 décembre, le niveau global des déblocages effectués est de 866,12 milliards de FCFA correspondant à un taux d'exécution global de 95,21% pour une cible de 100%.

Le taux d'exécution était de **97,20**% en 2020 à la même période (soit un montant débloqué de **783,30** milliards de FCFA pour des prévisions définitives de **810,04** miliards FCFA).

Par nature de dépense, Ces taux sont respectivement de **99,74**% pour les dépenses de personnel, 93,01% pour les dépenses d'acquisition de biens et services, **93,67**% pour les dépenses de transferts courants et **95,13**% pour les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat.

Le tableau suivant fournit le détail de la mise en oeuvre du PDF au 31 décembre 2021

Tableau 14 : Situation d'exécution du PDF, par grandes natures de dépenses, à fin décembre 2021

NATURE DE DEPENSES	PREVISIONS ANNUELLES CORRIGEES {1}	MONTANT DEBLOQUE {2}	TAUX EXECUTION {3=2/1}	ECART PREVISIONS ET REALISATIONS {4=1-2}
Dépenses de Personnel	160 404 354	159 991 690	99,74%	412 664
Dépenses d'Acquisition de Biens et Services	84 150 470	78 265 144	93,01%	5 885 326
Dépenses de Transferts Courants	336 018 893	314 748 892	93,67%	21 270 001
Investissements exécutés par l'Etat	329 147 774	313 116 245	95,13%	16 031 529
TOTAL GENERAL	909 721 491	866 121 971	95,21%	43 599 520

Source: MINEFID/SG/DGCMEF

V.2. SITUATION D'EXÉCUTION PAR MINISTERE ET INSTITUTION

Par ministère et institution, l'analyse de la situation indique que pour l'ensemble des ministères et institutions et par rapport aux prévisions à fin décembre 2021, on note que le taux d'exécution global est de 95,21%.

Neuf (09) ministères et institutions ont un taux de déblocage de 100%, ce qui représente un poids de 31,78% des débloccages effectués.

Vingt-un (21) d'entre eux ont des taux d'exécution compris entre 90% et 100%, soit un poids notable de 51,32% de l'ensemble des déblocages effectués.

Cependant, il y a lieu de signaler que cinq (05) ministères et institutions enregistrent des taux d'exécution inférieurs à 75%. Il s'agit du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (74,03%), du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (74,02%), du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (70,71%), du Ministère des Sports et des Loisirs (67,26%) et du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (63,77%).

La situation d'exécution du PDF au 31 décembre 2021 est consignée dans l'annexe 17.

V.3. SITUATION D'EXÉCUTION PAR PROGRAMME

La présente situation concerne cent vingt-huit (128) programmes budgétaires des ministères et institutions. A la date du 31 décembre 2021, la situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par programme, base prévisions annuelles corrigées, se présentent comme suit :

- Cinquante-trois (53) programmes ont atteint l'objectif de déblocage de 100% en fin d'exercice. En effet, avec un volume débloqué de 461,97 milliards FCFA, ces programmes représentent 53,34% du montant total débloqué.
- Quarante-un (42) programmes, avec un poids de 32,74% des déblocages effectifs annuels de
 283,58 milliards FCFA, affichent des taux de déblocage compris entre 90% et 100%.
- Vingt (20) programmes affichent des taux compris entre 75% et 90%. Le montant débloqué desdits programmes se chiffrent à 95,64 milliards FCFA.
- Treize (13) programmes affichent des taux inférieurs à 75%. Les programmes suivants : "073-Energie (52,26%)", "074-Pilotage et soutien des services du MEMC (49,48%), "138-Carrirères(40,16%)", "098-Transports et météorologie (35,63%)" et "044-Travail décent (29,96%)" ont des taux d'exécution très faibles.

Le détail de la situation de déblocage par programmes est consigné dans l'annexe 18.

V.4. <u>DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PDF</u>

Au titre des difficultés rencontrées, il ressort entre autres :

 la modification tardive des plans de déblocage en vue de prendre en compte les modifications budgétaires intervenues au cours dudit semestre; - les difficultés liées à la justification des précédents déblocages et qui conditionnent l'exécution des lignes concernées au titre de l'exercice 2021. En effet, la transmission tardive et la mauvaise qualité des pièces justificatives influent sur les délais de déblocage programmés dans le plan de déblocage initial.

VI. SITUATION DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE ET DES DEPENSES NON ABOUTIES

VI.1. SITUATION DES RESTES À LIQUIDER EN PROCÉDURE NORMALE

Au 31 décembre 2021, sur un montant de dépenses engagées en procédure normale de 80,50 milliards de francs CFA, il a été liquidé 72,57 milliards de francs CFA, soit un taux de liquidation de 90,15%.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de liquidation satisfaisant dans la majorité des ministères et institutions excepté les ministères de la jeunesse, de l'administration territoriale, de l'enseignement nationale, de l'enseignement supérieure, des infrastructures avec des taux de reste de liquidation respectivement de 25,25%; 23,72%; 17,35%; 17,57% et 15,34%.

Le montant total des restes à liquider est de 7,93 milliards francs CFA soit 9,85% des dépenses engagés en procédure normale.

L'<u>annexe 14</u> donne les détails des restes à liquider en procédure normale par section et par programme.

VI.2. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES NON ABOUTIES DES EXERCICES ANTERIEURS

L'évolution de la situation des DNA de 2020 à réengager à l'année 2021 se présente comme suit :

A la période du 31 décembre 2021, sur un montant de 7,2 milliards de FCFA, il a été réengager 3,57 milliards de FCFA soit 49,44%.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de réengagement assez faible dans l'ensemble des ministères et institutions.

Les reste à réengager se chiffrent à 3,65 milliards de FCFA soit 50,56 %.

Les détails des réengagements et des restes à réengager sont consignés dans l'annexe 15.

VII. DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE

Les délais de paiement sont un indicateur qui témoigne de la bonne performance administrative et économique d'un pays. Réduire davantage ces délais constitue une préoccupation constante de notre administration. De ce fait, il a été décidé de la création des unités de vérifications auprès de tous les ministères et institutions afin de réduire les délais de paiement, de mieux accompagner l'exécution du budget de l'Etat en mode programme et partant, de faciliter l'application du principe d'ordonnancement multiple. Le référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques a été actualisé et les délais de paiement sont suivis auprès desdits ministères et institutions. Les délais sont également calculés sur les dépenses exécutées sous la forme de crédits délégués au niveau régional.

Par ailleurs, les dossiers qui font l'objet de suivi, ne concernent que ceux de la procédure normale d'exécution des dépenses publiques.

VII.1. <u>AU TITRE DES DOSSIERS TRAITÉS DANS LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS</u>

Du 1er janvier au 31 décembre 2021, 5 269 mandats « procédure normale » de l'année 2021 ont été payés pour un montant de 151,21 milliards FCFA contre 3 814 mandats pour un montant 101,05 milliards FCFA à la même période en 2020.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de 34 jours en 2021, contre 40 en 2020 pour une norme référentielle de 47 jours. (Le délai de paiement s'entend de la période qui va de la délivrance par le gestionnaire de crédits du reçu de demande de liquidation au règlement de la dépense par le comptable public).

Ce délai s'est amelioré de **6 points** nonobstant le nombre croissant de dossiers ayant été traités au titre de 2021.

La situation des délais moyens de traitement des dossiers de dépenses payées de l'exercice 2021 comparée à celle de 2020 se résume comme suit :

<u>Tableau 15</u>: délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions au 31 décembre 2021 et 2020 (en jours)

		Délais ı	moyens		Observations
Phases	Etapes	2021	2020	Normes	pour l'exercice 2021
	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	14	21	5	Non-respect
Administrative	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	7	7	2	Non-respect
Adminis	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	1	1	5	Respect
1	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	5	4	2	Non-respect
<u>a</u>	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	3	2	3	Respect
Comptable	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	4	5	30	Respect
3)	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	7	7	33	Respect
Consolidée	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	30	34	17	Non-respect
Cons	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	34	40	47	Respect

Source: Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport décembre 2021

A fin décembre 2021, sur les 4 étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, une (01) respecte les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques. Il s'agit entre autre des délais de traitement chez le gestionnaire de crédits et chez l'ordonnateur délégué.

Toutes les 3 étapes de traitement des dossiers de la phase comptable respectent les normes du référentiel.

Sur les 2 étapes de traitement de la phase consolidée, une (01) respecte les normes du référentiel.

Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les mandats de l'exercice 2021 payés à fin décembre.

VII.2. AU TITRE DES DOSSIERS SUR CRÉDITS DÉLÉGUÉS

A fin décembre 2021, 10 339 mandats « procédure normale » de l'année 2021 ont été payés sur les crédits délégués pour un montant de 17,39 milliards FCFA contre 7 437 mandats pour un montant 11,45 milliards FCFA à la même période en 2020.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de **46 jours** en 2021 contre **43** en 2020 pour une norme référentielle de **47 jours.**

Les délais moyens de paiement des dossiers à fin décembre 2021 comparés à ceux de 2020 se présentent comme suit :

Tableau 16 : Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués

Phases	Etapes	Dél moyen décer	s à fin	Normes	Observations pour l'exercice 2021
		2021	2020		
	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	12	11	5	Non-respect
Administrative	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	16	13	2	Non-respect
Adminis	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	1	3	5	Respect
	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	9	8	2	Non-respect
υ υ	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	7	8	3	Non-respect
Comptable	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	1	0	30	Respect
Ö	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	8	8	33	Respect
Consolidée	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	45	43	17	Non-respect
Consc	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	46	43	47	Respect

Source: Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport décembre 2021

A fin décembre 2021, sur les 4 étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, une (01) respecte les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques pour l'exercice 2021. Il s'agit entre autre des délais de traitement chez le gestionnaire de crédits tout comme chez l'ordonnateur délégué

Sur les 3 étapes de traitement des dossiers de la phase comptable, deux (02) respectent les normes du référentiel.

Sur les 2 étapes de traitement de la phase consolidée, les normes du référentiel sont respectées pour une étape.

Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les dossiers de dépenses payées de l'exercice 2021 au titre des crédits délégués.

Dans l'ensemble, on note un respect des délais de paiement au 31 décembre 2021 tant au niveau central que déconcentré. Une amélioration de 6 point a même été enregistrée au niveau central pour les délais comparés de la même période.

Cette évolution positive serait la résultante de plusieurs actions qui ont été menées :

- ❖ la reprise des activités du CODEP-MP notamment l'interpellation et la sensibilisation des acteurs intervenants dans l'exécution du budget;
- la veille sur le bon fonctionnement des unités de vérification (UV) créées auprès de tous les ministères et institutions;
- la maîtrise de la gestion de la trésorerie assortie de paiement en continue.

Cependant, il s'avère nécessaire de poursuivre la mise en œuvre des réformes entreprises en vue de permettre une réduction encore plus significative des délais.

Il s'agit notamment de :

- la poursuite des réformes budgetaires et comptables engagées ;
- la poursuite de la mise en œuvre intégrale des UV qui sont une transition à ces réformes ;
- la formation des acteurs sur la nouvelle nomenclature des pièces justificatives en vue d'améliorer la qualité des dossiers ;
- le renforcement des effectifs notamment ceux chargés de la transmission des dossiers physiques surtout au niveau deconcentré;
- le renforcement des moyens d'action du CODEP-MP à travers l'allocations de ressources conséquentes;
- la disponibilité et la stabilité du Circuit Informatisé des Dépenses (CID) dans sa version 3/3 surtout en région.

VIII. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements. Au 31 décembre 2021, le niveau des encaissements est supérieur à celui des décaissements.

Le présent rapport synthétique donne un aperçu de la situation de la trésorerie autour des encaissements, des décaissements, des disponibilités de trésorerie, des instances de paiement, des difficultés ainsi que des perspectives.

VIII.1. <u>SITUATION DES ENCAISSEMENTS, DES DÉCAISSEMENTS ET DU SOLDE</u> CORRESPONDANT AU 31 DECEMBRE 2021

Au 31 décembre 2021, le niveau des encaissements (3 834,34 milliards de F CFA) est supérieur à celui des décaissements (3 738,22 milliards FCFA) de 96,12 milliards de FCFA sur la période sous revue.

VIII.1.1. DE LA SITUATION DES ENCAISSEMENTS

Au 31 décembre 2021, un montant de **3 834,34 milliards de FCFA** ont été encaissés, sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre **3 407,79 milliards de FCFA** au 31 décembre 2020, soit un taux d'accroissement annuel de **12,52%**.

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, l'Etat a eu recours à vingt-neuf (29) émissions de titres publics pour financer la trésorerie à hauteur de 1 483,20 milliards de FCFA. Cela représente environ 38,68% du total des encaissements de la période sous revue et traduit l'importance des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat. Toutefois, les efforts doivent être concentrés sur la mobilisation des ressources propres.

Au titre des financements extérieurs, dix (10) appuis budgétaires ont été encaissés pour un montant total de 219,28 milliards de FCFA sur la période sous revue.

VIII.1.2. DE LA SITUATION DES DECAISSEMENTS

Au 31 décembre 2021, le montant total des décaissements effectués par le Trésor Public se chiffre à 3 738,22 milliards de FCFA. A la même période en 2020, les décaissements se situaient à 3 460,89 milliards de FCFA, soit un taux d'accroissement de 8,01% en glissement annuel.

VIII.2. DU SOLDE DES OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENTS ET DE DÉCAISSEMENTS

Sur la période sous revue, en rapprochant les encaissements aux décaissements, il se dégage un solde créditeur de **96,13 milliards de FCFA**. Ce solde traduit une couverture entière de tous les

engagements financiers de l'Etat au 31 décembre 2021 sans avoir recours aux disponibilités de début de période.

En prenant en compte les disponibilités de début de période et les disponibilités des comptes d'affectation spéciale, les disponibilités totales au 31 décembre 2021 se chiffrent à **330,25 milliards** de F CFA.

VIII.3. <u>DE L'ÉVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENT AU TRÉSOR PUBLIC DU</u> 31 <u>DECEMBRE 2021</u>

Les dépenses en instance de paiement (ACCT, PG et les TR) au 31 décembre 2021, se chiffrent à 59,95 milliards de FCFA. A la même période de 2020, le niveau de ces instances était de 64,84 milliards de FCFA, soit un taux annuel de régression de 7,54%. Ce taux traduit en effet une amélioration dans l'apurement des instances de paiement en 2021 par rapport à 2020.

Relativement aux délais de paiement, il ressort qu'aucun arriéré de paiement (des instances de paiement de plus de 3 mois) n'est enregistré dans les livres du Trésor Public au 31 décembre 2021.

VIII.4. <u>DE LA SITUATION DES DISPONIBILITÉS DE TRÉSORERIE AU 31 DECEMBRE</u> 2021

Au 31 décembre 2021, les disponibilités totales au Trésor se chiffrent à **330,24 milliards de FCFA** contre **118,50 milliards** au 31 décembre 2020, soit un taux de progression annuel de **178,68**% en glissement annuel. Comparativement à la même période en 2020, les disponibilités au 31 décembre 2021 sont en hausse.

Tableau 17: Situation des disponibilités de trésorerie au 31 décembre 2021 (en milliards FCFA)

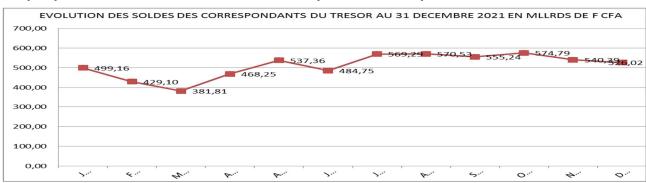
INTITULES DES COMPTES	Disponibilités Totales au 31 décembre 2020	Disponibilités Totales au 31 décembre 2021
Caisses	5,07	6,91
Banque (BCEAO)	38,06	67,04
Autres (BCB, BIB, CBI)	0,41	25,01
Appuis budgétaires	0,00	0,00
Centralisation Fonds Publics	22,05	61,41
FEC	10,00	0,00
Emprunt d'Etat	0,00	110,55
ССР	0,08	0,40
Fonds Dette Multilatérale	0,00	0,00
Fonds de garantie projets ZACA	1,90	3,40
FSDEB	9,34	14,04
FSMAP	4,82	2,63
Recette de Privatisation	0,00	0,00
FDS	1,34	0,37
UTE-PASNMF-CAS	0,73	0,73
APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE	1,77	5,59
CAST/E&A	19,13	25,09
Compte COVID-19	0,00	0,00
Effets à l'encaissement	3,81	7,08
Total	118,50	330,25

Source: ACCT au 31 décembre 2021

VIII.5. <u>DE L'EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DÉPÔTS</u> <u>AU 1ER JANVIER ET AU 31 DÉCEMBRE 2021</u>

Au 31 janvier 2021, le solde des comptes de dépôts s'élevait à 499,16 milliards de FCFA. A fin décembre 2021, le solde s'est établi à 526,02 milliards de FCFA, soit une progression de 5,38% par rapport à fin janvier 2021. Au 31 décembre 2021, le nombre des comptes de dépôts s'élève à 6 862 dont 3 654 comptes de services administratifs.

Le graphique ci-après donne un aperçu de l'évolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts au 31 décembre 2021.



Graphique 13: Situation de mise en oeuvre du plan annuel de passation des marchés 2021

Source: ACCT

VIII.6. DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

Les difficultés qui rendent la trésorerie de l'Etat inconfortable peuvent être expliquées par plusieurs facteurs, notamment :

- le non-respect de délais prescrits par la convention relative au nivellement des comptes des regisseurs des administrations financières (RAF) par les banques ;
- La lenteur dans le décaissement des appuis budgétaires ;
- L'absence de plans de décaissements de certains correspondants du trésor.
- la situation sécuritaire au niveau national non propice à une embellie de l'activité économique;
- l'impact de la crise sanitaire causée par la COVID19 sur l'activité économique.

Nonobstant la situation de la trésorerie quelque peu favorable, il convient que les actions entreprises depuis le début de l'année soient toujours maintenues en vue de conforter davantage le niveau de la trésorerie publique, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources propres.

Par ailleurs, les concertations entre les acteurs de la chaîne de la dépense doivent être entretenues en vue de parvenir à une bonne programmation des dépenses budgétaires en attentant l'opérationnalisation du Plan d'Engagement des Dépenses de l'Etat (PEDE).

IX. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Une analyse des principaux soldes à l'issue des opérations de clôture budgétaire permet d'apprécier la performance de la mise en oeuvre des mesures prises en matière de gouvernance budgétaire et économique.

IX.1. LES SOLDES BUDGETAIRES

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global⁷ et l'épargne budgétaire⁸ permet d'apprécier les performances de la gestion budgétaire, exercice 2021. La situation des soldes est illustrée dans le tableau n°23.

Tableau 18: Situation des soldes au 31 décembre 2021 (en milliards de FCFA)

		2021											
NATURE	PREVISIONS LFR AJUSTEES	PREVISIONS (LFR AJUSTEE + CAST)	EXECUTION (LFR AJUSTEE) AU 31 décembre	EXECUTION (LFR AJUSTEE+ CAST) AU 31 décembre	TAUX								
	A	В	C	D D	E=(D/B*100)								
RESSOURCES TOTALES	2 131,99	2 181,98	2 200,84	2 250,84	103,16%								
RECETTES ORDINAIRES	1817,52	1867,52	1 924,01	1 974,01	105,70%								
RECETTE EXTRAORDINAIRE	314,47	314,47	276,83	276,83	88,03%								
DEPENSES TOTALES	2 672,78	2 672,78	2 689,04	2 639,04	98,74%								
DEPENSES ORDINAIRES	1 771,57	1 821,57	1 892,46	1 842,46	100,41%								
DEPENSES EN CAPITAL	901,22	901,22	796,58	796,58	85,53%								
EPARGNE BUDGETAIRE	45,95	45,95	31,55	131,55									
solde Budgétaire Global	-540,79	-490,80	-488,20	-388,20									

Source: DGB

IX.1.1. L'EPARGNE BUDGETAIRE

Au 31 décembre 2021, l'épargne budgétaire ressort à **131,55 milliards de FCFA**. Cette situation s'explique par une évolution moins proportionnelle des dépenses courantes par rapport au niveau de mobilisation des ressources propres.

IX.1.2. LE SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL

Le solde global ressort déficitaire de **388,20 milliards FCFA**. Cette situation est imputable au faible niveau de mobilisation des ressources extérieures, ce qui impacte négativement effets de mobilisation des ressources globales.

⁷ Le solde budgétaire global est la différence entre les ressources totales et les charges totales de l'Etat.

⁸ L'épargne budgétaire est la différence entre les ressources ordinaires et les dépenses courantes de l'Etat.

IX.2. <u>CRITÈRE AGRÉGATS DU TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ETAT (TOFE)</u>

Les montants de quelques agrégats du TOFE sont retracés ci-dessous :

- ❖ le financement intérieur net de l'Etat est ressorti à 413,02 milliards FCFA à fin décembre 2021. A fin décembre 2020, il était de 379,31 milliards FCFA. En d'autres termes, le financement des opérations budgétaires en 2021 s'est plus reposé sur les ressources intérieures ;
- ❖ le déficit budgétaire global qui est la différence entre l'ensemble des ressources et l'ensemble des dépenses, est ressorti à 643,39 milliards FCFA à fin décembre 2021, soit 5,9% du PIB de 2021. A la même période de l'année 2020, ce déficit était de 564,59 milliards FCFA, représentant 5,2% du PIB de l'année 2020;
- ❖ les recettes propres de l'Etat ont atteint un niveau de 1 946,61 milliards FCFA à fin décembre 2021 contre 1 659,38 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une augmentation de 287,23 milliards FCFA (+17,31%). Cette performance est la résultante d'une augmentation des recouvrements des recettes fiscales de 310,49 milliards FCFA (+22,55%) et d'une baisse des recettes non fiscales de 22,96 milliards FCFA (-8,14%);
- ❖ Au titre du ratio "masse salariale/recettes fiscales": il s'est établi à 56,27% pour un ratio prévisionnel base LFR ajustée de 59,48%. Ce ratio est largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est d'au plus 35%. Il ressort en effet que les charges de personnel s'élèvent à 949,55 milliards FCFA pour des recouvrements effectifs au titre des recettes fiscales de 1 687,51 milliards FCFA.

X. ANALYSE DES DIFFICULTES ET DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

X.1. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL

❖ Constat

La déconcentration des traitements et des réclamations salariales au niveau régional au profit des Directions Régionales du Budget et dans chaque ministère à travers les cellules d'ordonnancement des dépenses de personnel s'est progressivement fait au cours de l'exercice 2021.

Au regard des attentes des usagers, le nombre des agents s'avère insuffisant et les conditions de travail sont assez mauvaises (manque de matériels informatiques, mobiliers de bureau et locaux adéquats).

Mesures correctives

L'efficacité des cellules d'ordonnancement des dépenses de personnel dans les traitements des dépenses de personnel au niveau des régions, des ministères et des institutions passe par :

- Le renforcement des capacités en matière de formation sur la gestion administrative et salariale des agents ;
- l'amélioration de la fluidité des réseaux informatiques;
- la disponibilité des unités de vérification (UV) dotées du personnel suffisant pour les ministères et institutions ainsi que pour toutes les Directions Régionales du Budget;
- la disponibilité des locaux équipés des mobiliers de bureau, des matériels informatiques et des fournitures de bureau.

X.2. AU TITRE DES MARCHES PUBLICS

Constat

La non transmission par certains des ministères et institutions des rapports mensuels sur la mise en œuvre des plans de passation des marchés ne permet pas d'assurer un suivi régulier et exact de l'exécution du budget par cette procédure.

En dépit de la prise d'une lettre circulaire faisant obligation de transmettre dans les delais requis les dites situations, les ministères et institutions réchinent à s'exécuter dans les délais

Mesures correctives

Il faudra prendre des dispositions règlementaires plus contragnantes en la matière. Aussi, il siérait de proposer un nouveau canevas harmonisé en lien avec les nouvelles exigeances de la gestion budgétaire.

X.3. <u>AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXÉCUTION PHYSIQUE ET FINANCIÈRE</u>

❖ Constat

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure relative à la transmission des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions, la situation du quatrième trimestre 2021 fait ressortir des retards importants dans leur transmission. En effet, le tableau n°19 indique que sur trente-neuf (39) ministères et institutions, il ressort en moyenne que :

- trois (03) ministères transmettent leurs rapports hors délais;
- trente- six (36) ministères et institutions ne transmettent pas leurs rapports.

<u>Tableau 19</u>: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière du quatrième trimestre 2021

		Nombre de rapports										
Situation des rapports	Octobre	Novembre	Décembre	Total 4ème trimestre	Moyenne trimestrielle							
Rapports transmis dans les délais	00	00	00	00	-							
Rapports transmis hors délai	03	03	00	06	-							
Rapports non transmis	36	36	39	111	-							

Source: DGB

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort les difficultés suivantes :

- ✓ la persistance de quelques difficultés informatiques liées au CID;
- ✓ l'implémentation de la nouvelle version du SI-N@FOLO qui a entrainé beaucoup de retard dans l'exécution du budget;
- ✓ la mise à disposition tardive des moyens financiers nécessaires à la prise en charge des actions de recouvrement (supervision, vérification et contrôle);
- ✓ l'absence de cautionnement des régisseurs conformément à la règlementation en vigueur ;

- ✓ la non sécurisation des locaux servant de régies de recettes au niveau de Ouagadougou et dans les DRJPEJ;
- ✓ insuffisance de formation et de recyclage des régisseurs de recettes sur la ténue des documents comptables;
- ✓ insuffisance de moyens de supervision et de contrôle du recouvrement entrainant des déperditions de recettes ;
- ✓ L'impact négatif de l'insécurité nationale et sous régionale notamment les attaques terroriste sur le recouvrement des recettes.

Mesures correctives

Au titre des propositions de solutions pour l'amélioration de l'exécution physique et fiancière des budgets des ministères et insitutions, les pistes de solutions peuvent être proposées. IL s'agit entre autres de :

- la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique dans les applications métiers (CID/SI-N@folo, SIGASPE, SIMP) compte tenu du fort taux de rotation du personnel des DAF;
- la mise en place de dispositif sécuritaire pour un recouvrement optimal des recettes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 au 31 décembre fait ressortir un niveau au dessus des objectifs de recouvrement de recettes.

Au terme des travaux de clôture des opérations d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, certaines dépenses engagées-visées n'ont pu aboutir au paiement nonobstant les dispositions prises pour la régularisation de certaines dépenses payées sans ordonnancement préalable, la prise en charge de nouveaux besoins exprimés par les ministères et institutions au regard de la forte contrainte sur le budget 2021, l'encadrement adapté et le suivi des délais de clôture.

Ces dossiers non aboutis doivent être engagées prioritairement sur les crédits budgétaires de l'exercice 2022.

ANNEXES

Annexe 1 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin décembre (en milliard FCFA)

NATURE		2020	<u> </u>			2021		VARIATION CI	P LFR-2020-	VARIATI	ON CPLFI R-2021	Variation CPLFR- CPLFR ajustée 2021	
10.110.112	CP LFI	CP LFI ajusté	CPLFR	CPLFRajust é	CP LFI	CP LFR	CP LFR ajust*	MONTANT	EN %	MONTAN T	EN %	Montant	%
RESSOURCES TOTALES	2233,32	2233,32	2057,80	2057,80	2110,97	2131,99	2131,99	74,19	3,32	21,01	0,94	0,00	0,00
RECETTES ORDNINAIRES	1894,78	1894,78	1672,28	1672,28	1 799,52	1817,52	1817,52	145,24	7,67	18,00	0,95	0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDNINAIRES	338,54	338,54	385,52	385,52	311,46	314,47	314,47	-71,05	-20,99	3,01	0,89	0,00	0,00
DEPENSES TOTALES	2 518,46	2 518,45	2 532,75	2 532,76	2 651,77	2 672,78	2 672,78	140,03	5,56	21,01	0,83	0,00	0,00
DEPENSES ORDINAIRES	1 642,30	1 640,65	1 669,78	1 682,00	1 775,05	1 781,60	1 771,57	111,82	6,81	6,55	0,40	-10,03	-0,57
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	123,38	123,38	113,38	113,38	173,60	173,60	173,60	60,22	48,81	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES DE PERSONNEL	878,00	878,00	878,00	898,00	950,00	950,00	950,00	72,00	8,20	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	198,49	199,60	185,98	181,61	198,50	205,51	199,95	19,53	9,84	7,01	3,51	-5,57	-2,80
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	441,92	439,17	491,92	488,51	452,45	451,99	447,20	-39,93	-9,04	-0,46	-0,11	-4,79	-1,06
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32	63,92
DEPENSES EN CAPITAL	876,16	877,81	862,97	850,76	876,73	891,19	901,22	28,22	3,22	14,46	1,65	10,03	1,14
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	866,16	867,81	797,97	785,76	856,73	871,19	891,67	73,22	8,45	14,46	1,67	20,48	2,39
ETAT	479,65	481,30	445,68	433,47	511,15	525,61	546,09	79,93	16,66	14,46	3,00	20,48	4,01
SUBVENTION	262,02	262,02	208,83	208,83	221,09	221,09	221,09	12,26	4,68	0,00	0,00	0,00	0,00
PRÊT	124,49	124,49	143,46	143,46	124,49	124,49	124,49	-18,97	-15,24	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSFERTS EN CAPITAL	10,00	10,00	65,00	65,00	20,00	20,00	9,55	-45,00	-450,00	0,00	0,00	-10,45	-52,26
EPARGNE BUDGETAIRE	252,49	254,13	2,50	-9,72	24,47	35,92	45,95	33,42	13,24	11,45	4,51	10,03	41,00
SOLDE GLOBAL BUDGETAIRE	-285,14	-285,14	-474,95	-474,96	-540,80	-540,80	-540,80	-65,85	23,09	0,00	0,00	0,00	0,00

Source: DGB

nnexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par section au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).														
Ministeres et Institutions	CP_INIT	CP_LFR	CP LFR_ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
01-Présidence du Faso	3 824 629	0	5 110 645	0	5 110 645	100,00	5 110 645	100,00	5 110 645	100,00	5 110 645	100,00	5 110 645	100,0
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	575 355	0	558 143	0	558 143	100,00	558 143	100,00	558 143	100,00	558 143	100,00	558 143	100,00
03-Primature	1 398 751	0	1 516 440	0	1 516 440	100,00	1 516 440	100,00	1 516 440	100,00	1 516 440	100,00	1 516 440	100,0
05-Conseil Economique et Social	192 530	0	184 187	0	184 187	100,00	184 187	100,00	184 187	100,00	184 187	100,00	184 187	100,00
08-Ministère de l'Intégration				_										
Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur 09-Ministère de l'	617 076	0	250 130	0	250 130	100,00	250 130	100,00	250 130	100,00	250 130	100,00	250 130	100,00
AdministrationTerritoriale et de la Décentralisation	13 893 476	0	11 300 916	3 248	11 300 916	100,00	11 300 916	100,00	11 300 916	100,00	11 300 916	100,00	11 300 916	100,00
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion	20 121 049	0	22 522 177	0	22 522 177	100,00	22 522 177	100,00	22 522 177	100,00	22 522 177	100,00	22 522 177	100,0
11-Ministère de la Défense	136 278 172	0	136 289 624	0	136 289 623	100,00	136 289 623	100,00	136 289 623	100,00	136 289 623	100,00	136 289 623	100,0
Nationale et des Anciens 12-Ministère des Affaires								·				,		<u> </u>
Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	25 653 476	0	19 899 939	4 078	19 899 938	100,00	19 899 938	100,00	19 899 938	100,00	19 899 938	100,00	19 899 938	100,00
13-Ministère de la Sécurité	80 329 506	0	82 887 152	35 180	82 887 151	100,00	82 887 151	100,00	82 887 151	100,00	82 887 151	100,00	82 887 151	100,00
14-Ministère de l'Economie, des	39 753 939	0	34 683 254	18 615	34 683 254	100,00	34 683 254	100,00	34 683 254	100,00	34 683 254	100,00	34 683 254	100,00
Finances et du Développement 15-Ministère de la Culture, des Arts														
et du Tourisme	3 186 785	0	3 471 145	5 993	3 471 145	100,00	3 471 145	100,00	3 471 145	100,00	3 471 145	100,00	3 471 145	100,00
17-Ministère de la Fonction														
Publique, du Travail et de la Protection Sociale	4 988 460	0	3 788 337	127	3 788 336	100,00	3 788 336	100,00	3 788 336	100,00	3 788 336	100,00	3 788 336	100,00
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	2 871 686	0	1 726 735	1 831	1 726 735	100,00	1 726 735	100,00	1 726 735	100,00	1 726 735	100,00	1 726 735	100,00
20-Ministère des Sports et des	2 181 188	0	2 263 414	79	2 263 414	100,00	2 263 414	100,00	2 263 414	100,00	2 263 414	100,00	2 263 414	100,00
21-Ministère de la Santé	133 337 263	0		903 452	131 963 036	100,00	131 963 036	100,00	131 963 036	100,00	131 963 036	100,00		
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action	8 913 387	0	8 324 069	2 089	8 324 070	100,00	8 324 070	100,00	8 324 070	100,00	8 324 070	100,00	8 324 070	100,00
Humanitaire 23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	400 249 303	0	421 012 312	18 657	420 573 497	99,90	420 573 497	99,90	420 573 497	99,90	420 573 497	99,90	420 573 497	99,90
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	8 487 359	0	8 555 682	58 750	8 555 681	100,00	8 555 681	100,00	8 555 681	100,00	8 555 681	100,00	8 555 681	100,00
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	2 236 840	0	2 398 795	677	2 398 795	100,00	2 398 795	100,00	2 398 795	100,00	2 398 795	100,00	2 398 795	100,00
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	1 021 577	0	1 448 284	27	1 448 283	100,00	1 448 283	100,00	1 448 283	100,00	1 448 283	100,00	1 448 283	100,00
27-Ministère de l' Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	11 779 304	0	11 945 566	7 176	11 945 565	100,00	11 945 565	100,00	11 945 565	100,00	11 945 565	100,00	11 945 565	100,00
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	6 422 783	0	6 139 051	3 344	6 139 052	100,00	6 139 052	100,00	6 139 052	100,00	6 139 052	100,00	6 139 052	100,00
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	13 381 647	0	12 855 538	7 861	12 855 538	100,00	12 855 538	100,00	12 855 538	100,00	12 855 538	100,00	12 855 538	100,00
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	3 373 059	0	2 803 932	3 411	2 803 932	100,00	2 803 932	100,00	2 803 932	100,00	2 803 932	100,00	2 803 932	100,00
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	827 379	0	940 171	0	940 171	100,00	940 171	100,00	940 171	100,00	940 171	100,00	940 171	100,00
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité	1 416 261	0	1 353 083	97	1 353 083	100,00	1 353 083	100,00	1 353 083	100,00	1 353 083	100,00	1 353 083	100,00
Routière 35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	842 409	0	1 110 292	0	1 110 292	100,00	1 110 292	100,00	1 110 292	100,00	1 110 292	100,00	1 110 292	100,00
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	3 355 697	0	3 248 930	206	3 248 931	100,00	3 248 931	100,00	3 248 931	100,00	3 248 931	100,00	3 248 931	100,00
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	1 505 277	0	1 578 269	0	1 578 268	100,00	1 578 268	100,00	1 578 268	100,00	1 578 268	100,00	1 578 268	100,00
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement 43-Ministère de l'Energie	2 867 914 648 162			47	2 894 433 383 434	100,00 100,00	2 894 433 383 434	100,00	2 894 433 383 434	100,00 100,00	2 894 433 383 434	100,00	2 894 433 383 434	· ·
50-Grande Chancellerie	247 948			0		100,00	143 840	100,00	143 840	100,00	143 840	100,00	143 840	
51-Conseil Supérieur de la Communication	367 567			0	380 933		380 933	100,00	380 933		380 933	100,00		
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	611 308			0	651 945		651 945	100,00		100,00	651 945	100,00	651 945	
54-Conseil Constitutionnel	509 939			0		100,00	524 614	100,00	524 614	100,00	524 614	100,00		
55-Conseil d'Etat 56-Cour des Comptes	614 197 982 556			3 088			655 878 1 064 869	100,00 100,00	655 878 1 064 869	100,00 100,00	655 878 1 064 869	100,00 100,00		_
57-Cour de Cassation	1 035 370			0			1 155 804	100,00	1 155 804		1 155 804	100,00	1 155 804	
99-Dépenses Communes	9 099 416			0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	n	0,00		0,00
Interministérielles					040 545 455				040 545 455		040 545 455			
Total général	950 000 000	0	950 000 000	1 078 034	949 546 180	99,95	949 546 180	99,95	949 546 180	99,95	949 546 180	99,95	949 546 180	99,9

Source: DGB

<u>Annexe 3</u>: Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services, par section au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

2021 (611 111111613 1 6171).					-								
Ministeres et Institutions	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
01-Présidence du Faso	7 011 903	7 876 132	0	7 873 614	99,97	7 790 664	98,91	7 790 664	98,91	7 790 664	98,91	7 790 664	98,91
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	372 622	362 724	0	359 321	99,06	359 321	99,06	359 321	99,06	359 321	99,06	359 321	99,06
03-Primature	1 781 123	1 564 693	6 852	1 539 806	98,41	1 526 113	97,53	1 526 113	97,53	1 526 113	97,53	1 526 113	97,53
05-Conseil Economique et Social	598 973	590 541	4 072	586 248	99,27	583 592	98,82	583 592	98,82	583 592	98,82	583 592	98,82
08-Ministère de l'Intégration Africaine et	474 140	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
des Burkinabè de l'Extérieur 09-Ministère de l' AdministrationTerritoriale	3 589 078	3 790 669	53 384	3 727 001	98,32	3 713 199	97,96	3 713 199	97,96	3 713 199	97,96	3 713 199	97,96
et de la Décentralisation 10-Ministère de la Justice, des Droits	3 672 415	3 975 069	34 837	3 889 112	97,84	3 879 924	97,61	3 880 149	97,61	3 880 149	97,61	3 880 149	97,61
Humains et de la Promotion Civique 11-Ministère de la Défense Nationale et des	20 330 350		0		,	20 730 347	100,00	20 730 347	100,00	20 730 347	100,00	20 730 347	100,00
Anciens Combattants 12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et	20 815 372	20 787 987	0	20 707 880	99 61	20 595 461	99,07	20 595 461	99,07	20 594 052	99,07	20 594 052	99,07
des Burkinabè de l'Extérieur 13-Ministère de la Sécurité	7 700 841	6 991 380	217	6 978 794	99,82	6 875 682	98,35	6 875 682	98,35	6 875 682	98,35	6 875 682	98,35
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	29 958 924	30 300 779	80 900	30 156 918	99,53	29 884 081	98,62	29 891 581	98,65	29 891 581	98,65	29 891 581	98,65
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	711 386	609 769	0	606 813	99,52	604 817	99,19	604 817	99,19	603 736	99,01	603 736	99,01
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 099 965	2 939 872	1 080	2 927 103	99,57	2 924 097	99,46	2 924 647	99,48	2 924 647	99,48	2 924 647	99,48
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	1 594 425		31 159	1 377 490	93,87	1 337 834	91,16		91,16	1 337 834	91,16	1 337 834	91,16
20-Ministère des Sports et des Loisirs	4 108 673		30 814	6 458 089	99,40	6 450 049	99,27	6 450 049	99,27	6 450 049	99,27	6 450 049	99,27
21-Ministère de la Santé 22-Ministère de la Femme Solidarité	20 542 027		12 547			19 035 549	98,75	19 037 769	98,76	19 035 769	98,75	19 035 769	98,75
Nationale Famille Action Humanitaire 23-Ministère Education Nationale	1 416 881		30 679	1 341 788	96,07	1 333 640	95,48	1 333 640	95,48	1 333 640	95,48	1 333 640	95,48
Alphabétisation Promotion Langues Nationales 24-Ministère de l'Enseignement Supérieur,	25 253 262	28 606 849	70 032	28 449 651	99,45	28 339 942	99,07	28 340 172	99,07	28 340 172	99,07	28 340 172	99,07
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	2 364 834	2 559 757	42 503	2 494 103	97,44	2 493 917	97,43	2 493 917	97,43	2 493 917	97,43	2 493 917	97,43
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	569 267	569 267	0	554 634	97,43	554 234	97,36	554 234	97,36	554 234	97,36	554 234	97,36
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	366 655	508 485	59 299	419 664	82,53	388 442	76,39	388 442	76,39	388 442	76,39	388 442	76,39
27-Ministère de l' Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	1 485 568	1 484 233	9 503	1 474 506	99,34	1 465 642	98,75	1 465 642	98,75	1 465 642	98,75	1 465 642	98,75
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	883 113	865 205	250	857 960	99,16	856 304	98,97	856 304	98,97	856 304	98,97	856 304	98,97
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	1 408 385	1 305 102	9 365	1 277 531	97,89	1 268 722	97,21	1 268 722	97,21	1 268 222	97,17	1 268 222	97,17
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	1 920 464	1 906 974	7 124	1 885 048	98,85	1 876 000	98,38	1 876 000	98,38	1 876 000	98,38	1 876 000	98,38
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	1 390 927	1 095 734	19 738	1 074 695	98,08	1 070 486	97,70	1 070 486	97,70	1 070 486	97,70	1 070 486	97,70
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	664 601	1 320 108	250	1 310 372	99,26	1 310 172	99,25	1 310 172	99,25	1 310 172	99,25	1 310 172	99,25
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	483 982	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	403 260	397 583	675	395 737	99,54	377 324	94,90	377 324	94,90	377 324	94,90	377 324	94,90
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	796 739	437 901	3 702	421 378	96,23	404 481	92,37	404 981	92,48	404 981	92,48	404 981	92,48
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	777 808		10 591	686 782		669 296		669 296 0	92,88	669 296	92,88	669 296	92,88
43-Ministère de l'Energie 50-Grande Chancellerie	321 088 691 196	691 196	0	691 196	-,	691 196	0,00	691 196	0,00 100,00	691 196	0,00 100,00	0 691 196	0,00 100,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	471 291	471 291	0	470 415		470 415		470 415	99,81	470 415	99,81	470 415	99,81
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat	768 600	816 445	1 500	813 257	99,61	813 257	99,61	813 257	99,61	813 257	99,61	813 257	99,61
et de Lutte contre la Corruption 54-Conseil Constitutionnel	327 427	322 016	0	321 723	99,91	320 354		320 354	99,48	320 354	99,48	320 354	99,48
55-Conseil d'Etat	221 554	221 554	0	221 554		221 554		221 554	100,00	221 554	100,00	221 554	100,00
56-Cour des Comptes	334 363	334 363	0	334 363	100,00	334 363	100,00	334 363	100,00	334 363	100,00	334 363	100,00
57-Cour de Cassation	227 735	215 351	0	213 247	99,02	213 247	99,02	213 247	99,02	213 247	99,02	213 247	99,02
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	205 876	205 876	0	205 876	100,00	205 876	100,00	205 876	100,00	205 876	100,00	205 876	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	41 945		0	41 945	·			41 945	100,00	41 945	100,00	41 945	100,00
60-Médiateur du Faso 98-Transferts des Ressources aux	247 562	247 562	0	247 562	100,00	247 562	100,00	247 562	100,00	247 562	100,00	247 562	100,00
Collectivités Territoriales	4 975 976	4 975 976	0	4 975 946	100,00	4 975 946	100,00	4 975 946	100,00	4 975 946	100,00	4 975 946	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	23 117 424	20 465 196	55 736	19 703 321	96,28	19 486 025	95,22	19 486 025	95,22	19 483 862	95,20	17 308 410	84,57
Total général	198 500 000	199 945 394	576 809	198 027 429	99,04	196 721 074	98,39	196 732 299	98,39	196 725 146	98,39	194 549 694	97,30

Source : **DGB**

<u>Annexe 4</u>: Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par section au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

FCFA).			ı										
Ministeres et Institutions	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mtprojet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en%)	Mt VBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
01-Présidence du Faso	5 514 512	5 001 762	0	5 001 762	100,00	5 001 762	100,00	5 001 762	100,00	5 001 762	100,00	5 001 762	100,00
o3-Primature	4 900 414	4 657 351	11 937	4 637 785	99,58	4 612 253	99,03	4 612 253	99,03	4 612 253	99,03	4 612 253	99,03
04-Parlement	17 388 300	19 388 300	0	17 388 300	89,68	17 388 300	89,68	17 388 300	89,68	17 388 300	89,68	17 388 300	89,68
05-Conseil Economique et Social	6 280	6 280	3 280	3 000	47,77	3 000	47,77	3 000	47,77	3 000	47,77	3 000	47,77
o8-Ministère de l'Intégration Africaine et	1 920 000	О	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	О	0,00	О	0,00
des Burkinabè de l'Extérieur og-Ministère de l'													
AdministrationTerritoriale et de la	17 495 247	15 095 483	0	15 093 483	00.00	14 615 082	96,82	14 615 082	96,82	14 615 082	96,82	14 615 082	96,82
Décentralisation	17 493 247	13 093 463	١	13 093 463	99,99	14 013 062	90,62	14 013 062	90,62	14 015 002	90,62	14 015 002	90,62
10-Ministère de la Justice, des Droits													
Humains et de la Promotion Civique	1 537 862	2 534 912	0	2 534 910	100,00	2 534 910	100,00	2 534 910	100,00	2 534 910	100,00	2 534 910	100,00
11-Ministère de la Défense Nationale et des	5 592 643	5 592 643	0	5 592 643	100,00	5 592 643	100,00	5 592 643	100.00	5 592 643	100.00	5 592 643	100.00
Anciens Combattants	3 392 043	3 392 043	U	3 392 043	100,00	3 332 043	100,00	3 352 043	100,00	5 592 043	100,00	5 592 043	100,00
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la			_										
Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	1 010 397	2 219 120	0	2 219 120	100,00	2 219 120	100,00	2 219 120	100,00	2 219 120	100,00	2 201 864	99,22
13-Ministère de la Sécurité	3 988 897	3 962 505	0	3 962 131	99,99	3 951 879	99,73	3 951 879	99,73	3 951 879	99,73	3 951 879	99,73
14-Ministère de l'Economie, des Finances et													
du Développement	35 928 540	30 227 380	0	30 210 236	99,94	30 059 950	99,45	30 059 950	99,45	30 059 950	99,45	30 059 950	99,45
15-Ministère de la Culture, des Arts et du	2 265 525	2 4 0 5 5 2 5		2 405 524		2405 524		2 4 0 5 5 2 4					1
Tourisme	3 365 535	3 105 535	0	3 105 534	100,00	3 105 534	100,00	3 105 534	100,00	3 105 534	100,00	3 105 534	100,00
17-Ministère de la Fonction Publique, du	5 819 414	5 668 414	0	5 667 164	99,98	5 664 664	99,93	5 664 664	99,93	5 664 664	99,93	5 664 664	99,93
Travail et de la Protection Sociale	3 013 414	3 000 414	0	3 007 104	99,90	3 004 004	99,93	3 004 004	ソソ・ソブ	5 004 004	77,73	5 004 004	77,77
18-Ministère de la Communication et des	8 506 754	8 506 754	22 395	8 483 859	99,73	8 483 859	99,73	8 483 859	99,73	8 483 859	99,73	8 483 859	99,73
Relations avec le Parlement													
20-Ministère des Sports et des Loisirs 21-Ministère de la Santé	628 263 71 808 700	628 313 74 840 332	0	627 735 74 839 879	99,91	627 735 74 732 775	99,91 99,86	627 735 74 732 775	99,91 99,86	627 735		627 735 74 732 775	
22-Ministère de la Femme Solidarité	71 808 700	74 640 332	U	74 639 679	100,00		99,00		99,88	74 732 775	99,00		
Nationale Famille Action Humanitaire	7 636 541	7 487 341	0	7 485 341	99,97	7 478 841	99,89	7 478 841	99,89	7 478 841	99,89	7 478 841	99,89
23-Ministère Education Nationale													
Alphabétisation Promotion Langues	31 124 926	29 700 609	9 336	29 651 146	99,83	28 666 163	96,52	28 666 163	96,52	28 666 163	96,52	28 666 163	96,52
Nationales													
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur,													
de la Recherche Scientifique et de	68 602 335	71 293 650	400	71 293 250	100,00	71 293 250	100,00	71 293 250	100,00	71 293 250	100,00	71 293 250	100,00
l'Innovation													<u> </u>
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et	6 062 534	6 062 534	0	6 041 708	99,66	6 021 320	99,32	6 021 320	99,32	6 021 320	99,32	6 021 320	99,32
de l'Artisanat													
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	4 641 642	11 022 831	2 267 157	8 755 037	79,43	8 755 037	79,43	8 755 037	79,43	8 755 037	79,43	8 755 037	79,43
27-Ministère de l' Agriculture, des													
Aménagements Hydro-agricoles et de la	3 641 376	3 389 613	933 194	2 323 321	68,54	2 313 596	68,26	2 313 596	68,26	2 313 596	68,26	2 313 596	68,26
Mécanisation					/21		,		,	, , , , ,	,	,,,,	′
28-Ministère des Ressources Animales et	948 914	938 744	0	938 744	400.00	938 744	400.00	938 744	400.00	029744	400.00	020 744	400.00
Halieutiques	948 914	938 744	U	938 744	100,00	936 744	100,00	938 744	100,00	938 744	100,00	938 744	100,00
29-Ministère de l'Environnement, de													
l'Economie verte et du Changement	2 501 575	2 497 575	0	2 496 956	99,98	2 496 956	99,98	2 496 956	99,98	2 496 956	99,98	2 496 956	99,98
Climatique													-
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	353 350	348 350	0	348 350	100,00	348 350	100,00	348 350	100,00	348 350	100,00	348 350	100,00
31-Ministère de l'Economie Numérique, des													
Postes et de la Transformation Digitale	610 308	610 308	0	610 308	100,00	610 308	100,00	510 308	83,61	510 308	83,61	510 308	83,61
32-Ministère des Transports, de la Mobilité	1 204 001	4 304 004		4 204 004		4 204 004		1 204 004					
Urbaine et de la Sécurité Routière	1 204 001	1 304 001	0	1 204 001	92,33	1 204 001	92,33	1 204 001	92,33	1 204 001	92,33	1 204 001	92,33
35-Ministère des Droits Humains et de la	914 000	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	О	0,00
Promotion Civique	214 000			0	0,00		5,00	0	5,00	"	5,00		1 3,00
an Ministère de la lavorana de la la	6 202 24	C 270 04 -	_	6 276 24 -		6 376 34		6 276 24 -		660	0	6 6 0	
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	6 303 814	6 279 014	0	6 276 814	99,96	6 276 814	99,96	6 276 814	99,96	6 276 814	99,96	6 276 814	99,96
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et							 						\vdash
de la Ville	43 000	30 000	0	30 000	100,00	30 000	100,00	30 000	100,00	30 000	100,00	30 000	100,00
_	2 2 2 2 2 2 2	24	_	0.4==				0.40= :::		6 .6-			1.
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	3 234 994	3 192 712	0	3 167 488	99,21	3 167 488	99,21	3 167 488	99,21	3 167 488	99,21	3 167 488	99,21
43-Ministère de l'Energie	10 044 814	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	112 673	112 673	0	112 673	100,00	112 673	100,00	112 673	100,00	112 673	100,00	112 673	100,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et	61 900	10 200	0	9 980	97,84	9 980	97,84	9 980	97,84	9 980	97,84	9 980	97,84
de Lutte contre la Corruption											-		
54-Conseil Constitutionnel 55-Conseil d'Etat	2 329 2 220	2 329 2 220	0		99,64 100,00	2 321 2 220	99,64	2 321	99,64	2 321	99,64	2 321	99,64
56-Cour des Comptes	8 500	8 500	0		100,00	8 500			100,00		100,00		100,00
57-Cour de Cassation	205 014	205 014			99,51	204 000		204 000	99,51	204 000		204 000	
58-Commission Electorale Nationale													
Indépendante	227 101	227 101	0	227 101	100,00	227 101	100,00	227 101	100,00	227 101	100,00	227 101	100,00
59-Commission de l'Informatique et des	250 254	250 25 4	0	250 254	100.00	250 254	100.00	250 254	100.00	258 25.	100.00	258 35 1	100.00
Libertés	358 254	358 254			100,00	358 254	100,00	358 254		350 254	100,00	358 254	
6o-Médiateur du Faso	414 149	414 149	0	414 149	100,00	414 149	100,00	414 149	100,00	414 149	100,00	414 149	100,00
98-Transferts des Ressources aux	18 977 893	18 977 893	0	18 882 890	99,50	18 882 890	99,50	18 882 890	99,50	18 882 890	99,50	18 882 890	99,50
Collectivités Territoriales		,	ļ	3 222 030	, ,,,,,		,,,,,		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		,,,,,		1,,,,
an Départer Communes Intermédial de	98 798 879	101 290 099	285 000	100 816 807	99,53	100 813 721	99,53	100 816 807	99,53	100 816 807	99,53	94 911 630	93,70
99-Dépenses Communes Interministérielles				_									
Total général	452 448 794	447 200 798	3 532 698	441 028 899	98,62	439 230 141	98,22	439 133 227	98,20	439 133 227	98,20	433 210 794	96,87

Source: DGB

<u>Annexe 5</u>: Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, par section au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministeres et Institutions	AE_INIT	AE LFR_AJUST	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mtliq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)	MtVBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en%)
01-Présidence du Faso	24 748 364	25 748 364	17 058 404	18 669 604	0	18 664 545	99,97	18 626 336	99,77	18 626 336	99,77	18 626 336	99,77	18 626 336	99,77
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du	150 000	205 106	200 000	255 106	0	200 822	78,72	200 822	78,72	200 822	78,72	200 822	78,72	200 822	78,72
Conseil des Ministres	130 000	203 100	200 000	233 100		200 622	70,72	200 022	70,72	200 022	10,12	200 022	10,12	200 022	70,72
03-Primature	8 837 268	8 831 322	8 202 997	7 244 676	117 423	7 126 158	98,36	6 914 858	95,45	6 914 858	95,45	6 914 858	95,45	6 815 401	94,07
04-Parlement	7 398 370	7 398 370	7 398 370	7 398 370	0	7 398 370	100,00	7 398 370	100,00	7 398 370	100,00	7 398 370	100,00	7 398 370	100,00
05-Conseil Economique et Social	100 000	100 000	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000	100,00
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des	99 500	0	99 500	_	0	0	0,00	٥	0,00	0	0,00	١ ,	0,00	n	0,00
Burkinabè de l'Extérieur	33 300		33 300	Ů		Ů	0,00	U	0,00		0,00		0,00		0,00
09-Ministère de l' AdministrationTerritoriale et de la Décentralisation	6 220 223	6 670 223	11 846 750	13 556 579	450	13 534 979	99,84	12 877 457	94,99	12 877 457	94,99	12 877 457	94,99	12 877 457	94,99
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 585 508	2 685 508	4 195 000	4 197 500	9 494	4 105 095	97,80	3 445 694	82,09	3 445 694	82,09	3 445 694	82,09	3 445 694	82,09
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	90 462 000	90 462 000	92 000 000	92 000 000	0	92 000 000	100,00	92 000 000	100,00	92 000 000	100,00	92 000 000	100,00	92 000 000	100,0
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la	7 705 302	8 016 202	7 000 000	7 837 543	4 500	7 802 832	99,56	6 869 151	87,64	6 869 151	87,64	6 869 151	87,64	6 869 151	87,6
Coopération, de l'Intégration Africaine et des											,		· ·		· ·
13-Ministère de la Sécurité	22 290 095	22 290 095	25 050 100	23 226 514	753 171	22 472 695	96,75	22 383 605	96,37	22 383 605	96,37	22 383 605	96,37	22 383 605	96,3
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du	18 207 803	21 044 076	20 745 414	20 838 085	3 009 780	17 754 404	85,20	16 660 738	79,95	16 660 738	79,95	16 660 738	79,95	16 660 738	79,95
Développement 15-Ministère de la Culture, des Arts et du	1 096 401	1 107 154	1 655 093	1 644 268	3 602	1 636 302	99,52	1 110 597	67.54	1 110 597	67,54	1 110 597	67.54	1 110 597	67,54
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et	1 050 401	1 10/ 134	1 033 033	1 044 200	3 002	1 030 302	33,32	1 110 357	07,34	1 110 357	07,34	1 110 357	07,34	1 110 357	07,3
de la Protection Sociale	1 673 013	1 775 025	700 000	1 065 915	0	1 062 567	99,69	1 028 930	96,53	1 028 930	96,53	1 028 930	96,53	1 028 930	96,53
18-Ministère de la Communication et des	2.070.007	2.070.007	2 070 007	2 070 007		2.070.450	00.00	2.070.450	00.00	2.070.450	00.00	2.070.450	00.00	2.070.450	00.00
Relations avec le Parlement	3 078 887	3 078 887	3 078 887	3 078 887	U	3 078 450	99,99	3 078 450	99,99	3 078 450	99,99	3 078 450	99,99	3 078 450	99,99
20-Ministère des Sports et des Loisirs	6 607 218	18 607 218	4 616 218	5 582 072	0	5 568 357	99,75	5 357 471	95,98	5 357 471	95,98	5 357 471	95,98	5 339 819	95,66
21-Ministère de la Santé	34 171 875	33 717 258	36 764 226	52 953 443	2 999	52 336 586	98,84	50 250 871	94,90	50 250 871	94,90	50 250 871	94,90	50 250 871	94,90
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale	2 032 645	2 032 645	2 387 686	2 501 296	0	2 249 276	89,92	1 833 751	73,31	1 833 751	73,31	1 833 751	73,31	1 833 751	73,31
Famille Action Humanitaire	2 002 0 10	2 002 0 10	2 507 500	2002200		22.52.70		2000702	70,01	1000701	70,02	2000702	70,01	2 000 702	
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation	10 567 312	10 567 312	10 562 421	11 441 422	26 204	10 363 931	90,58	9 981 948	87,24	9 981 948	87,24	9 981 948	87,24	9 981 948	87,24
Promotion Langues Nationales									5.7-		0.,				
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la	14 610 373	15 410 373	11 293 142	12 129 655	10 380	11 972 252	98,70	11 332 883	93,43	11 332 883	93,43	11 332 883	93,43	11 332 883	93,43
Recherche Scientifique et de l'Innovation 25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de	1 660 815	1 660 815	2 013 488	1 971 973	0	1 940 184	98,39	1 388 662	70,42	1 388 662	70,42	1 388 662	70,42	1 388 662	70,42
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des	1 000 913	1 225 000	2 013 400		148 646		88,47	5 786 558		5 786 558		5 786 558		5 786 558	<u> </u>
27-Ministère de l' Agriculture, des Aménagements	U	1 223 000	0	3 240 701	140 040	0 102 334	00,47	3 760 336	02,37	3 700 330	02,37	3 760 336	02,37	3 700 330	02,3
Hydro-agricoles et de la Mécanisation	26 380 251	24 851 163	50 814 490	49 574 473	598 202	48 309 950	97,45	41 274 335	83,26	41 274 335	83,26	41 274 335	83,26	41 042 662	82,79
28-Ministère des Ressources Animales et	2 073 375	1 996 975	4 285 709	4 148 212	316 467	3 798 429	91,57	3 392 740	81,79	3 392 740	81,79	3 392 740	81,79	3 392 740	81,7
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie	3 477 491	3 327 607	5 062 552	4 879 912	68 031	4 705 312	96,42	4 320 952	88,55	4 320 952	88,55	4 320 952	88,55	4 285 195	87,8
verte et du Changement Climatique															
30-Ministère des Infrastructures et du	20 190 128	20 190 128	63 910 518	60 849 957	403 576	59 880 661	98,41	58 619 881	96,34	58 619 881	96,34	58 619 881	96,34	58 619 881	96,3
31-Ministère de l'Economie Numérique, des	2 923 067	2 923 067	4 342 037	4 269 189	0	4 259 612	99,78	3 363 781	78,79	3 363 781	78,79	3 363 781	78,79	3 363 781	78,79
Postes et de la Transformation Digitale 32-Ministère des Transports, de la Mobilité	2 721 856	2 721 856	7 865 446	7 333 005	1 027 950	5 537 190	75,51	5 322 097	72,58	5 322 097	72,58	5 322 097	72,58	5 322 097	7 72,58
Urbaine et de la Sécurité Routière 37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de															
l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	1 120 000	1 120 000	3 470 995	3 365 703	33 738	3 319 502	98,63	2 730 113	81,12	2 730 113	81,12	2 730 113	81,12	2 730 113	81,12
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la	4 864 913	6 173 322	6 130 396	7 021 441	180 790	6 795 473	96,78	6 478 606	92,27	6 478 606	92,27	6 478 606	92,27	6 369 106	90,7
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	19 397 952				268 183		98,28	35 100 576		35 079 909				35 079 909	
43-Ministère de l'Energie	2 228 000	13700400	10 977 595		200 103	0	0,00	0 100 370	0,00	33 073 303 N	0,00	33 073 303	0,00	33 073 303	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	50 000	50 000	50 000		0	49 915	99,83	6 165		6 165		6 165		6 165	
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de															
Lutte contre la Corruption	1 479 627	1 479 627	1 460 427	1 464 282	0	1 464 282	100,00	1 464 282	100,00	1 464 282	100,00	1 464 282	100,00	1 464 282	100,0
54-Conseil Constitutionnel	50 000	50 000	50 000	42 285	0	39 968	94,52	33 573	79,40	33 573	79,40	33 573	79,40	33 573	79,4
55-Conseil d'Etat	50 000	50 000	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,0
56-Cour des Comptes	50 000	50 000	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,0
57-Cour de Cassation	100 000	100 000	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000	100,0
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	50 000	50 000	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,0
98-Transferts des Ressources aux Collectivités	7 948 472	7 948 472	18 301 684	18 301 684	0	6 742 870	36,84	6 742 870	36,84	6 742 870	36,84	6 742 870	36,84	6 742 870	36,8
99-Dépenses Communes Interministérielles	1 000 000	3 340 000	29 905 133	50 809 494	271 187	49 963 459	98,33	49 928 237	98,27	49 928 237	98,27	49 925 282	98,26	24 893 842	48,9
Total général	360 458 104	378 763 658	511 149 621	546 093 259	7 254 773	520 827 637	95,37	497 655 360	91,13	497 634 693	91,13	497 631 738	91,13	472 106 258	86,45

Source : DGB

Annexe 6 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement, par programme au 31 décembre 2021.

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE INIT	MT_CRED_AE LFR_AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
001-Pilotage de l'action présidentielle	24 748 364 000	25 748 364 000	0	9 220 727 188	35,81	9 182 518 788	35,66
004-Organisation du travail gouvernemental	150 000 000	205 106 000	0	200 821 543	97,91	200 821 543	97,91
005-Soutien à l'action du Prémier Ministre	495 000 000	489 054 000	47 991 350	368 999 747	75,45	157 699 744	32,25
006-Appui à la gouvernance	70 000 000	70 000 000	69 431 200	0	0,00	0	0,00
007-Pilotage des projets stratégiquers	8 272 268 000	8 272 268 000	0	5 511 301 000	66,62	5 511 301 000	66,62
009-Conseil Economique et Social	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00
010-Sureté de l'Etat	750 000 000	750 000 000	0	750 000 000	100,00	750 000 000	100,00
011-Administration du territoire	1 921 000 000	1 921 000 000	0	1 896 860 462	98,74	1 655 140 529	86,16
012-Sécurité intérieure	20 956 711 000	20 956 711 000	753 171 000	18 384 802 717	87,73	18 295 712 288	87,30
013-Protection civile	3 095 473 000	3 545 473 000	0	2 190 336 700	61,78	2 069 967 042	58,38
014-Décentralisation	903 750 000	903 750 000	0	900 000 000	99,59	900 000 000	99,59
015-Etat civil	300 000 000	300 000 000	0	292 820 540	97,61	6 788 540	2,26
017-Administration judiciare	1 205 000 000	1 305 000 000	9 493 980	1 543 806 237	118,30	1 401 763 639	107,41
018-Administration pénitentiaire	1 375 000 000	1 375 000 000	0	1 372 595 524	99,83	1 308 639 815	95,17
021-Pilotage et soutien	5 508 000	5 508 000	0	5 400 000	98,04	5 400 000	98,04
022-Défense	58 061 514 000	61 561 514 000	0	61 561 514 000	100,00	61 561 514 000	100,00
023-Préparation et emploi des forces	2 885 609 000	2 885 609 000	0	2 885 609 000	100,00	2 885 609 000	100,00
024-Equipement des forces	8 400 000 000	8 400 000 000	0	8 400 000 000	100,00	8 400 000 000	100,00
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	828 346 000	828 346 000	0	828 346 000	100,00	828 346 000	100,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	55 500 000	55 500 000	0	55 500 000	100,00	55 500 000	100,00
027-Pilotage et soutien	20 231 031 000	16 731 031 000	0	16 731 031 000	100,00	16 731 031 000	100,00
028-Défense des intérets du Burkina Faso dans le monde	6 100 302 000	6 100 302 000	0	6 100 302 000	100,00	6 100 302 000	100,00
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	1 605 000 000	1 825 900 000	0	1 609 139 023	88,13	750 633 661	41,11
032-Pilotage de l'Economie et du développement	10 685 248 000	10 521 248 000	3 000 000 000	7 257 857 500	68,98	7 257 857 500	68,98
033-Mobilisation des ressources	1 006 305 000	3 612 578 000	0	2 737 528 453	75,78	2 132 677 053	59,03
036-Contrôle, audit et sauvegarde des interêts de l'Etat	6 516 250 000	80 000 000	0	80 000 000	100,00	80 000 000	100,00
038-Pilotage et soutien des services du ministère	422 257 000	6 830 250 000	9 780 000	5 241 280 237	76,74	4 755 862 231	69,63
039-Culture	451 361 000	207 829 000	3 601 696	186 714 206	89,84	122 722 422	59,05
040-Tourisme	222 783 000	730 360 000	0	826 478 993	113,16	364 765 720	49,94
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	1 673 013 000	168 965 000	0	141 864 198	83,96	141 864 198	83,96
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrie	3 000 000 000	607 250 000	0	207 132 500	34,11	207 132 500	34,11
044-Travail décent	53 887 000	1 065 763 000	0	700 000 000	65,68	694 605 962	65,17
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	800 000 000	102 012 000	0	102 012 000	100,00	73 769 366	72,31

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE INIT	MT_CRED_AE LFR_AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
046-Communication	1 015 320 000	3 000 000 000	0	3 000 000 000	100,00	3 000 000 000	100,00
047-Pilotage et soutien	150 000 000	53 887 000	0	53 600 500	99,47	53 600 500	99,47
048-Femme et du genre	67 325 000	800 000 000	0	420 459 401	52,56	246 542 497	30,82
049-Enfance et famille	6 607 218 000	1 015 320 000	0	1 014 587 900	99,93	851 510 376	83,87
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	30 301 344 000	150 000 000	0	19 989 000	13,33	9 990 000	6,66
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	2 421 531 000	67 325 000	0	59 602 980	88,53	57 123 800	84,85
052-Sport et activités physiques	249 000 000	18 607 218 000	0	5 568 356 901	29,93	5 357 470 897	28,79
055-Offre de soin	7 038 712 000	30 301 344 000	0	14 380 714 469	47,46	13 029 309 008	43,00
056-Santé publique	1 928 600 000	1 966 914 000	0	477 850 000	24,29	343 887 044	17,48
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	1 600 000 000	249 000 000	2 998 800	243 808 804	97,92	243 808 804	97,92
058-Accès à l'éducation formelle	11 652 188 000	7 038 712 000	0	4 719 433 128	67,05	4 506 607 758	64,03
059-Qualité de l'éducation formelle	1 116 500 000	1 928 600 000	0	753 555 398	39,07	709 345 338	36,78
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et noi	846 000 000	1 600 000 000	24 718 590	536 231 527	33,51	481 804 960	30,11
062-Enseignement supérieur	800 685 000	12 452 188 000	0	7 729 084 173	62,07	7 668 691 463	61,59
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	195 000 000	1 116 500 000	0	1 116 500 000	100,00	866 909 647	77,65
064-Recherche scientifique et technologique	818 081 000	846 000 000	0	755 450 000	89,30	755 450 000	89,30
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	12 100 000	800 685 000	4 900 000	513 426 030	64,12	313 788 839	39,19
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	730 634 000	195 000 000	5 479 920	113 179 448	58,04	98 187 843	50,35
067-Industrie	100 000 000	818 081 000	0	894 975 119	109,40	686 073 280	83,86
068-Commerce	2 228 000 000	12 100 000	0	11 717 720	96,84	11 717 720	96,84
069-Artisanat	15 291 416 000	730 634 000	0	706 987 115	96,76	364 367 031	49,87
070-Secteur privé	1 319 714 000	100 000 000	0	99 621 642	99,62	99 621 642	99,62
073-Energie	1 885 867 000	1 225 000 000	68 439 132	856 000 000	69,88	309 854 626	25,29
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	4 149 208 000	14 511 268 000	23 640 000	9 975 137 743	68,74	7 404 701 593	51,03
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelle	1 766 659 000	1 322 189 000	4 890 000	1 314 840 500	99,44	1 275 576 000	96,47
077-Economie agricole	1 967 387 000	2 301 617 000	2 000 000	2 042 809 278	88,76	1 558 033 042	67,69
078-Développement durable des productions agricoles	177 875 000	4 570 087 000	23 760 110	4 450 867 555	97,39	1 909 673 386	41,79
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et c	615 000 000	911 648 000	6 700 000	847 777 490	92,99	692 048 406	75,91
080-Pilotage et soutien	852 000 000	1 234 354 000	104 591 000	1 108 853 539	89,83	807 764 738	65,44
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	311 500 000	177 875 000	0	177 873 980	100,00	177 873 980	100,00
082-Productivité et compétivité des productions animales	117 000 000	615 000 000	0	607 948 704	98,85	365 255 629	59,39
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	2 380 000 000	822 300 000	0	482 908 300	58,73	482 908 300	58,73
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	58 000 000	264 800 000	9 485 000	253 713 879	95,81	180 718 748	68,25
085-Pilotage et soutien	24 000 000	117 000 000	0	111 108 022	94,96	111 108 022	94,96
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	842 000 000	2 380 000 000	0	2 274 783 723	95,58	2 098 424 857	88,17
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre	173 491 000	58 000 000	6 699 205	34 616 751	59,68	31 895 751	_{54,99} b

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE INIT	MT_CRED_AE LFR_AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
088-Gouvernance environnementale et développement durable	975 000 000	24 000 000	0	20 500 000	85,42	20 500 000	85,42
089-Economie verte et changement climatique	19 215 128 000	630 116 000	0	610 499 646	96,89	412 992 385	65,54
090-Pilotage et soutien	1 475 202 000	235 491 000	0	202 294 765	85,90	202 294 765	85,90
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire,	472 095 000	475 000 000	0	188 957 628	39,78	159 716 804	33,62
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et	170 770 000	19 215 128 000	0	14 441 301 551	75,16	14 392 314 594	74,90
093-Développement de réseau de pistes rurales	2 721 856 000	500 000 000	0	13 410 838 282	2682,17	13 209 774 591	2641,95
095-Developpement d'infrastructures de communications électron	1 050 000 000	1 484 202 000	0	1 466 076 939	98,78	721 326 937	48,60
096-Appui au sous-secteur postal	70 000 000	472 095 000	0	457 858 426	96,98	457 858 426	96,98
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	1 394 013 000	170 770 000	0	154 137 400	90,26	148 275 160	86,83
099-Mobilité et sécurité routière	2 581 500 000	2 721 856 000	0	1 953 991 310	71,79	1 738 898 448	63,89
102-Formation professionnelle	889 400 000	1 050 000 000	33 738 078	1 039 412 615	98,99	450 022 661	42,86
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	9 317 244 000	70 000 000	0	69 400 000	99,14	69 400 000	99,14
105-Planification et aménagement urbain	1 301 000 000	1 394 013 000	0	697 007 000	50,00	697 007 000	50,00
106-Architecture et construction	4 873 833 000	3 099 098 000	70 171 400	3 024 478 124	97,59	3 024 478 124	97,59
107-Accès aux logements décents	2 903 875 000	1 680 211 000	110 618 564	1 573 707 511	93,66	1 272 322 512	75,72
109-Aménagements hydrauliques	1 002 000 000	9 582 642 000	0	9 583 135 065	100,01	9 349 089 195	97,56
110-Gerstion intégrée des ressources en eau	50 000 000	1 392 975 000	48 495 902	1 284 395 991	92,21	1 211 395 991	86,96
111-Approvisionnent en eau potable	1 479 627 000	4 933 833 000	1 248 000	5 466 661 078	110,80	5 261 520 657	106,64
112-Assainissment des eaux usées et excréta	50 000 000	2 903 875 000	0	2 915 247 369	100,39	2 777 028 824	95,63
113-Pilotage et soutien	50 000 000	895 163 000	8 791 000	593 184 379	66,27	413 778 369	46,22
115-Régulation du secteur de la communication	50 000 000	50 000 000	0	49 914 500	99,83	6 164 500	12,33
116-Controle d'Etat	100 000 000	1 479 627 000	0	1 464 281 906	98,96	1 464 281 906	98,96
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	50 000 000	50 000 000	0	39 968 239	79,94	33 572 639	67,15
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	25 000 000	50 000 000	0	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
119-Controle juridictionnel et controle de la gestion des finances p	21 000 000 000	50 000 000	0	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la j	7 398 370 000	100 000 000	0	100 000 000	100,00	100 000 000	100,00
122-Protection des données à caractère personnel	7 948 472 000	50 000 000	0	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
124-Relations avec le Parlement	805 000 000	25 000 000	0	24 849 500	99,40	24 849 500	99,40
133-Dépenses communes interministérielles	90 000 000	23 340 000 000	0	11 886 484 336	50,93	11 886 484 336	50,93
134-Fonction parlementaire	583 384 000	7 398 370 000	0	7 398 370 000	100,00	7 398 370 000	100,00
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	9 500 000	7 948 472 000	0	6 473 558 064	81,44	6 473 558 064	81,44
136-Transformation et écosystème numérique	1 200 000 000	796 000 000	0	762 568 944	95,80	617 350 051	77,56
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur		90 000 000	4 500 000	75 175 074	83,53	0	
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité		583 384 000	0	577 887 475	99,06	577 887 475	99,06
146-Acès aux produits de santé		1 200 000 000	0	1 082 157 160	90,18	694 174 816	57,85
Total général	380 458 104 000	398 763 658 000	4 459 333 927	315 357 451 764	79,08	297 268 279 796	74,55

Source : DGB

Annexe 7 : Situation d'exécution des crédits de paiement, par programme (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) au 31 décembre 2021.

LB_PROGRAMME	CREDIT DE PAIEMENT INITIAL	CREDIT DE PAIEMENT LFR_AJUSTE	<u> </u>	MT FNG	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en%)	Mt ECP	Tx ECP (en%)
001-Pilotage de l'action présidentielle	22 344 326 000	24 257 005 000	0	24 249 427 859	99,97	24 128 269 365	99,47	24 128 269 365	99,47	24 128 269 365	99,47	24 128 269 365	99,47
002-Renforcement des capacités d'analyse et de trans	540 493 000	590 493 000	0	590 493 000	100,00	590 493 000	100,00	590 493 000	100,00	590 493 000	100,00	590 493 000	100,00
003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	6 700 000 000	6 700 000 000	0	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00	6 700 000 000	100,00
004-Organisation du travail gouvernemental	572 622 000	617 830 000	0	560 143 034	90,66	560 143 034	90,66	560 143 034	90,66	560 143 034	90,66	560 143 034	90,66
005-Soutien à l'action du Prémier Ministre	2 381 123 000	2 046 686 000	54 843 193	1 972 859 748	96,39	1 735 358 163	84,79	1 735 358 163	84,79	1 735 358 163	84,79	1 635 900 919	79,93
006-Appui à la gouvernance	1 150 314 000	1 145 314 000	76 516 200	1 061 028 505	92,64	1 061 028 455	92,64	1 061 028 455	92,64	1 061 028 455	92,64	1 061 028 455	92,64
007-Pilotage des projets stratégiquers	9 558 397 000	8 528 707 000	2 375 340	8 526 330 933	99,97	8 513 830 933	99,83	8 513 830 933	99,83	8 513 830 933	99,83	8 513 830 933	99,83
008-Promotion du capital humain	1 794 700 000	1 746 013 000	2 476 500	1 743 529 625	99,86	1 743 005 825	99,83	1 743 005 825	99,83	1743 005 825	99,83	1743 005 825	99,83
009-Conseil Economique et Social	705 253 000	696 821 000	7 352 000	689 247 943	98,91	686 591 887	98,53	686 591 887	98,53	686 591 887	98,53	686 591 887	98,53
010-Sureté de l'Etat	1 100 000 000	1 100 000 000	0	1 100 000 000	100,00	1 000 000 000	90,91	1 000 000 000	90,91	1 000 000 000	90,91	1 000 000 000	90,91
011-Administration du territoire	8 249 554 000	8 202 600 000	350 000	8 193 916 337	99,89	7 657 607 784	93,36	7 657 607 784	93,36	7 657 607 784	93,36	7 657 607 784	93,36
012-Sécurité intérieure	31 511 077 000	29 553 071 000	753 171 000	28 795 640 785	97,44	28 693 191 566	97,09	28 693 191 566	97,09	28 693 191 566	97,09	28 693 191 566	97,09
013-Protection civile	5 660 198 000	5 397 660 000	0	5 386 496 315	99,79	5 078 665 042	94,09	5 078 665 042	94,09	5 078 665 042	94,09	5 078 665 042	94,09
014-Décentralisation	16 573 779 000	16 467 571 000	0	16 462 776 000	99,97	16 462 776 000	99,97	16 462 776 000	99,97	16 462 776 000	99,97	16 462 776 000	99,97
015-Etat civil	547 500 000	535 403 000	450 000	527 771 936	98,57	231 340 036	43,21	231 340 036	43,21	231 340 036	43,21	231 340 036	43,21
016-Pilotage et soutien des services du MATD	1 900 044 000	1 839 497 000	53 034 413	1 784 501 378	97,01	1 775 349 526	96,51	1 775 349 526	96,51	1775 349 526	96,51	1775 349 526	96,51
017-Administration judiciare	4 307 084 000	4 275 584 000	10 322 980	4 162 077 885	97,35	3 564 787 623	83,38	3 564 787 623	83,38	3 564 787 623	83,38	3 564 787 623	83,38
018-Administration pénitentiaire	3 854 235 000	3 847 246 000	325 000	3 824 350 234	99,40	3 760 168 425	97,74	3 760 393 425	97,74	3 760 393 425	97,74	3 760 393 425	97,74
019-Droits humains	759 312 000	820 212 000	250 000	817 845 765	99,71	817 768 765	99,70	817 768 765	99,70	817 768 765	99,70	817 768 765	99,70
020-Citoyenneté et paix	193 808 000	204 558 000	145 000	203 377 454	99,42	203 377 454	99,42	203 377 454	99,42	203 377 454	99,42	203 377 454	99,42
021-Pilotage et soutien	1 243 958 000	1 559 881 000	33 288 110	1 521 465 971	97,54	1 514 425 564	97,09	1 514 425 564	97,09	1 514 425 564	97,09	1514 425 564	97,09
022-Défense	59 117 764 000	62 617 764 000	0	62 617 764 000	100,00	62 617 764 000	100,00	62 617 764 000	100,00	62 617 764 000	100,00	62 617 764 000	100,00
023-Préparation et emploi des forces	16 088 692 000	16 488 692 000	0	16 488 692 000	100,00	16 488 692 000	100,00	16 488 692 000	100,00	16 488 692 000	100,00	16 488 692 000	100,00
024-Equipement des forces	8 472 739 000	8 472 739 000	0	8 472 739 000	100,00	8 472 739 000	100,00	8 472 739 000	100,00	8 472 739 000	100,00	8 472 739 000	100,00
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civi	2 087 583 000	2 087 583 000	0	2 087 583 000	100,00	2 087 583 000	100,00	2 087 583 000	100,00	2 087 583 000	100,00	2 087 583 000	100,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	475 789 000	475 789 000	0	475 789 000	100,00	475 789 000	100,00	475 789 000	100,00	475 789 000	100,00	475 789 000	100,00
027-Pilotage et soutien	31 680 426 000	28 180 426 000	0	28 180 422 795	100,00	28 180 422 795	100,00	28 180 422 795	100,00	28 180 422 795	100,00	28 180 422 795	100,00
028-Défense des intérets du Burkina Faso dans le mor	24 068 318 000	24 426 275 000	0	24 419 088 767	99,97	24 394 693 355	99,87	24 394 693 355	99,87	24 393 284 135	99,86	24 376 028 135	99,79
029-Intégration africaine	2 038 535 000	1 328 535 000	0	1 328 535 000	100,00	1 328 535 000	100,00	1 328 535 000	100,00	1 328 535 000	100,00	1 328 535 000	100,00
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	4 757 451 000	4 762 770 000	0	4 679 102 511	98,24	3 741 912 252	78,57	3 741 912 252	78,57	3 741 912 252	78,57	3 741 912 252	78,57
031-Charge de la dette	173 600 000 000	173 600 000 000	0	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51	191 843 617 685	110,51
032-Pilotage de l'Economie et du développement	32 401 454 000	31 542 263 000	3 001 484 912	28 529 572 136	90,45	28 522 007 136	90,42	28 529 507 136	90,45	28 529 507 136	90,45	28 529 507 136	90,45
033-Mobilisation des ressources	8 915 338 000	7 622 520 000	40 000 000	7 561 810 581	99,20	6 739 563 621	88,42	6 739 563 621	88,42	6 739 563 621	88,42	6 739 563 621	88,42
034-Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, e	3 768 639 000	3 034 587 000	200 000	3 013 052 186	99,29	3 013 052 186	99,29	3 013 052 186	99,29	3 013 052 186	99,29	3 013 052 186	99,29
036-Contrôle, audit et sauvegarde des interêts de l'Eta		1 127 075 000	0	1 122 056 000	99,55	1 122 056 000	99,55	1 122 056 000	99,55	1122 056 000	99,55	1 122 056 000	99,55
038-Pilotage et soutien des services du ministère	39 795 872 000	38 039 799 000	48 995 530	37 895 068 238	99,62	37 208 089 478	97,81	37 208 089 478	97,81	37 208 089 478	97,81	37 208 089 478	97,81
039-Culture	2 704 297 000	2 427 787 000	3 601 696	2 423 287 714	99,81	2 359 295 930	97,18	2 359 295 930	97,18	2 359 295 930	97,18	2 359 295 930	97,18
040-Tourisme	1 749 652 000	1 769 996 000	0	1 767 721 472	99,87	1 306 008 199	73,79	1 306 008 199	73,79	1 306 008 199	73,79	1 306 008 199	73,79
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	1 278 065 000	1 161 789 000	0	1 157 639 551	99,64	1 155 644 051	99,47	1 155 644 051	99,47	1 154 563 230	99,38	1 154 563 230	99,38
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion	4 307 866 000	4 365 427 000	730 000	4 358 682 063	99,85	4 357 582 062	99,82	4 358 132 062	99,83	4 358 132 062	99,83	4 358 132 062	99,83
043-Réforme de l'administration	70 000 000	70 000 000	0	70 000 000	100,00	70 000 000	100,00	70 000 000	100,00	70 000 000	100,00	70 000 000	100,00
044-Travail décent	3 375 513 000	3 310 513 000	350 000	3 308 751 852	99,95	3 301 652 814	99,73	3 301 652 814	99,73	3 301 652 814	99,73	3 301 652 814	99,73
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1 866 000 000	1 928 260 000	0	1 919 400 366	99,54	1 888 456 532	97,94	1 888 456 532	97,94	1888 456 532	97,94	1 888 456 532	97,94
046-Communication	11 756 741 000	11 766 741 000	27 760 402	11 730 831 179	99,69	11 730 831 179	99,69	11 730 831 179	99,69	11 730 831 179	99,69	11 730 831 179	99,69

LB_PROGRAMME	CREDIT DE PAIEMENT INITIAL	CREDIT DE PAIEMENT LFR_AJUSTE	ENG EN PROJET	MT_ENG_ VISE_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mtliq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en%)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
047-Pilotage et soutien	1 326 445 000	1 186 510 000	25 793 314	1 109 781 460	93,53	1 070 125 703	90,19	1 070 125 703	90,19	1 070 125 703	90,19	1 070 125 703	90,19
048-Femme et du genre	1 052 324 000	1 029 324 000	0	998 471 226	97,00	760 377 455	73,87	760 377 455	73,87	760 377 455	73,87	760 377 455	73,87
049-Enfance et famille	2 630 618 000	2 615 418 000	2 367 000	2 563 563 938	98,02	2 400 117 647	91,77	2 400 117 647	91,77	2 400 117 647	91,77	2 400 117 647	91,77
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	6 313 501 000	6 313 501 000	0	6 126 463 414	97,04	6 102 404 077	96,66	6 102 404 077	96,66	6 102 404 077	96,66	6 102 404 077	96,66
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	1 444 665 000	1 427 112 000	28 311 554	1 387 906 338	97,25	1 383 333 538	96,93	1 383 333 538	96,93	1 383 333 538	96,93	1 383 333 538	96,93
052-Sport et activités physiques	7 791 591 000	11 257 445 000	665 500	11 241 458 062	99,86	11 029 920 371	97,98	11 029 920 371	97,98	11 029 920 371	97,98	11 012 268 371	97,82
053-Loisirs	94 747 000	94 747 000	500 000	92 809 907	97,96	92 109 907	97,22	92 109 907	97,22	92 109 907	97,22	92 109 907	97,22
054-Pilotage et soutien des services du MSL	1 466 816 000	1 355 515 000	29 648 859	1 319 912 532	97,37	1 313 224 058	96,88	1 313 224 058	96,88	1 313 224 058	96,88	1 313 224 058	96,88
055-Offre de soin	58 669 322 000	61 091 748 000	0	60 899 634 913	99,69	59 548 229 452	97,47	59 548 229 452	97,47	59 548 229 452	97,47	59 548 229 452	97,47
056-Santé publique	40 795 106 000	40 799 817 000	1 890 000	40 472 964 853	99,20	40 222 648 499	98,59	40 222 648 499	98,59	40 220 648 499	98,58		98,58
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	16 424 723 000	31 963 743 000	13 655 479	31 931 139 576	99,90	31 843 295 989	99,62	31 845 515 989	99,63	31 845 515 989	99,63	31 845 515 989	99,63
058-Accès à l'éducation formelle	24 530 384 000	29 149 589 315	15 932 125	28 458 318 345	97,63	28 104 556 529	96,41	28 104 556 529	96,41	28 104 556 529	96,41	28 104 556 529	96,41
059-Qualité de l'éducation formelle	33 927 678 000	32 641 878 805	47 141 658	32 549 413 111	99,72	31 549 533 268	96,65	31 549 763 268	96,65	31 549 763 268	96,65	31 549 763 268	96,65
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 355 500 000	2 351 729 990	0	2 230 287 940	94,84	2 230 287 940	94,84	2 230 287 940	94,84	2 230 287 940	94,84	2 230 287 940	94,84
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation for		5 605 682 890	42 496 879	5 226 708 848	93,24	5 103 675 875	91,04	5 103 675 875	91,04	5 103 675 875	91,04	5 103 675 875	91,04
062-Enseignement supérieur	44 895 073 000	47 152 869 000	0	47 143 733 987	99,98	46 968 675 108	99,61	46 968 675 108	99,61	46 968 675 108	99,61	46 968 675 108	99,61
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	24 089 930 000	25 076 990 000	400 000	25 073 803 264	99,99	24 824 212 911	98,99	24 824 212 911	98,99	24 824 212 911	98,99	24 824 212 911	98,99
064-Recherche scientifique et technologique	7 847 643 000	8 561 195 000	0	8 511 744 800	99,42	8 511 744 800	99,42	8 511 744 800	99,42	8 511 744 800	99,42	8 511 744 800	99,42
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	4 953 241 000	4 738 462 000	47 403 197	4 608 740 901	97,26	4 408 917 308	93,05	4 408 917 308	93,05	4 408 917 308	93,05	4 408 917 308	93,05
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'i	474 424 000	453 546 000	5 479 920	421 581 728	92,95	406 499 722	89,63	406 499 722	89,63	406 499 722	89,63	406 499 722	89,63
067-Industrie	1 360 886 000	1 319 371 000	0	1 311 085 610	99,37	1 102 183 771	83,54	1 102 183 771	83,54	1 102 183 771	83,54	1 102 183 771	83,54
068-Commerce	4 313 152 000	4 313 152 000	0	4 309 072 320	99,91	4 309 072 320	99,91	4 309 072 320	99,91	4 309 072 320	99,91	4 309 072 320	99,91
069-Artisanat	1 101 505 000	1 101 505 000	0	1 077 852 115	97,85	734 425 479	66,67	734 425 479	66,67	734 425 479	66,67	734 425 479	66,67
070-Secteur privé	1 254 002 000	1 254 002 000	0	1 243 399 336	99,15	1 225 499 204	97,73	1 225 499 204	97,73	1 225 499 204	97,73	1 225 499 204	97,73
071-Pilotage et soutien	615 744 000	615 744 000	0	595 116 481	96,65	593 034 590	96,31	593 034 590	96,31	593 034 590	96,31	593 034 590	96,31
072-Mines	4 258 307 000	4 237 307 000	8 000 000	4 222 334 465	99,65	4 220 134 465	99,59	4 220 134 465	99,59	4 220 134 465	99,59	4 220 134 465	99,59
073-Energie	21 022 409 000	15 629 950 000	2 415 803 178	12 295 929 564	78,67	9 899 953 737	63,34	9 899 953 737	63,34	9 899 953 737	63,34	9 899 953 737	63,34
074-Pilotage et soutien des services du Ministère des	341 905 000	507 235 000	41 299 200	444 586 150	87,65	415 864 455	81,99	415 864 455	81,99	415 864 455	81,99	415 864 455	81,99
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	15 890 259 000	17 054 098 000	53 572 000	16 769 696 815	98,33	13 772 298 295	80,76	13 772 298 295	80,76	13 772 298 295	80,76	13 609 274 630	79,80
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et n	5 046 781 000	5 042 131 000	320 171 000	4 706 683 981	93,35	4 654 938 761	92,32	4 654 938 761	92,32	4 654 938 761	92,32	4 654 938 761	92,32
077-Economie agricole	5 240 693 000	5 720 492 000	45 800 000	5 489 870 361	95,97	4 694 908 546	82,07	4 694 908 546	82,07	4 694 908 546	82,07	4 694 908 546	82,07
078-Développement durable des productions agricole		16 201 840 000	443 818 610	15 477 264 004	95,53	12 798 434 001	78,99	12 798 434 001	78,99	12 798 434 001	78,99	12 738 759 001	78,63
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle	7 883 171 000	4 331 678 000	551 311 787	3 718 429 270	85,84	3 506 853 613	80,96	3 506 853 613	80,96	3 506 853 613	80,96	3 506 853 613	80,96
080-Pilotage et soutien	6 207 958 000	6 098 080 000	126 225 323	5 945 832 130	97,50	5 626 140 378	92,26	5 626 140 378	92,26	5 626 140 378	92,26	5 617 165 378	92,11
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pa	1 718 242 000	1 713 969 000	302 188 800	1 406 046 054	82,03	1 386 928 154	80,92	1 386 928 154	80,92	1 386 928 154	80,92	1 386 928 154	80,92
082-Productivité et compétivité des productions anim	1 260 318 000	1 230 216 000	5 043 440	1 212 146 171	98,53	969 161 895	78,78	969 161 895	78,78	969 161 895	78,78	969 161 895	78,78
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	1 074 327 000	994 777 000	0	985 763 140	99,09	914 321 560	91,91	914 321 560	91,91	914 321 560	91,91	914 321 560	91,91
084-Développement des productions halieutiques et	802 870 000	757 870 000	9 485 000	746 048 231	98,44	673 053 100	88,81	673 053 100	88,81	673 053 100	88,81	673 053 100	88,81
085-Pilotage et soutien	1 261 979 000	1 255 329 000	0	1 245 129 634	99,19	1 244 323 832	99,12	1 244 323 832	99,12	1 244 323 832	99,12	1 244 323 832	99,12
086-Gestion durable des ressources forestières et fau	4 618 528 000	4 554 128 000	11 415 786	4 458 427 840	97,90	4 270 568 974	93,77	4 270 568 974	93,77	4 270 068 974	93,76	4 270 068 974	93,76
087-Assainissement de l'environnement et améliorati	527 591 000	487 053 000	6 699 205	474 041 841	97,33	470 178 841	96,54	470 178 841	96,54	470 178 841	96,54	470 178 841	96,54
088-Gouvernance environnementale et développeme	487 272 000	399 245 000	1 529 500	389 613 514	97,59	389 446 514	97,55	389 446 514	97,55	389 446 514	97,55	389 446 514	97,55
089-Economie verte et changement climatique	1 419 690 000	1 385 268 000	50 749 134	1 316 581 297	95,04	1 115 301 125	80,51	1 115 301 125	80,51	1 115 301 125	80,51	1 079 543 585	77,93
090-Pilotage et soutien	1 919 431 000	1 856 895 000	7 002 301	1 841 134 361	99,15	1 841 134 361	99,15	1 841 134 361	99,15	1 841 134 361	99,15	1 841 134 361	99,15

LB_PROGRAMME P	CREDIT DE PAIEMENT INITIAL	CREDIT DE PAIEMENT LFR_AJUSTE	ENG EN PROJET	MT_ENG_ VISE_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)	MtVBP	Tx VBP (en%)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aé	11 225 045 000	4 342 144 415	403 576 000	3 831 493 383	88,24	3 621 940 012	83,41	3 621 940 012	83,41	3 621 940 012	83,41	3 621 940 012	83,41
092-Développement du réseau routier classé, de voiri	43 052 795 000	40 934 974 000	0	40 933 068 415	100,00	40 263 948 868	98,36	40 263 948 868	98,36	40 263 948 868	98,36	40 263 948 868	98,36
093-Développement de réseau de pistes rurales	10 141 415 000	16 079 053 585	0	15 616 839 594	97,13	15 228 489 059	94,71	15 228 489 059	94,71	15 228 489 059	94,71	15 228 489 059	94,71
094-Pilotage et soutien	1 765 077 000	1 749 109 000	7 124 025	1 732 656 975	99,06	1 729 853 257	98,90	1 729 853 257	98,90	1 729 853 257	98,90	1 729 853 257	98,90
095-Developpement d'infrastructures de communicat	3 982 088 000	3 804 194 000	19 737 988	3 784 384 565	99,48	3 039 634 563	79,90	3 039 634 563	79,90	3 039 634 563	79,90	3 039 634 563	79,90
096-Appui au sous-secteur postal	583 254 000	569 891 000	0	568 917 426	99,83	568 917 426	99,83	468 917 426	82,28	468 917 426	82,28	468 917 426	82,28
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	509 778 000	368 424 000	0	365 791 400	99,29	355 920 220	96,61	355 920 220	96,61	355 920 220	96,61	355 920 220	96,61
098-Transports et météorologie	5 906 610 000	5 248 100 000	1 028 200 000	4 218 323 490	80,38	4 218 223 490	80,38	4 218 223 490	80,38	4 218 223 490	80,38	4 218 223 490	80,38
099-Mobilité et sécurité routière	3 391 856 000	3 521 856 000	0	2 651 173 735	75,28	2 435 980 873	69,17	2 435 980 873	69,17	2 435 980 873	69,17	2 435 980 873	69,17
100-Pilotage et soutien des services du MTMUSR	435 582 000	1 187 158 000	0	1 182 065 025	99,57	1 182 065 025	99,57	1 182 065 025	99,57	1 182 065 025	99,57	1 182 065 025	99,57
101-Jeunesse	1 315 167 000	1 303 167 000	0	1 302 717 000	99,97	1 302 267 000	99,93	1 302 267 000	99,93	1 302 267 000	99,93	1302 267 000	99,93
102-Formation professionnelle	5 831 536 000	5 767 651 000	33 738 078	5 722 562 824	99,22	5 132 722 870	88,99	5 132 722 870	88,99	5 132 722 870	88,99	5 132 722 870	88,99
103-Promotion de l'emploi	2 096 506 000	2 059 006 000	0	2 056 806 000	99,89	2 053 556 000	99,74	2 053 556 000	99,74	2 053 556 000	99,74	2 053 556 000	99,74
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	934 860 000	912 476 000	675 000	909 967 902	99,73	895 705 010	98,16	895 705 010	98,16	895 705 010	98,16	895 705 010	98,16
105-Planification et aménagement urbain	1 725 619 000	1 257 500 000	0	1 248 200 048	99,26	1 232 718 080	98,03	1 232 718 080	98,03	1 232 718 080	98,03	1 232 718 080	98,03
106-Architecture et construction	2 475 700 000	3 908 245 000	70 171 400	3 802 664 033	97,30	3 802 164 033	97,29	3 802 664 033	97,30	3 802 664 033	97,30	3 802 664 033	97,30
107-Accès aux logements décents	2 086 077 000	1 976 074 000	110 618 564	1 864 102 399	94,33	1 562 717 380	79,08	1 562 717 380	79,08	1 562 717 380	79,08	1 453 217 380	
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	682 739 000	347 523 000	3 701 535	331 884 849	95,50	315 487 861	90,78	315 487 861	90,78	315 487 861	90,78	315 487 861	
109-Aménagements hydrauliques	17 523 573 000	18 897 938 000	124 780 695	18 663 721 343	98,76	18 340 029 257	97,05	18 340 029 257	97,05	18 340 029 257	97,05	18 340 029 257	97,05
110-Gerstion intégrée des ressources en eau	4 081 507 000	3 729 729 000	60 957 902	3 652 850 749	97,94	3 540 937 800	94,94	3 520 270 100	94,38	3 520 270 100	94,38	3 520 270 100	94,38
111-Approvisionnent en eau potable	12 282 391 000	11 301 284 000	56 873 564	11 062 758 146	97,89	10 803 203 184	95,59	10 803 203 184	95,59	10 803 203 184	95,59	10 803 203 184	
112-Assainissment des eaux usées et excréta	4 035 675 000	4 164 675 000	3 450	4 137 647 272	99,35	3 972 536 144	95,39	3 972 536 144	95,39	3 972 536 144	95,39	3 972 536 144	95,39
113-Pilotage et soutien	3 394 599 000	2 611 634 000	36 158 955	2 497 967 761	95,65	2 280 654 525	87,33	2 280 654 525	87,33	2 280 654 525	87,33	2 280 654 525	87,33
114-Ordres burkinabè	691 196 000	691 196 000	0	691 196 000	100,00	691 196 000	100,00	691 196 000	100,00	691 196 000	100,00	691 196 000	100,00
115-Régulation du secteur de la communication	633 964 000	633 964 000	0	633 002 243	99,85	589 252 243	92,95	589 252 243	92,95	589 252 243	92,95	589 252 243	92,95
116-Controle d'Etat	2 290 927 000	2 290 927 000	1 500 000	2 287 519 200	99,85	2 287 518 700	99,85	2 287 518 700	99,85	2 287 518 700	99,85	2 287 518 700	
117-Coordination des actions du Conseil constitutionr	379 756 000	366 630 000	0	364 011 772	99,29	356 247 667	97,17	356 247 667	97,17	356 247 667	97,17	356 247 667	97,17
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	273 774 000	273 774 000	0	273 774 000	100,00	273 774 000	100,00	273 774 000	100,00	273 774 000	100,00	273 774 000	100,00
119-Controle juridictionnel et controle de la gestion d	392 863 000	392 863 000	0	392 863 000	100,00	392 863 000	100,00	392 863 000	100,00	392 863 000	100,00		
120-Régulation performante du droit et unification ef	532 749 000	520 365 000	0	517 246 959	99,40	517 246 959	99,40	517 246 959	99,40	517 246 959	99,40	517 246 959	99,40
121-Elections	432 977 000	432 977 000	0	432 977 000	100,00	432 977 000	100,00	432 977 000	100,00	432 977 000	100,00		
122-Protection des données à caractère personnel	450 199 000	450 199 000	0	450 199 000	100,00	450 199 000	100,00	450 199 000	100,00	450 199 000	100,00		
123-Médiateur du Faso	661 711 000	661 711 000	0	661 711 000	100,00	661 711 000	100,00	661 711 000	100,00	661 711 000	100,00	661 711 000	100,00
124-Relations avec le Parlement	96 880 000	99 880 000	0	99 186 040	99,31	99 186 040	99,31	99 186 040	99,31	99 186 040	99,31	99 186 040	99,3
	172 321 436 000	182 932 777 000	611 923 143	180 851 575 057	98,86	180 595 969 466	98,72	180 599 055 966	98,72	180 593 937 966	98,72		80,62
134-Fonction parlementaire	24 786 670 000	26 786 670 000	0	24 786 670 000	92,53	24 786 670 000	92,53	24 786 670 000	92,53	24 786 670 000	92,53	24 786 670 000	92,53
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territor	42 255 553 000	42 255 553 000	0	30 601 705 777	72,42	30 601 705 777	72,42	30 601 705 777	72,42	30 601 705 777	72,42	30 601 705 777	72,42
136-Transformation et écosystème numérique	1 268 152 000	1 232 722 000	0	1 225 520 944	99,42	1 080 102 051	87,62	1 080 102 051	87,62	1 080 102 051	87,62	1 080 102 051	87,62
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	327 070 000	327 070 000	4 500 000	303 105 074	92,67	218 592 000	66,83	218 592 000	66,83	218 592 000	66,83	218 592 000	66,83
138-Carrières	408 085 000	405 585 000	10 000 000	394 385 000	97.24	394 085 000	97,16	394 085 000	97,16	394 085 000	97,16		97,16
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la	4 128 761 000	3 527 328 000	217 120	3 517 979 584	99,73	3 517 974 859	99,73	3 517 974 859	99,73	3 517 974 859	99,73	3 517 974 859	99,73
140-Pilotage et soutien des services du Ministère de l'	321 088 000	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	3 317 974 039	#DIV/o!	0 VIC VIC	#DIV/o!
141-Pilotage et soutien des services du Ministère de l'	128 035 000	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/o!
145-Pilotage et soutien des services du Ministère des	444 862 000	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/o!
146-Acès aux produits de santé	13 225 802 000	13 215 802 000	0	13 097 365 342	99,10	12 405 021 137	93,87	12 405 021 137	93,87	12 405 021 137	93,87	12 405 021 137	93,87
	1 356 198 415 000			1 362 095 568 957	· · ·	1 335 818 179 686		1 335 711 823 486	96,99	1 335 701 715 445		1 302 078 350 295	

Source: DGB

Annexe 8 : Situation d'exécution des dépenses sociales, par section au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

MINISTERES ET INSTITUTIONS	MT_CRED_CP Init	CP LFR_ajusté*	PROJET	MT_ENG_CP	Tx eng_vis é CP(en	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
01-Présidence du Faso	C 700 000	C 700 000	0	C 700 000	%) 100.00	(700000	100.00	6700000	100.00	(70000	400.00	C700000	400.00
	6 700 000	6 700 000	U	6 700 000	100,00	6700000	100,00	6/00000	100,00	6700000	100,00	6700000	100,00
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la	2,000,102	2 070 020	٥	2.056.220	00.00	2046450	98,53	2046450	00.53	2040450	98,53	2046450	98,53
Promotion Civique	2 085 162	2 076 628	U	2 056 229	99,02	2046159		2046159	98,53	2046159		2046159	
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la	2 275 542	2 240 542	250	2 200 752	00.05	2204.002	99,73	2204052	00.70	2204 CE2	99,73	2204652	99,73
Protection Sociale	3 375 513	3 310 513	350	3 308 752	99,95	3301653		3301653	99,73	3301653		3301653	
18-Ministère de la Communication et des Relations avec	2 500 000	2 500 000	0	2 500 000	100.00	2500000	100,00	250000	100.00	2500000	100,00	2500000	100,00
le Parlement	2 500 000		1 000	2 500 000		2500000	07.00	2500000	100,00	2500000		2500000	
21-Ministère de la Santé	99 404 428	101 891 565	1 890	101 372 600	99,49	99770878	97,92	99770878	97,92	99768878	97,92	99768878	97,92
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	10 (22 770	10 590 578	2 367	0.000.400	01.40	9262899	87,46	9262899	07 46	9262899	87,46	9262899	87,46
	10 023 776	10 330 376	2 307	9 688 499	91,40	3202033		9202099	87,46	3202033		9202099	
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	60 762 561	64 096 968	63 074	63 191 815	00 EU	61838174	96,48	61838404	96,48	61838404	96,48	61838404	96,48
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la	00 703 302	04 030 300	03 074	03 131 013	30,33	01030174		01030404	30,40	01030404		01030404	
Recherche Scientifique et de l'Innovation	E8 082 UU3	72 229 859	400	72 217 537	00 00	71792888	99,40	71792888	99,40	71792888	99,40	71792888	99,40
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de	00 303 003	12 223 033	400	12 211 331	33,30	71732000		71732000	33,40	71732000		71732000	
l'Artisanat	2 066 437	2 069 302	٥	2 044 305	98,79	1700878	82,20	1700878	82,20	1700878	82,20	1700878	82,20
27-Ministère de l' Agriculture, des Aménagements Hydro-	2 000 437	2 003 302	U	2 044 303	30,13	1700070		1700070	02,20	1700070		1700070	
agricoles et de la Mécanisation	43 800 868	40 134 095	1 393 573	37 993 555	94 67	32141617	80,09	32141617	80,09	32141617	80,09	32081942	79,94
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	4 855 757		316 717	4 350 004		3943465	83,96	3943465	83,96	3943465	83,96	3943465	83,96
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et			V-1-1-1	1 300 30 1	02/02	00 10 100		00 10 100	33,33	00.00	- 7117	00 10 100	2)1)2
du Changement Climatique	7 053 081	6 825 694	70 394	6 638 664	97.26	6245495	91,50	6245495	91,50	6244995	91,49	6209238	90,97
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	1 869 499		0	1 412 938		1332261	93,65	1332261	93,65	1332261	93,65	1332261	93,65
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de							,						
la Sécurité Routière	3 391 856	3 521 856	0	2 651 174	75,28	2435981	69,17	2435981	69,17	2435981	69,17	2435981	69,17
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de					·		00.70						
l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	8 921 306	8 807 921	33 738	8 762 383	99,48	8172543	92,79	8172543	92,79	8172543	92,79	8172543	92,79
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	2 086 077	1 976 074	110 619	1 864 102	94,33	1562717	79,08	1562717	79,08	1562717	79,08	1453217	73,54
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	37 636 146	37 846 626	242 616	37 270 041	98,48	36423767	96,24	36403099	96,19	36403099		36403099	96,19
98-Transferts des Ressources aux Collectivités							72.40						
Territoriales	41 860 553	41 860 553	0	30 601 706	73,10	30601706	73,10	30601706	73,10	30601706	73,10	30601706	73,10
TOTAL	408 039 026	412 557 720	2 235 737	394 624 305	95,65	381 773 082	92,54	381 752 644	92,53	381 750 144	92,53	381 545 211	92,48

 $Source: \mathsf{DGB}$

Annexe 9: Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

					1	_			1	,			
MINISTERES ET INSTITUTIONS	MT_CRED_ CP INIT	CP LFR_ajusté*	PROJET	MT_ENG_ CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en%)	Mt VBP	Tx VBP (en%)	MtECP	Tx ECF (en %)
09-Ministère de l'AdministrationTerritoriale et de la					00.00		00 50				00.56		00 -
Décentralisation	691035	691035	350	684721	99,09	681071	98,56	681071	98,56	681071	98,56	681071	98,56
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la					05.75		00.00				05.54		05.5
Promotion Civique	922570	934370	1549	894644	95,75	892496	95,52	892721	95,54	892721	95,54	892721	95,54
13-Ministère de la Sécurité	575775	575775	0	575563	99,96	575563	99,96	575563	99,96	575563	99,96	575563	99,96
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du					00.00		07.17				00.00		00.0
Développement	416034	416034	1685	411820	98,99	404255	97,17	411755	98,97	411755	98,97	411755	98,9
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	87924	90000	0	89508	99,45	89508	99,45	89508	99,45	89508	99,45	89508	99,4
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la					00.40		07.77				.0		-0 -
Protection Sociale	209061	209061	1080	205753	98,42	204403	97,77	204953	98,04	204953	98,04	204953	98,04
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le					05.07		05.03						
Parlement	125000	119104	0	114187	95,87	114187	95,87	114187	95,87	114187	95,87	114187	95,8
20-Ministère des Sports et des Loisirs	160550	160550	1166	157505	98,10	156155	97,26	156155	97,26	156155	97,26	156155	97,26
21-Ministère de la Santé	4821530	4818530	1890	4789643	99,40	4774829	99,09	4774829	99,09	4772829	99,05	4772829	
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille					00.44								
Action Humanitaire	198543	198543	0	184866	93,11	184322	92,84	184322	92,84	184322	92,84	184322	92,84
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation					20.05		20.50						
Promotion Langues Nationales	19138545	21260112	3842	21228377	99,85	21192217	99,68	21192447	99,68	21192447	99,68	21192447	99,68
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche					04.20		04.20				0		0
Scientifique et de l'Innovation	38500	38500	0	31300	81,30	31300	81,30	31300	81,30	31300	81,30	31300	81,30
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	74612	74612	0	74478	99,82	74478	99,82	74478	99,82	74478	99,82	74478	99,82
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	19134	19134	6378	12756	66,67	12756	66,67	12756	66,67	12756	66,67	12756	66,6
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-					00.70		00.72						
agricoles et de la Mécanisation	345500	363973	750	363004	99,73	363004	99,73	363004	99,73	363004	99,73	363004	99,7
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	90267	115267	250	114087	98,98	113217	98,22	113217	98,22	113217	98,22	113217	98,2
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du					00.25		00.25				0-		0-
Changement Climatique	133000	133000	0	130674	98,25	130674	98,25	130674	98,25	130174	97,87	130174	97,87
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	302142	302142	0	301187	99,68	299887	99,25	299887	99,25	299887	99,25	299887	99,2
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la					07.00		00.00						
Sécurité Routière	79050	79050	250	76724	97,06	76524	96,80	76524	96,80	76524	96,80	76524	96,80
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	54400	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	C	#DIV/0!	(#DIV/o!	(#DIV/o
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de													
l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	91170	91170	675	90344	99,09	90344	99,09	90344	99,09	90344	99,09	90344	99,09
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	107000	109000	0			107728		108228	<u> </u>		-	108228	
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	169298	167238				165789		165789				165789	
51-Conseil Supérieur de la Communication	14350	14350				13474		13474				13474	
TOTAL	28 864 990	30 980 550		30 818 632		30 748 182		30 302 828		30 754 687		30 754 687	

Source: DGB/DISB

Annexe 10: Situation d'exécution des dépenses Covid-19 au 31 décembre 2021 (en milliers FCFA).

	CREDITS	EMGAGES	VISES	LIQUIDE	S	ORDONNAN	NCES
MIINSTERES ET INSTITUTIONS	PAIEMENT _LFR_AJUSTE	Montant	Tx (en%)	Mtliq	Tx (en%)	Montant	Tx ord (en%)
21-Ministère de la Santé	899 174	881707	98,06	722 604	80,36	722 604	80,36
0560405-Assurer la logistique	899 174	881707	98,06	722 604	80,36	722 604	80,36
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	4730 000	4 730 000	100,00	4730 000	100,00	4 730 000	100,00
o500213-Prendre en charge la distribution gratuite des vivres, kits d¿hygiène et de dignité	4730 000	4 730 000	100,00	4 730 000	100,00	4 730 000	100,00
26-Ministère des Mines et des Carrières	6 486 463	1 337 523	20,62	1 337 523	20,62	1337 523	20,62
0730135-Prendre en charge les factures d'électricité des couches sociales	4 219 306	1 337 523	31,70	1 337 523	31,70	1 337 523	31,70
0730348-Prendre en charge les frais de réduction du coût des kits solaires pour les ménages vulnérables	2 267 157	0	0,00	0	0,00	0	0,00
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	1690000	1690000	100,00	1690000	100,00	1690 000	100,00
1110130-Prendre en charge les factures d'eau des couches sociales	1690 000	1 690 000	100,00	1690000	100,00	1690000	100,00
Total général	13 805 637	8 639 231	62,58	8 480 127	61,43	8 480 127	61,43

Source : DGB

Annexe 11: Situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 31 décembre (en milliers FCFA)

	Consommation d'électricité	TOTAL	TOTAL	TOTAL
ECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN DECEMBRE 2019	A FIN DECEMBRE 2020	A FIN DECEMBRE 2021
01	Présidence du Faso	744 620 443	1 021 073 425	747 989 65:
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	29 596 882	29 942 107	29 799 29
03	Premier Ministère	138 456 270	141 570 288	144 571 06
	Assemblée Nationale	139 856 394	127 520 435	115 805 31
	Conseil Economique et Social	29 743 264	28 976 996	27 072 70
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	, , ,
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	621 162 915	642 872 990	670 914 59
10	Ministère de la Justice	629 424 519	638 996 916	741 632 47
11	Minstère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	2 489 472 537	2 429 806 543	2 422 091 93
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	120 151 063	125 166 544	126 538 90
09	Ministère de la Sécurité Interieure	592 373 060	717 139 150	899 925 21
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	2 340 573 109	2 481 618 169	2 645 109 05
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme		253 799 588	264 160 26
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	257 916 342	132 840 852	
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	150 960 854		164 887 05
20	Ministère des Sports et des Loisirs	584 826 243	537 387 515	524 466 40
21	Ministère de la Santé	163 792 645	161 010 983	170 871 82
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	4 557 809 045	4 973 903 104	5 356 640 27
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	247 047 930	243 820 016	259 741 93
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	700 686 857	714 151 550	876 581 22
	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	930 938 639	880 882 054	935 690 15
25	Ministère des Mines et des Carrières	104 827 620	98 772 668	98 589 02
		22 065 368	35 673 409	
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	647 529 676	717 610 049	726 349 16
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	290 086 075	302 283 488	330 293 16
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	266 534 531	277 501 556	318 280 29
30	Ministère des Infrastructures	502 442 341	522 073 127	546 365 51
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	101 449 758	136 258 183	179 194 83
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	45 276 619	45 805 888	96 399 71
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique			
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	51 227 789	57 564 652	79 017 66
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	270 017 721	124 685 535	50 711 51
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	105 718 874	105 284 192	104 182 38
26	Ministère de l'Energie	54 243 154	51 410 742	97 172 1
0	Grande Chancellerie	20 666 126	23 821 807	22 912 25
51	Conseil Supérieur de la Communication	56 889 568	51 988 518	44 443 90
52	Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	19 249 396	22 165 140	23 767 80
54	Conseil Constitutionnel	23 672 841	23 327 829	24 419 82
55	Conseil d'Etat		0	228 53
56	Cour des Comptes	27 112 438	28 683 665	31 968 50
57	Cour de Cassation	37 746 512	37 938 296	38 321 57
58	Commission Nationale Independante (CENI)	-	0	
59	Commission Informatique et des Libertés	14 198 258	14 545 464	16 086 84
60	Médiateur du Faso	44 981 444	35 024 617	35 693 27
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	531 367 346	521 099 609	507 794 59
	TOTAUX	18 706 712 466	19 515 997 659	20 496 681 91

Source: DGAIE/DEDC

Annexe 12 : Situation des dépenses de consommation d'eau entre 2020 et 2021 au 31 décembre (en milliers FCFA)

	CONSOMMATION D'EAU	TOTAL	TOTAL	TOTAL
SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN DECEMBRE 2019	A FIN DECEMBRE 2020	A FIN DECEMBRE 2021
01	Présidence du Faso	1 445 602 243	1 212 396 558	1 016 232 709
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	5 522 822	6 597 687	2 112 197
03	Premier Ministère	48 446 551	41 116 566	27 067 51
	Assemblée Nationale	27 100 086	33 184 237	22 374 40
	Conseil Economique et Social	20 957 096	18 666 423	4 660 28
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	213 639 553	194 205 900	130 407 730
10	Ministère de la Justice	494 055 449	658 959 014	412 102 89
11	Minstère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	2 637 723 885	2 645 975 582	1 821 445 80
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	14 430 471	15 117 748	13 396 43
09	Ministère de la Sécurité Interieure	192 749 890	222 660 561	144 969 81
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	460 752 306	456 496 243	401 790 31
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	98 052 192	80 259 665	48 302 66
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	20 042 121	22 779 985	9 516 29
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	74 435 715	84 213 039	51 216 28
20	Ministère des Sports et des Loisirs	70 655 393	44 025 425	12 627 59
21	Ministère de la Santé	1 493 029 040	1 542 309 420	1 105 267 33
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	94 626 803	134 362 826	84 496 46
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	170 252 719	132 318 064	93 626 32
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	328 804 845	291 110 470	190 309 03
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	20 554 927	21 618 311	18 819 50
	Ministère des Mines et des Carrières	1 712 391	3 167 043	
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	150 583 628	144 677 173	87 788 85
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	11 601 984	6 284 349	4 467 34
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	178 741 446	150 698 270	124 761 84
30	Ministère des Infrastructures	56 996 045	62 286 576	25 249 91
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	3 729 962	3 195 386	374711
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	94 590 267	75 147 690	53 605 08
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	7.37	,, ,,	
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	5 501 467	7 256 177	12 431 42
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	9 642 411	11 222 840	1897 57
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	73 888 327	90 360 388	62 874 38
26	Ministère de l'Energie	5 254 645	4 432 602	8 485 25
50	Grande Chancellerie	8 998 076	10 063 400	7 705 80
51	Conseil Supérieur de la Communication	10 058 054	9 493 985	4 722 93
52	Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	2 252 924	4 676 068	2 198 48
54	Conseil Constitutionnel	4 614 424	3 892 650	1837 40
55	Conseil d'Etat	0	0	
56	Cour des Comptes	11 993 677	5 641 528	1 702 14:
57	Cour de Cassation	7 144 005	7 815 386	2 514 430
58	Commission Nationale Independante (CENI)	5 195 817	7 039 995	5 484 04
59	Commission Informatique et des Libertés	4 522 296	3 5 0 9 3 5 5	2 343 18
60	Médiateur du Faso	9 601 047	11 194 279	8 533 32
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	45 304 897	36 483 666	19 221 97
	Institut National des Statistiques et de la Démographie	2 527 689	934 390	2 808 534 171
	TOTAL	8 635 889 586	8 517 846 920	8 860 848 294

Source: DGAIE/DEDC

<u>Annexe 13</u>: Situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 31 décembre (en milliers FCFA)

OFOTION	CONSOMMATION DE TELEPHONE	TOTAL	TOTAL	TOTAL
SECTION	MINISTERES OU INSTITUTIONS	A FIN DECEMBRE 2019	A FIN DECEMBRE 2020	A FIN DECEMBRE 2021
01	Présidence du Faso	460 895 493	474 946 276	565 054 809
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	1 797 270	1 740 631	2 000 498
03	Premier Ministère	33 152 245	39 748 876	34 155 225
	Assemblée Nationale	133 855 118	149 048 691	115 370 143
	Conseil Economique et Social	3 938 209	3 759 753	3 869 343
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	5 905 590	7 987 007	1 699 342
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	25 918 191	24 835 940	26 055 311
10	Ministère de la Justice	75 933 145	68 812 668	76 986 829
11	Minstère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	696 498 647	723 216 249	812 438 207
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	142 744 633	160 956 375	143 477 702
09	Ministère de la Sécurité Interieure	509 668 955	513 855 843	692 249 672
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	1 087 182 248	1 133 788 247	1 137 134 808
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	13 331 234	23 596 129	15 597 087
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	18 450 263	104 026 207	95 233 147
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	45 284 321	47 471 146	48 540 700
20	Ministère des Sports et des Loisirs	7 927 759	5 804 719	14 976 271
	Ministère de la Santé	136 338 173	311 162 926	148 609 786
	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	32 719 050	31 401 042	38 227 658
	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	28 657 661	29 946 417	32 301 265
	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innov		43 443 698	44 254 078
	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	19 258 929	20 995 645	13 686 383
	Ministère des Mines et des Carrières	23 658 300	23 958 924	24 121 823
	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	109 788 011	121 073 120	118 936 496
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	29 281 657	41 228 252	36 666 763
	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique		30 097 826	29 759 120
	Ministère des Infrastructures	54 181 427	54 169 181	54 354 194
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	875 914 675	866 700 805	531 073 924
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	2 794 583	2 669 799	5 546 702
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 134 300	2 003 133	0 0 70 102
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	2 906 628	3 412 117	3 111 624
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	6 066 525	5 597 875	4 121 052
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	17 581 335	18 835 609	20 668 385
26	Ministère de l'Energie	14 917 979		32 738 423
	Grande Chancellerie	2 790 710	2 929 061	3 505 592
51	Conseil Supérieur de la Communication			
52	Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	14 693 163 15 987 980	14 881 850	16 095 263
	Autorité superieur du Controle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption Conseil Constitutionnel		15 770 975	15 525 964
54	Conseil d'Etat	661 562	462 147	461 574
55		622 281	650 763	527 366
	Cour des Comptes	670 752	643 356	592 476
57	Cour de Cassation	-	47 397	(0.0=0===
58	Commission Nationale Independante (CENI)	1 200 200	212 234 344	48 658 753
59	Commission Informatique et des Libertés	1 639 600	1 560 920	1 761 739
	Médiateur du Faso	0	27 361 668	16 403 695
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	1 176 612 095	787 258 559	828 054 715
	TOTAUX	5 907 789 376	6 167 186 703	5 854 603 907

Source: DGAIE/DEDC

<u>Annexe 14</u>: situation des restes à liquider en procédure normale des ministères et institutions au 31 décembre 2021 (en milliers de FCFA)

			LIQUIDAT	ION	RESTE-LIQUIDATION		
	Ministères / Institutions	ENGAGEMENT	Montant (FCFA)	Taux (%)	Montant (FCFA)	Taux (%)	
01	Présidence du Faso	1 521 781	1 199 606	78,83	322 175	21,17	
02	Secrétariat Général et Conseil des Ministres	172 515	104 138	60,36	68 376	39,64	
03	Primature	1343 476	492 129	36,63	851 347	63,37	
09	Minist Administr Territoriale et Décentr	1307 078	665 524	50,92	641555	49,08	
10	Ministère de la Justice	1746775	1 077 131	61,66	669 643	38,34	
12	Minist Aff Etran, Coop, Intég Afric Burki Etrang	3 396 014	1 082 541	31,88	2 313 473	68,12	
13	Ministère de la Sécurité	3 895 422	2 902 516	74,51	992 906	25,49	
14	Ministère de l'Economie, des Finances et Développe	5 670 561	3 486 715	61,49	2 183 846	38,51	
15	Minist de la Culture, des Arts et du Tourisme	251 862	159 828	63,46	92 034	36,54	
17	Minist de la Fonction Publiq Travail et Protect Sociale	1 951 978	944 716	48,4	1 007 262	51,6	
18	Minist de la Communic et Relations avec Parlement	265 098	123 187	46,47	141 911	53,53	
20	Ministère des Sports et des Loisirs	555 644	383 534	69,03	172 110	30,97	
21	2Ministère de la santé	7 228 707	2 695 502	37,29	4 533 205	62,71	
22	Minist de la Femme, Solid Ntle, Famillet Action Human	617 335	354 724	57,46	262 612	42,54	
23	Minist Educ Ntle, Alphab et Promot Langues Ntles	19 948 989	7 468 875	37,44	12 480 114	62,56	
24	Minist des Enseign Supérieur et Recherche Scientifiq	632 082	283 170	44,8	348 912	55,2	
25	Ministère Industrie, Commerce et Artisanat	480 533	324 486	67,53	156 047	32,47	
26	Ministère Mines, Carrières et Energie	343 199	50 000	14,57	293 199	85,43	
27	Minist Agriculture, Aménag Hydroagri et Mécanisa	13 551 852	1388 444	10,25	12 163 408	89,75	
28	Minist des Ressources Animales et Halieutiques	670 590	367 268	54,77	303 322	45,23	
29	Minist Enviro, Econo Verte Et Changement Climatiq	996 345	486 066	48,78	510 279	51,22	
30	Minist des Infrastructures et du Désenclavement	3 952 327	2 067 775	52,32	1 884 552	47,68	
31	Minist Econo Numériq, Postes et Transform Digitale	62 381	4 915	7,88	57 466	92,12	
32	Minist des Transp, MobilitUrbaire et Sécu Routière	331 715	133 211	40,16	198 504	59,84	
37	Minist de la Jeunesse et Promot Entrepreuneriat Jeun	980 608	497 904	50,78	482 703	49,22	
38	Minist Urbanisme, Habitat et Ville	1 096 436	648 988	59,19	447 449	40,81	
42	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	8 266 299	6 161 436	74,54	2 104 863	25,46	
51	Conseil Supérieur de la Communication	13 474	11 233	83,37	2 240	16,63	
52	Autorité Supé Contrôle Etat et Lutte contre Corrupt	215 197	154 630	71,85	60 567	28,15	
54	Conseil Constitutionnel	172 470	152 195	88,24	20 275	11,76	
99	Dépenses Communes Interministérielles	2 856 074	1336 840	46,81	1 519 235	53,19	
	Total général	84 494 816	37 209 227	44,04	47 285 589	55,96	

Source : DGCEMF/DCEBE, septembre 2021

<u>Annexe 15</u>: Situation des DNA de 2020 à réengager en 2021 (au 31 décembre) des ministères et institutions (en milliers FCFA)

11130	tutions (en milliers FCFA)		Montant des	Montant des
		Montant des	Montant des	Montant des
	Ministère et Institutions	DNA 2020	réengagement	restes des DNA
		(FCFA)	au 30 sept 2021	au 30 sept 2021
	D / 11		(FCFA)	(FCFA)
01	Présidence du Faso	113 882	7 255	106 627
03	Primature	38	0	38
08	Ministère de l'Intégration et Burkinabé Etranger	6 390	0	6 390
09	Minist Administr Territoriale et Décentr	13 057	4 555	8 502
10	Ministère de la Justice	3 125	0	3 125
12	Ministère Affaires Etrangères et Coopération	84 084	0	84 084
13	Ministère de la Sécurité	114 109	0	114 109
14	Ministère de l'Economie, des Finances et Développe	453 968	121 123	332 845
17	Minist de la Fonction Publiq Travail et Protect Sociale	46 556	26 813	19 743
18	Minist de la Communic et Relations avec Parlement	6 720	0	6 720
20	Ministère des Sports et des Loisirs	475	0	475
21	Ministère de la santé	1 099 342	17 753	1 0 8 1 5 8 8
22	Minist de la Femme, Solid Ntle, Famillet Action Human	17 383	0	17 383
23	Minist Educ Ntle, Alphab et Promot Langues Ntles	3 653 397	1 560 769	2 092 627
24	Minist des Enseign Supérieur et Recherche Scientifiq	1 120	0	1 120
25	Ministère Industrie, Commerce et Artisanat	9 153	4 730	4 423
26	Ministère Mines, Carrières et Energie	2 407	0	2 407
27	Minist Agriculture, Aménag Hydroagri et Mécanisa	209 200	95 853	113 347
28	Minist des Ressources Animales et Halieutiques	8 090	0	8 090
29	Minist Enviro, Econo Verte Et Changement Climatiq	3 960	11 279	-7 320
30	Minist des Infrastructures et du Désenclavement	95 067	0	95 067
32	Minist des Transp, MobilitUrbaire et Sécu Routière	541	0	541
35	Ministère des Droits Humains et de la Promot Civiq	3 886	0	3 886
37	Minist de la Jeunesse et Promot Entrepreuneriat Jeun	17 103	3 623	13 481
38	Minist Urbanisme, Habitat et Ville	9 608	2 956	6 651
42	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	350 176	0	350 176
43	Ministère de l'Energie	6 025	0	6 025
52	Autorité Supé Contrôle Etat et Lutte contre Corrupt	2 083	100	1 983
99	Dépenses Communes Interministérielles	1 109 217	39 000	1 070 217
	Total général	7 440 158	1895 809	5 544 350

Source: DGCMEF, Septembre 2021

<u>Annexe 16</u>: Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 31 décembre 2021 (en milliers de FCFA)

	rs de FCFA)	PREVISION	MONTANT	Taux	
	MINISTERES ET INSTITUTIONS	DEBLOCAGE FIN	DEBLOQUE	exécution	ECART {4=1-2}
		DECEMBRE {1}	{2}	{3=2/1}	, ,
02	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres	114 380	114 380	100,00%	0
04	Parlement	24 786 670	24 786 670	100,00%	0
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	247 639 706	247 639 706	100,00%	0
50	Grande Chancellerie	691 196	691 196	100,00%	0
55	Conseil Constitutionnel	53 821	53 821	100,00%	0
57	Cour de Cassation	461 241	461 241	100,00%	0
58	Comission Electorale Nationale Indépendante	432 977	432 977	100,00%	0
59	Comission de l'Informatique et des Libertés	400 199	400 199	100,00%	0
60	Mediateur du Faso	661 711	661 711	100,00%	0
21	Ministère de la Santé	128 430 865	128 173 865		257 000
18	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	11 792 202	11 755 703		36 499
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	1 963 768	1 957 477	99,68%	6 291
_	'	25 415 983		·	
01	Présidence du Faso		25 314 984	99,60%	100 999
22	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de	8 315 982	8 262 059	·	53 923
25	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	5 980 177	5 917 575	·	62 602
38	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	941 478	931 478	98,94%	10 000
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	3 689 393	3 650 074	98,93%	39 319
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	41 656 816	41 124 160	98,72%	532 656
05	Conseil Economique et Social	645 383	636 603	98,64%	8 780
12	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabé de l'Etranger	26 280 293	25 814 623	98,23%	465 670
03	Primature	11 369 616	11 146 795	98,04%	222 821
37	Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	12 722 511	12 456 504	97,91%	266 007
98	Transferts des ressources aux Collectivités Territoriales	42 254 948	41 164 530	97,42%	1 090 418
52	Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de la Lutte contre la Corruption	595 153	579 053	97,29%	16 100
13	Ministère de la Sécurité	25 150 643	24 214 047	96,28%	936 596
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	75 274 500	70 317 178	93,41%	4 957 322
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	3 696 575	3 403 807	92,08%	292 768
54	Conseil d'Etat	273 774	251 974	92,04%	21 800
42	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	11 882 822	10 824 644	91,09%	1 058 178
09	Ministère de l'Admnistration Territoriale et de la Décentralisation	27 651 655	25 126 499	90,87%	2 525 156
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	67 040 122	59 765 710	89,15%	7 274 412
10	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	3 270 988	2 849 012	87,10%	421 976
27	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydroagricoles et de la Mécanisation	30 237 863	25 920 650	85,72%	4 317 213
56	Cour des Comptes	392 863	326 163	83,02%	66 700
51	Conseil Supérieur de la Communication	716 924	569 614	79,45%	147 310
23	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	31 095 043	24 252 541	77,99%	6 842 502
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	3 957 977	2 930 026	74,03%	1 027 951
31	Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation	2 840 078	2 102 093	74,02%	737 985
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	5 696 914	4 028 250		1 668 664
20	Ministère des Sports et des Loisirs	8 244 548	5 545 526		2 699 022
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	15 001 733	9 566 853		5 434 880
	TOTAL GENERAL	909 721 491	866 121 971	95,21%	

Source : DGCMEF, décembre 2021

<u>Annexe 17</u>: Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par programme au 31 décembre 2021 (en milliers de FCFA)

(en milliers de FCFA)				
MINISTERES ET INSTITUTIONS	PREVISION DEBLOCAGE FIN	MONTANT DEBLOQUE {2}	Taux exécution {3=2/1}	ECART {4=1-2}
002 Renforcement des capacités d'analyse et de transparence	DECEMBRE {1} 590 493	590 493	100,00%	0
003 Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	6 700 000	6 700 000		0
004 Organisation du travail gouvernemental	114 380	114 380	100,00%	0
005 Soutien à l'action du Prémier Ministre	466 118	466 118	100,00%	0
134 Fonction parlementaire	24 786 670	24 786 670	100,00%	0
018 Administration pénitentiaire	773 500	773 500	100,00%	0
019 Droits humains	783 100	783 100	100,00%	0
020 Citoyenneté et paix	187 270	187 270	100,00%	0
021 Pilotage et soutien	98 980	98 980	100,00%	0
022 Défense	64 054 834	64 054 834	100,00%	0
023 Préparation et emploi des forces	100 357 535	100 357 535	100,00%	0
024 Equipement des forces 025 Appui à la sécurité publique et à la protection civile	8 945 748 35 852 938	8 945 748 35 852 938	100,00% 100,00%	0
026 Renforcement du lien Armée-Nation	1 349 841	1 349 841	100,00 %	0
027 Pilotage et soutien	37 078 810	37 078 810	100,00%	0
029 Intégration africaine	1 252 590	1 252 590	100,00%	0
137 Gestion des Burkinabè de l'extérieur	107 701	107 701	100,00%	0
010 Sureté de l'Etat	1 100 000	1 100 000	100,00%	0
039 Culture	2 163 767	2 163 767	100,00%	0
043 Réforme de l'administration	70 000	70 000	100,00%	0
055 Offre de soins	42 015 173	42 015 173	100,00%	0
056 Santé publique	58 113 059	58 113 059	100,00%	0
146 Accès aux produits de santé	10 365 802	10 365 802	100,00%	0
050 Solidarité nationale et gestion des catastrophes	5 918 599	5 918 599	100,00%	0
051 Pilotage et soutien des services du Ministère	729 187	729 187	100,00%	0
066 Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovat	300 924 349 863	300 924	100,00% 100,00%	0
069 Artisanat 071 Pilotage et soutien	4 062	349 863 4 062	100,00%	0
081 Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	620 988	620 988	100,00%	0
083 Santé animale et santé publique vétérinaire	375 137	375 137	100,00%	0
084 Développement des productions halieutiques et aquacoles	355 070	355 070	100,00%	0
085 Pilotage et soutien	298 647	298 647	100,00%	0
086 Gestion durable des ressources forestières et fauniques	1 795 470	1 795 470	100,00%	0
087 Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre d	180 500	180 500	100,00%	0
088 Gouvernance environnementale et développement durable	222 300	222 300	100,00%	0
089 Economie verte et changement climatique	265 028	265 028	100,00%	0
092 Développement du réseau routier classé	39 701 125	39 701 125	100,00%	0
096 Appui au sous-secteur postal du MDENP	100 000	100 000	100,00%	0
136 Transformation et écosystème numérique 099 Mobilité et sécurité routière	440 308 1 650 000	440 308 1 650 000	100,00% 100,00%	0
100 Pilotage et soutien des services du MTMUSR	711 026	711 026	100,00%	0
103 Priordige et soulien des services du Min Mosk	1 953 556	1 953 556	100,00%	0
104 Pilotage et soutien des services du Ministère	352 400	352 400	100,00%	0
144 Appui Formation Professionnelle	4 716 602	4 716 602	100,00%	0
105 Planification et aménagement urbain	98 000	98 000	100,00%	0
106 Architecture et construction	56 878	56 878	100,00%	0
107 Accès aux logements décents	746 600	746 600	100,00%	0
114 Ordres burkinabè	691 196	691 196	100,00%	0
120 Régulation perfor du droit et unification eff	461 241	461 241	100,00%	0
121 Elections	432 977	432 977	100,00%	0
122 Protection des données à caractère personnel	400 199	400 199	100,00%	0
123 Médiateur du Faso	661 711	661 711	100,00%	0
117 Coordination des actions du Conseil constitutionnel	53 821	53 821 39 774 935	100,00%	0
062 Enseignement supérieur 046 Communication	39 795 927 11 614 095	11 590 700	99,95% 99,80%	20 992 23 395
054 Pilotage et soutien des services du MSL	754 591	752 591	99,73%	2 000
042 Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carr	2 228 000	2 220 500		7 500
111 Approvisionnent en eau potable	5 018 728	4 999 303		19 425
112 Assainissment des eaux usées et excreta	1 208 968	1 202 468	99,46%	6 500
001 Pilotage de l'action présidentielle	18 125 491	18 024 491	99,44%	101 000
068 Commerce	4 236 339	4 212 339	99,43%	24 000
139 Pilotage et soutien des services du MSECU	817 852	810 277	99,07%	7 575
008 Promotion du capital humain	1 435 120	1 419 120	98,89%	16 000
028 Défense des intérets du Burkina Faso dans le monde	23 869 910	23 555 240	,	314 670
009 Conseil Economique et Social	645 383	636 603	98,64%	8 780
007 Pilotage des projets stratégiquers	8 555 683	8 435 683	98,60%	120 000
057 Pilotage et soutien aux services	17 936 831 346 703	17 679 831	98,57%	257 000 5 540
094 Pilotage et soutienl 045 Pilotage et soutien des services du MFPTPS	1 155 000	341 163 1 132 750	98,40% 98,07%	5 540 22 250
049 Enfance et famille	1 323 598	1 297 770		25 828
082 Productivité et compétivité des productions animales	313 926	307 635	98,00%	6 291
041 Pilotage et soutien aux services du MCAT	457 272	447 272	97,81%	10 000
070 Secteur privé	1 072 453	1 045 953	97,53%	26 500
135 Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	42 254 948	41 164 530		1 090 418
116 Controle d'Etat	595 153	579 053	97,29%	16 100

MINISTERES ET INSTITUTIONS	PREVISION DEBLOCAGE FIN	MONTANT DEBLOQUE {2}	Taux exécution {3=2/1}	ECART {4=1-2}
102 Formation professionnelle	DECEMBRE {1} 4 592 686	4 467 686		125 000
080 Pilotage et soutien	2 664 993	2 585 541	97,02%	79 452
090 Pilotage et soutien	1 226 095	1 186 776		39 319
067 Industrie	317 461	305 359		12 102
012 Sécurité intérieure	23 232 791	22 303 770		929 021
038 Pilotage et soutien des services du ministère	28 975 038	27 313 096		1 661 942
016 Pilotage et soutien des services du MATD	333 698	312 247	93,57%	21 452
065 Pilotage et soutien aux services du MESRSI	2 354 424	2 202 991	93,57%	151 434
124 Relations avec le Parlement	44 880	41 880		3 000
072 Mines	4 503 002	4 201 501	93,32 %	301 501
110 Gerstion intégrée des ressources en eau	1 965 966	1 826 523		139 443
014 Décentralisation	16 460 471	15 220 975		1 239 496
047 Pilotage et soutien	133 228	123 124		10 104
	8 913 698	8 208 698		705 000
064 Recherche scientifique et technologique		251 974		21 800
18 Juridiction supérieur d'ordre administratif	273 774			28 096
048 Femme et du genre 053 Loisirs	344 599 26 000	316 503		
		23 625		2 375
013 Protection civile	4 392 198	3 986 198		406 000
006 Appui à la gouvernance	912 695	825 875		86 821
078 Développement durable des productions agricoles	6 936 500	6 245 258		691 241
113 Pilotage et soutien	1 346 484	1 205 747	89,55%	140 737
097 Pilotage et soutien aux structures	55 800	49 800		6 000
060 Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 250 000	2 000 000		250 000
075 Aménagements hydro-agricoles et irrigation	7 200 073	6 350 241	88,20%	849 833
032 Pilotage de l'economie et du dev	31 662 482	27 738 150		3 924 332
015 Etat civil	76 231	66 781	87,60%	9 450
101 Jeunesse	1 107 267	966 260	,	141 007
058 Accès à l'éducation formelle	17 447 070	15 172 463	86,96%	2 274 607
011 Administration du territoire	6 389 056	5 540 298		848 758
061 Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non fo		798 676		130 395
030 Pilotage et soutien aux services du ministère	1 050 092	899 092	85,62%	151 000
119 Controle juridictionnel et controle de la gestion des financ	392 863	326 163		66 700
063 Fourniture de services sociaux aux étudiants	23 909 526	19 829 630		4 079 896
079 Sécurisations foncière,format prof agric,orga mond rural	3 997 074	3 288 038		709 036
034 Gestion budg tenue compte pub	2 939 938	2 336 130		603 808
115 Régulation du secteur de la communication	716 925	569 614		147 311
076 Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionne	5 618 973	4 437 831	78,98%	1 181 142
077 Economie agricole	3 820 251	3 013 742		806 509
036 Controle,audit et sauveg des interêts de l'Etat	1 307 431	1 025 931		281 500
108 Pilotage et soutien aux service	40 000	30 000		10 000
040 Tourisme	1 075 536	792 768		282 768
017 Administration judiciare	1 428 138	1 006 162		421 976
109 Aménagements hydrauliques	2 342 675	1 590 602		752 073
095 Developpement d'infrastructures de com.elect.	2 243 970	1 511 985		731 985
091 Sauvegarde du patrimoine routier	1 608 988	1 081 872		527 116
052 Sport et activités physiques	7 463 957	4 769 310		2 694 647
033 Mobilisation des ressources exerc tutel super sys fncier	2 155 233	1 352 403		802 830
059 Qualité de l'éducation formelle	10 468 903	6 281 403		4 187 500
073 Energie	9 425 308	4 925 211		4 500 097
074 Pilotage et soutien des services	97 000	48 000		49 000
138 Carrières	976 423	392 141		584 282
098 Transports et météorologie	1 596 951	569 001		1 027 950
044 Travail décent	2 243 914	605 000	26,96%	1 638 914
TOTAL GENERAL	909 721 491	866 121 971	95,21%	43 599 520

Source : DGCMEF, décembre 2021

<u>Annexe 18</u>: Situation de transmission des rapports mensuels de mise en œuvre des PPM des Ministères et Institutions au titre du mois de décembre 2021

N°	Situation de transmission des rapports mensuels d'exécution des PPM des ministères et institutions	Octobre	Novembre	Decembre
1	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION	0	1	1
2	PRESIDENCE DU FASO	1	0	0
3	PRIMATURE	0	0	0
4	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES	1	1	o
5	MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE, GARDE DES SEAUX	0	1	o
6	MINISTEREDE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES	1	0	0
7	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES ET DE LA MECANISATION	0	0	0
8	MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME	0	1	0
9	MINISTERE DE LA SANTE	0	0	0
10	MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS	1	1	0
11	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES	0	o	0
12	MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	1	1	1
13	MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI	1	1	1
14	MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	0	o	o
15	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DES POSTES ET DE LA TRANSFORMATION DIGITALE	1	1	1
16	MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE ET ACTION HUMAINTAIRE	1	1	1
17	MEDIATEUR DU FASO	1	0	1
18	MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	1	1	1
19	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR	1	1	1
20	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	0	0	1
21	CONSEIL D'ETAT	0	0	0
22	COUR DE CASSATION	0	0	0
23	CONSEIL CONSTITUTIONNEL	1	0	0
24	MEDIATEUR DU FASO	1	0	0
25	COUR DES COMPTES	0	0	0
26	AUTORITE SUPERIEURE DU CONTRÖLE DE L'ETAT ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	0	0	0
27	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES	0	0	0
28	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	0	0	0
29	CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION	1	0	0
30	GRANDE CHANCELERIE	1	0	1
31	COMMISION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE	0	0	0
32	COMMISION DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES	0	0	0
33	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE l'ARTISANAT	1	1	1
34	MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA VILLE	1	1	1
35	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	1	1	o
36	MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT	1	1	1
37	MINISTERE DE LA SECURITE	1	1	1
38	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT	1	1	1
39	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	1	1	1
	TOTAL	22	18	16

Source: DGCMEF